

Rapport d'activités

2021



licra

ANTIRACISTE DEPUIS 1927



Licra.org

WWW.LICRA.ORG

@_Licra_



SOMMAIRE

l'association

- 1.....Nos missions
- 4.....La Licra en chiffres
- 6.....Rapport moral du président
- 9.....Rapport du secrétaire général

commissions et délégations

- 13.....La Licra en actions
 - 14 Affaires européennes et internationales
 - 15 Bénévolat
 - 16 Culture
 - 17 Éducation
 - 20 Enseignement Supérieur et recherche
 - 21 Formation
 - 23 Formations police-gendarmerie
 - 25 Juridique
 - 28 Laïcité
 - 30 Mémoire, histoire & droits de l'Homme
 - 31 Numérique
 - 32 Partenariat Licra - Grande Mosquée de Paris (GMP)
 - 33 Prévention et lutte contre les discriminations raciales
 - 34 Sport & jeunesse
 - 36 Suivi et développement des sections

sections

- 41La Licra sur le terrain

revue universaliste

- 51Le DDV

campus numérique de la Licra

- 63.....Sapio

think tank

- 67Le Cercle de la Licra

Équipes

- 71Organisation

- 72 Bureau exécutif
- 73 Conseil fédéral



l'association *Nos missions*



Que fait la Licra ?

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme

Depuis 1927, la Licra est à l'avant-garde du combat pour les valeurs d'égalité et de fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme

Depuis 1927, la Licra est à la pointe de tous les combats contre le racisme et l'antisémitisme. Profondément attachée aux valeurs de la République, elle défend un principe simple : l'universalité des Droits de l'homme.

Indépendante de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse, la Licra n'a pas d'autre mission que la sienne : lutter contre toutes les formes de racisme, combattre les extrémismes, faire reculer les préjugés et les stéréotypes.

Chaque jour, dans les écoles, les collèges et les lycées, auprès des victimes, aux côtés des professionnels de la justice et du droit, dans les entreprises, les militants de la Licra incarnent une certaine idée de l'antiracisme, fondée sur la laïcité, la justice et sur l'unité et l'indivisibilité de la communauté des citoyens.

Forte d'une longue expérience et d'une tradition humaniste, la Licra repose aujourd'hui sur un réseau de 54 sections et 2300 militants en France et à l'étranger. Reconnue d'intérêt général, elle dispose d'une expertise unique et acquise sur le terrain.

Face aux tensions qui traversent et divisent notre société, la Licra est pleinement engagée dans la construction d'une République plus fraternelle et le développement dans notre pays d'une culture antiraciste.

• Aider les victimes, accompagner les professionnels de la justice et du droit

Écouter et accompagner

La Licra propose une permanence juridique gratuite et personnalisée au siège et dans ses sections locales à l'attention des plaignants ou des témoins de faits de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie.

Sensibiliser

Chaque année, la Licra diffuse plus de 360 000 dépliants dans les lieux d'accueil de la police et de la gendarmerie afin d'informer les victimes sur leurs droits.

Agir

La Licra dispose d'un réseau de plus de cent avocats militants et bénévoles, répartis sur tout le territoire. Ce réseau se mobilise dès lors qu'une affaire de racisme ou d'antisémitisme est portée en justice ou que des poursuites sont engagées.

Conseiller

La Licra a bâti avec les professionnels de la justice et du droit des partenariats étroits qui ont permis de sensibiliser les personnels de police et de gendarmerie à la question des discriminations.

• Éduquer contre le racisme

L'éducation est au cœur des missions de la Licra. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs républicaines que notre société favorisera la mixité sociale et le Vivre Ensemble.

Les militants de la Licra développent leur travail auprès des élèves selon quatre axes :

- Les valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ;
- La lutte contre la banalisation de la haine. Chaque mot, injure, dérapage ou geste à caractère raciste ou antisémite doit être combattu dès l'origine pour éviter une escalade et des dérives dont chacun sait qu'elles peuvent conduire à l'affrontement ;
- La lutte contre les théories du complot, les dérives identitaires et communautaristes qui l'accompagnent ;

- La mise en place d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics.

Le sport comme outil de lutte contre le racisme

La Licra s'investit dans le sport, vecteur de mixité sociale et d'égalité des chances, pour y développer des actions en partenariat avec les différents acteurs du monde sportif.

Chaque année, la Licra effectue un travail de veille et d'alerte en menant une enquête nationale auprès des collectivités locales sur les dérives racistes dans les sports et accompagne les victimes que ce soit dans le cadre des commissions de discipline, ou, en dernier recours, devant les tribunaux.

Chaque section locale met en place des partenariats avec un ou plusieurs clubs de sport ainsi qu'avec les collectivités locales et les établissements scolaires. L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes racistes et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le Vivre Ensemble, la citoyenneté auprès des jeunes et des éducateurs.

La bataille du numérique : mobiliser les antiracistes

Combattre la haine sur Internet. La Licra met à disposition des internautes un formulaire de signalement des contenus haineux sur Internet et qui sont susceptibles de constituer une infraction à la loi française. La mobilisation de la Licra permet de faire supprimer ces contenus, de signaler les faits au parquet pour d'éventuelles poursuites et dans certains cas de se constituer partie civile pour demander réparation.

Défendre les valeurs de la République sur internet. Le combat contre le racisme ne repose pas uniquement sur la dénonciation de la haine mais aussi sur l'affirmation des valeurs universelles et la riposte aux provocations. La « galaxie Licra » propose ainsi sur Internet et les réseaux sociaux des contenus diversifiés et réactifs.

Une expertise avérée auprès du monde de l'entreprise

Destiné aux cadres et dirigeants d'entreprise, la Licra propose un module de formation spécifique au management éthique de la diversité en entreprise et attaché aux valeurs

républicaines. Il s'agit d'outiller les personnels d'encadrement sur la nature du risque juridique de la discrimination. La Licra propose de montrer comment enclencher une dynamique diversité, assurer un recrutement et un management responsables.

À la demande d'une « commission de suivi de la diversité » d'un groupe industriel, la Licra a été choisie comme « expert » pour accompagner leurs travaux. L'enjeu de ce guide était d'apporter un outil concret aussi bien pour les salariés s'interrogeant sur leurs droits en matière de pratiques religieuses que pour les managers d'équipes et responsables ressources humaines confrontés à ces demandes et dans l'obligation de fournir des réponses claires et équitables.

Développer une culture antiraciste en France, en Europe et dans le monde

La Licra est une association où le débat, l'échange d'idées et la réflexion sont constants pour mieux agir et adapter le combat contre le racisme à l'évolution de notre société.

- Le *Droit de vivre* est édité par la Licra depuis 1932. Le plus ancien journal antiraciste est un bimestriel qui rassemble éditoriaux, enquêtes, entretiens, tribunes. L'actualité de l'antiracisme y est décortiquée et analysée afin que chaque lecteur se fasse une opinion et trouve des raisons d'agir.
- « Le Cercle de la Licra - Agir pour les Droits de l'homme » (lecercledeLaLicra.org) est un think tank dédié aux Droits de l'homme. Il promeut des analyses et des concepts novateurs en matière de respect et de défense des Droits de l'homme et fait émerger solutions alternatives et bonnes pratiques.

Le Cercle se mobilise régulièrement grâce à l'organisation de nombreuses rencontres publiques.

L'antiracisme sans frontières. La Licra est une association internationale, implantée à Genève, à Barcelone, à New-York, en Autriche, au Cameroun. Elle est dotée d'un statut consultatif auprès des Nations unies et d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe. Membre de l'International Network Against Cyber Hate (INACH), elle travaille en collaboration avec les vingt membres de ce réseau sur la création d'outils et des programmes pour lutter contre la multiplication des contenus haineux sur le Web. ●



La Licra en chiffres

La Licra en chiffres

2021

Une série d'indicateurs mesurant l'activité de notre association

2024

Adhérents

100+

Visioconférences organisés
par les militants

465 000

Visites sur le site internet de
la Licra

58

Sections et délégations
locales

13

Webinaires thématiques et
débat en ligne organisés sur
les réseaux sociaux

220 000

Visiteurs sur le site du DDV
(Le Droit de Vivre), la revue
universaliste et antiraciste de
la Licra - leddv.fr

13 511

Élèves sensibilisés dans les
écoles, collèges et lycées

1 865

Signalements de contenus
haineux sur internet reçus et
traités

25 000

Abonnés à la newsletter
hebdomadaire

7 249

Élèves policiers et
gendarmes formés

1 216

Victimes de racisme et
d'antisémitisme accueillies et
assistées

118 000

Abonnés sur Facebook

333

Jeunes de clubs
sportifs bénéficiaires
de nos interventions de
sensibilisation

300

Procédures juridiques
et procès engagés

45 000

Abonnés sur Twitter

« Vivons ensemble comme
des frères, ou nous finirons
comme des fous »

- Martin Luther King



Rapport moral du président

Rapport moral du président

2021

Par Mario Stasi, président de la Licra

.....

Cette année 2021 a été marquée, une nouvelle fois, par la crise sanitaire. Malgré un contexte de crise multidimensionnelle, la Licra a su s'adapter pour poursuivre et même amplifier ses missions, avec constance, nécessité et détermination. Notre voix antiraciste a été plus qu'essentielle pour faire face à cette période de tension sociale majeure.

Aussi, nous avons tenu à organiser, dès que cela a été rendu de nouveau possible, de grands rendez-vous en présentiel.

Ce fut le cas avec les 5^{es} universités d'automne de la Licra qui se sont tenues au Havre en octobre 2021, organisées grâce à l'implication et au soutien bienveillant de notre secrétaire général, Ari Sebag. Les universités, grand moment de retrouvailles militantes, ont permis aux bénévoles de la Licra d'échanger et de réfléchir dans le cadre d'ateliers et de débats autour du thème « La France, une et indivisible ? ».

Après une année d'interruption, la Licra a pu réinvestir les scènes du festival d'Avignon avec plusieurs conférences organisées par la commission culture et son président, Abraham Bengio, en lien avec les militants de la Licra.

Dans le domaine du numérique, qui, bien souvent, sert d'incubateur à la haine raciste et antisémite, la Licra a continué son rôle de vigie et son combat, dans un climat social particulièrement tendu. La crise sanitaire que nous avons traversée, semblable aux grandes crises qui ont marqué l'histoire, a ainsi charié avec elle son lot de théories complotistes et extrémistes tout en exacerbant, en ligne, comme dans la rue, un antisémitisme toujours plus débridé.

Dans ce contexte, et outre notre travail qui passe nécessairement par l'action en justice, nous avons décidé d'appeler les institutions européennes à mieux combattre la haine en ligne en responsabilisant les hébergeurs. Les partenariats européens avec le réseau Inach ont permis, grâce au travail réalisé par Philippe Schmidt, vice-président, et délégué au numérique, de poursuivre ces objectifs avec l'aboutissement de plusieurs projets européens, tels que ReACT et les exercices de monitoring européen réalisés avec la Commission européenne. Cette action a également été menée, pour la Licra, par Gilbert Flam, président de la commission affaires internationales et européennes, aux côtés de 37 ONG européennes, avec l'appel européen sur le *Digital Services Act*.

Vous le savez, l'éducation de la jeunesse à la citoyenneté et aux valeurs universalistes qui nous sont si chères est une des priorités absolues de la Licra. Notre réseau Licra éducation, piloté par Bernard Ravet, s'est consolidé et nous avons mis à profit cette période pour renforcer son action et intervenir auprès des élèves, dans les meilleures conditions possibles, malgré les difficultés liées au contexte sanitaire. Nos militants sont intervenus auprès de nouveaux publics, dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités.

L'année 2021 a d'ailleurs permis de voir se nouer, grâce au travail de Dominique Morel, un partenariat entre la Licra et Sciences Po Paris qui prend la forme d'interventions obligatoires prévues dans le cursus des étudiant(e)s.

L'éducation, pour la Licra, c'est aussi entrer dans les écoles de police et de gendarmerie dans le cadre de la formation initiale. Avec la collaboration du ministère de l'Intérieur, du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation et de la Dilcrah, la Licra est intervenue auprès de 7 500 élèves afin de les sensibiliser à l'éthique professionnelle et à l'accueil des victimes de racisme et d'antisémitisme. Cette action portée par Patrice Bilgorai, chargé des formations police-gendarmerie, a permis de nous affirmer comme l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics en matière de sensibilisation des forces de l'ordre. Notre objectif à moyen et long termes est à présent d'aller plus loin encore et de faire bénéficier les forces de l'ordre en service de nos actions de sensibilisation au sein de la formation continue.

L'essence de la Licra, c'est également de fournir un accueil, une écoute et un soutien juridique aux victimes de racisme et d'antisémitisme. Le travail mené bénévolement par nos avocats sous la houlette d'Illana Soskin, nouvelle présidente de la commission juridique, est à ce titre précieux, pour la Licra, mais aussi pour toutes celles et ceux victimes de la haine raciste et antisémite. L'action juridique de la Licra s'adaptant continuellement aux évolutions de la société et aux besoins internes, nous avons pris la décision lors de notre conseil fédéral de décembre 2021 de créer la commission de prévention et de lutte contre les discriminations, présidée par Galina Elbaz, jusqu'alors en charge de la sous-commission LicraDiscri.

Ce même jour s'est tenu un moment important dans la vie de notre association : le vote des nouveaux statuts de la Licra dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2021. Ces nouveaux statuts offrent une meilleure prise en compte de l'évolution de notre association, notamment pour permettre une organisation plus souple pour nos sections, qui constituent les pièces maîtresses garantes de la réussite des actions de la Licra sur l'ensemble du territoire national et international.

Mais la Licra n'est pas seule à agir et sait nouer des partenariats lui permettant, avec le concours de différents acteurs volontaires, de sensibiliser de nouveaux publics. Ainsi, par exemple, le travail accompli par notre ami François Rachline auprès de la Grande Mosquée de Paris, qui s'est concrétisé par un partenariat en mai 2021, nous apporte de nouvelles perspectives de coopération. En parallèle, nos partenariats traditionnels se sont pérennisés avec les acteurs ministériels tels que la Protection judiciaire de la jeunesse, avec qui nous nous sommes engagés dans une

nouvelle convention triennale, mais aussi avec les acteurs du monde sportif comme la Ligue de football professionnel, que je souhaite remercier pour leur engagement à nos côtés.

À la Licra, nous aimons aussi le temps salubre de la réflexion, qui permet de nous retrouver et de nous concentrer sur des éléments fondamentaux et indispensables au respect des valeurs républicaines et notamment, en premier lieu, la laïcité. Le groupe des états généraux de la laïcité mené par Jacqueline Costa-Lascoux, déléguée à la prévention de la radicalisation, initié en juin 2021, permet de mieux appréhender les enjeux autour de cette notion et de développer des outils pour permettre à toutes et à tous de comprendre son importance pour notre société.

Sur le terrain de l'analyse et du débat d'idées, la revue universaliste et antiraciste de la Licra, *le DDV (Le Droit de Vivre)*, à la faveur de sa nouvelle formule, s'est mué en un support de presse ouvert vers l'extérieur sous l'impulsion de son rédacteur en chef, Emmanuel Debono. Notre objectif est désormais de mettre en place un écosystème unifié entre *le DDV* papier, sa version numérique matérialisée par le site www.leddv.fr et notre campus numérique Sapio, pour pouvoir mieux sensibiliser aux sujets de réflexion qui nous sont chers.

Le débat d'idées, c'est aussi le Cercle de la Licra. Et je voudrais ici saluer le travail immense accompli par notre regrettée Martine Benayoun, à l'origine et à la tête de ce

lieu de réflexion et d'influence qui a permis tant d'échanges et d'analyses sur les grands sujets qui font l'actualité et sur lesquels la voix de la Licra est attendue. Réflexion et analyse qui sont également nourries par le travail de fond mené par le comité scientifique de la Licra, présidé par Gérard Unger, sur des sujets d'avenir en lien avec l'engagement antiraciste.

Enfin, l'équipe du siège de la Licra s'est agrandie avec l'arrivée de nouvelles recrues qui accompagneront les forces militantes engagées dans notre combat antiraciste et universaliste.

Et pour permettre aux générations futures d'incarner notre association, d'en porter le message de fraternité et de lutter, à la manière de ces femmes et de ces hommes qui, depuis plus de 90 ans, combattent sans relâche la haine raciste et antisémite, nous avons lancé le réseau des jeunes de la Licra durant nos universités d'automne 2021, à l'initiative de Fabielle Angel. Ce tout nouveau réseau porte en lui l'espoir de voir la jeunesse s'impliquer pleinement dans le combat contre la haine.

C'est par ces engagements, ces échanges, ces débats et ce travail de fond et de terrain toujours renouvelés que nous parviendrons à honorer notre promesse universaliste. ●

Mario Stasi, président de la Licra

« Je suis un Homme,
je considère que rien
de ce qui est humain
ne m'est étranger »

- TERENCE

Rapport du secrétaire général



Rapport du secrétaire général

2021

Par Ari Sebag, secrétaire général

Indicateurs généraux (non financiers)

En 2021, 2024 personnes ont adhéré à la Licra contre 2096 en 2020. Le nombre d'adhérents de la Licra est donc resté stable et ce, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, qui a, encore une fois, eu un impact localement, limité les événements physiques et donc freiné l'adhésion de nouveaux militants. Pour autant, les sections en lien avec le siège de la Licra ont réussi à renforcer les interventions de sensibilisation dans différents domaines. Ainsi, 13 511 élèves de maternelle, primaire et secondaire ont été sensibilisés sur l'ensemble du territoire national. De même que dans l'enseignement supérieur, la Licra a rencontré des centaines d'étudiants et notamment 200 élèves-responsables associatifs à Sciences Po Paris. En 2021, grâce à notre convention de partenariat avec ministère de l'Intérieur, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation et la Dilcrah, la Licra est intervenue auprès des élèves policiers et gendarmes : ce sont, en effet, 7 249 membres des forces de l'ordre en formation initiale qui ont bénéficié d'actions de sensibilisation de la Licra, portant notamment sur l'accueil des victimes. De même, 333 jeunes sportifs ont été sensibilisés à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Nous avons également renforcé, durant l'année 2021, nos moyens afin d'accueillir au mieux les victimes de racisme et d'antisémitisme : 1216 personnes ont ainsi été assistées sur l'ensemble du territoire. Plus spécifiquement, ce sont près de 300 procédures juridiques et procès qui ont été engagées. De même que, concernant les discours de haine en ligne, nous avons reçu et traité 1 865 signalements pour des publications en ligne, présentes en majorité sur les réseaux sociaux. En termes de communication, la Licra forme une communauté de 120 000 abonnés sur Facebook, 45 000 sur Twitter, et 3 000 sur Instagram. Le site internet de la Licra a été enrichi de 323 articles et a comptabilisé 465 000 visites. Enfin, plus de 100 webinaires, pour certains diffusés également en direct sur notre page Facebook, ont été organisés par les militants et le siège de la Licra en 2021.

Une activité maintenue malgré un contexte sanitaire toujours difficile

En 2021, comme en 2020, la Licra a été amenée à adapter ses travaux en fonction de la situation sanitaire afin d'assurer la continuité de son activité.

L'équipe de salariés de la Licra a ainsi poursuivi son travail, en combinant présentiel et distanciel, dans le respect des consignes gouvernementales, permettant au siège de

rester pleinement opérationnel. Nous avons pu honorer les engagements liés à nos différents partenariats au cours de cette année 2021. Les actions de notre association se sont en effet poursuivies dans les écoles, dans les tribunaux, ou encore dans les stades, grâce à notre réseau de bénévoles, dont l'engagement sur le terrain est aussi indispensable que précieux.

En outre, dès le mois de juin 2021, les instances de l'association ont pu envisager un retour progressif aux rencontres en présentiel, avec l'organisation d'un conseil fédéral à Paris en septembre, des universités d'automne au Havre en octobre et de l'assemblée générale extraordinaire en décembre 2021.

La Licra en première ligne sur le front du numérique

La Licra a maintenu sa présence sur le terrain du numérique en se mobilisant en ligne pour signaler, dénoncer et combattre les publications racistes, antisémites, complotistes publiées sur les réseaux sociaux. Quasi quotidiennement, sur notre site internet www.licra.org, et toutes les deux semaines, dans notre newsletter, nous avons veillé à proposer des contenus utiles et inédits à chaque militant ou sympathisant de la Licra. De la même façon, notre plateforme éducative Sapio a également été alimentée par de nouvelles vidéos pédagogiques qui sont autant d'outils mis à disposition des militants intervenant en classe.

Dans le même temps, la Licra a poursuivi son travail quotidien de veille et d'alerte face à la prolifération des discours haineux sur internet, par le biais de son partenariat avec l'INACH (International Network Against Cyber Hate) et la Commission européenne.

Le Droit de Vivre, revue universaliste et antiraciste de la Licra

Le projet porté par Emmanuel Debono, nouveau rédacteur en chef du *Droit de Vivre* depuis le mois de juillet 2020 a consisté en la transformation de notre journal en un média propre à relever le défi de la bataille idéologique qui se joue en France depuis une vingtaine d'années.

Ce projet consiste à arrimer l'action de la Licra à une solide armature intellectuelle. Cette exigence est la seule manière de réhabiliter la parole des experts sur ces sujets dans le débat public, une parole systématiquement mise à mal par le piège du relativisme.

La Licra bénéficie d'un capital de confiance qu'il s'agit de consolider et de faire fructifier, pour hisser son média au rang de site de référence sur l'antiracisme. Le DDV doit en somme être à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ce que *Conspiracy Watch*, pour ne citer qu'un exemple, est à la documentation et à la lutte contre le complotisme. Ce statut de média expert ne signifie pas pour autant un objectif d'exhaustivité dans ce domaine mais une présence continue pour réagir à l'actualité, commenter, documenter et riposter. C'est de cette vision qu'est né le site internet du DDV, www.leddv.fr, en mars 2021, pour offrir, à tout visiteur, militant comme citoyen, un média en ligne antiraciste et universaliste, éclairé par la raison et la nuance, à même de servir la mission du réarmement intellectuel.

⋮ Des partenariats solides

La Licra dispose de partenaires nombreux et anciens, notamment avec les ministères, plus particulièrement la Dilcrah, et grâce aux appels à projets nationaux et européens. Notre objectif a été de consolider ces partenariats, en termes

de conventionnement et de financement. Cette stratégie a été pertinente puisque nous avons pu assurer la continuité et le renouvellement de l'ensemble de nos partenariats publics, et retrouver certains financements que nous avions perdu en 2020, notamment dans le cadre de l'appel à projets du ministère des Sports. Nous avons également poursuivi notre collaboration avec d'autres partenaires, dans le domaine du sport avec la LFP ou encore le PSG, dans le monde de l'entreprise, avec L'Oréal, ou encore Inditex, et Facebook, dans le domaine de la communication avec Publicis Conseil, avec OpinionWays pour les études statistiques au bénéfice du DDV, dans le domaine culturel avec le Festival d'Avignon, ou le théâtre des Champs-Élysées, au niveau européen avec la Commission européenne, via les appels à projets CERV. Ces partenariats ont vocation à être déclinés au niveau local mais aussi à en susciter de nouveaux, dans les sections, avec les acteurs publics et privés locaux. ●

Ari Sebag, secrétaire général.

« Vivons ensemble comme
des frères, ou nous finirons
comme des fous »

- Martin Luther King

« “Plus jamais ça”, c’est ce que disaient les déportés. Nous avions très peur de disparaître tous et qu’il n’y ait aucun survivant pour raconter cette tragédie. »

- Simone Veil

*commissions &
délégations*

La Licra en actions



AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Rapport d'activités de la commission

2021

Par Gilbert Flam, président de commission

Porter la voix de la Licra en Europe

Auprès du Conseil de l'Europe

La Licra, en s'appuyant notamment sur la section de Strasbourg, a poursuivi son action au sein du Conseil de l'Europe, notamment auprès de la Conférence des organisations internationales non-gouvernementales (COING) et au Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI).

Au sein de la COING, la Licra a été à l'origine de la création en 2021 du comité « Droits humains et intelligence artificielle » et son représentant a été élu président du Comité par l'assemblée générale de la COING. L'objectif de ce comité est de proposer à l'ensemble des OING de la conférence d'adopter une position commune sur le développement de l'intelligence artificielle dans les domaines des droits de l'homme, de l'éducation, de la santé, de la justice, de la sécurité, de l'information et de ses manipulations et des discours de haine en ligne. La conférence pourra ainsi participer de manière utile aux négociations en cours au sein de l'Union européenne, au Conseil de l'Europe et à l'Unesco, notamment pour assurer la transparence et éviter le développement des applications qui pourraient favoriser les discours racistes, antisémites, complotistes et discriminatoires et remettre en cause l'État de droit et la démocratie.

La Licra devrait participer au prochain Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) qui devrait être mise en place en 2022 afin de proposer au Comité des ministres et aux États membres du Conseil de l'Europe un projet d'instrument contraignant.

Au sein du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) la Licra a participé activement à la rédaction des propositions destinées à lutter contre les discours de haine adoptées par le CDADI le 9 décembre 2021, avant leur transmission au Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

L'European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) a organisé en 2021 une mission en France, afin de préparer son sixième rapport sur l'état de la lutte contre le racisme, l'intolérance et les discriminations en France. Le président de la commission Affaires européennes et internationales de la Licra a été auditionné par la délégation de l'ECRI à laquelle il a présenté la position de Licra sur les

évolutions de la législation française en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Il a également évoqué les débats menés sur ces sujets par les représentants de la Licra au sein de la Commission nationale consultative des Droits de l'homme (CNCDH).

Auprès de l'Union européenne

Dès septembre 2020, à l'occasion de la consultation publique concernant le nouveau projet de règlement « Digital Services Act » (DSA), la Licra a soumis ses observations et ses recommandations afin d'améliorer le dispositif réglementaire européen en matière de lutte contre les contenus haineux. Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec la direction État de droit de la DG Justice de la Commission européenne afin de faire valoir le travail et les propositions de la Licra pour contrer les discours de haine à l'échelle européenne.

La Licra a poursuivi son action en 2021 en mettant en place un plaidoyer en direction des commissaires européens, de la Commission (direction générale Connect), des parlementaires européens et des États membres de l'Union européenne.

La Licra, en collaboration avec l'association #Jesuislà et avec le soutien de la Dilcrah, a publié un appel signé par 35 ONG européennes pour contrer le lobbying des plateformes et obtenir que les compromis nécessaires à l'adoption du DSA ne se fassent pas au préjudice des victimes des discours de haine en ligne.

Cet appel demandait que le futur DSA dise explicitement que :

- Les contenus racistes, antisémites, misogynes, antiziganistes et anti LGBTI+ doivent, sous le contrôle du juge, être retirés le plus rapidement possible et déréférencés par les plateformes.
- Les juridictions et les autorités de régulation des États membres doivent pouvoir enjoindre aux plateformes, conformément à la décision C-18/18 de la Cour de justice de l'Union européenne du 3 octobre 2019 de supprimer toutes les informations dont le contenu est identique ou équivalent à celui d'un contenu déclaré illicite, en recourant « si cela apparaît nécessaire à des techniques de recherche automatisées ».

- Les plateformes doivent coopérer avec les autorités judiciaires nationales et les ONG antiracistes pour permettre d'identifier les auteurs de ces contenus et les condamner.
- Les plateformes doivent désigner un représentant légal dans chaque État membre, juridiquement responsable de l'activité de la plateforme qu'il représente et apte à recevoir l'ensemble des notifications émanant des usagers, de l'autorité de régulation et de l'autorité judiciaire.
- Les plateformes doivent respecter des obligations de déclaration et de transparence et, notamment, rendre publiques des informations précises et pertinentes sur les moyens humains et technologiques utilisés pour assurer la modération des contenus, sur la formation des « modérateurs » et les délais de réponse aux notifications qui leur sont faites par les ONG, partenaires de confiance et par les utilisateurs des réseaux sociaux.

Auprès de l'Unesco

La Licra a développé des liens avec les représentants de l'Unesco qui ont préparé le projet de recommandation sur « l'éthique et l'intelligence artificielle », qui a été adopté fin 2021 par l'assemblée générale de l'Unesco.

Agir sur le terrain grâce aux sections non-françaises de la Licra

La Licra bénéficie d'un réseau de sections et de représentations dans différents pays et notamment en Suisse, en Espagne, en Allemagne et aux États-Unis. Ces

sections développent des actions en partenariat avec la Commission affaires européennes et internationales de l'association. En 2021, le travail et les actions de ces sections ont pour la plupart été freinées ou annulées à cause de la pandémie de coronavirus.

La 4ème « Journée des Justes », coorganisée par la Licra Suisse, la Licra AURA, la commission Culture et la commission des Affaires européennes et internationales, devait avoir lieu en juin 2021. Cet événement aura finalement lieu sur trois jours au mois de juin 2022. Ces journées franco-suisse auront pour thème « De la fuite en Suisse des huguenots au XVIIème siècle à celle des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale » et seront organisées à Thonon-les-Bains et à Lausanne.

La Licra Barcelone a poursuivi ses efforts afin de développer des actions, malgré les difficultés imposées par la crise sanitaire. Avec le soutien de la Licra et de la commission des Affaires européennes et internationales, cette section a pour objectifs de moderniser et de dynamiser son site et sa présence sur les réseaux sociaux et de créer un pôle d'accueil et d'aide aux victimes de racisme et d'antisémitisme, en collaborant avec d'autres associations espagnoles.

Enfin, si l'action de la commission des Affaires européennes et internationales a également été freinée sur le terrain par les conditions sanitaires en 2021, elle envisage de développer en 2022 la présence de la Licra à Vienne, à Madrid et à Bruxelles. ●

BÉNÉVOLAT

Rapport d'activités de la délégation

2021

Par Fabielle Angel, déléguée au bénévolat

Développement du bénévolat

L'âge moyen des militants étant assez élevé et en particulier pour les militants responsables, est apparue la nécessité de mettre en place une vraie réflexion et une stratégie quant au recrutement de nouveaux bénévoles. De plus, au regard des enjeux actuels, et notamment les problématiques de tenaille identitaire entre l'islam politique et l'extrême droite, de banalisation des discours raciste, antisémite et négationniste, et de montée des populismes en Europe, il est devenu essentiel pour la Licra de pouvoir répondre davantage aux demandes de terrain et donc d'être plus nombreux à porter ce combat. L'idée n'est pas de proposer une liste de solutions magiques, mais de constituer une boîte à idées mise en commun, afin que chacun puisse contribuer

et piocher en fonction de ce qu'il pense pouvoir mettre en place au sein de sa section. Cette réflexion a notamment été initiée par Déborah Broyer pour la Licra AURA.

Des formations sur le thème du développement du bénévolat ont eu lieu en visioconférence dans plusieurs sections en collaboration avec Alain Blum, Délégué au développement des sections au bureau exécutif et Pierre Pieniek, Délégué au suivi des sections au bureau exécutif, lors des rencontres régionales qu'ils organisent régulièrement.

Les thèmes et les questions abordés sont multiples, ainsi que les pistes proposées.

• Création du réseau jeunes de la Licra

La grande difficulté rencontrée par les jeunes dans leur volonté de s'engager dans le domaine associatif est due à un emploi du temps chargé en journée (travail, études notamment), à une grande mobilité liée à la recherche d'emploi, à la constitution d'une carrière mais aussi au début éventuel d'une vie familiale. Afin de permettre de dépasser ces différents obstacles, il est apparu pertinent de créer un Réseau jeunes en France en parfaite harmonie avec les sections mais aussi avec le siège national de la Licra.

Pour cela, il est, avant tout, nécessaire de créer un environnement permettant d'échanger des idées à travers la formation d'une véritable force de propositions nouvelles et originales, de mise en œuvre d'actions sur tout le territoire, en lien avec des équipes mobiles pour les grands événements tels que les concerts ainsi que les événements culturels et sportifs.

Les Universités d'automne de la Licra qui ont eu lieu au Havre au mois d'octobre 2021, ont été l'occasion de lancer le Réseau Jeunes de la Licra et de discuter des modalités de fonctionnement.

Depuis, plusieurs visioconférences ont eu lieu et ont permis de créer un petit groupe de délégués chargés de la coordination entre le réseau et le siège national de la Licra. ●

CULTURE

Rapport d'activités de la commission

2021

Par Abraham Bengio, président de commission

En 2021, la commission Culture s'est investie dans différents groupes de travail afin d'y faire valoir le point de vue de la culture. Elle a notamment participé au comité de rédaction du Droit de Vivre, à la commission Sindbad à travers la participation à un séminaire intitulé « La lutte contre les replis identitaires à l'école », à la commission Éducation par la relecture des « fiches éducation », mais également au groupe de travail mené par Jacqueline Costa-Lascoux sur les États généraux de la laïcité. Elle a également participé à des réunions régionales intersections pour la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine ou encore Auvergne-Rhône-Alpes, animées par Alain Blum et Pierre Pieniek, en Normandie, ainsi qu'à la commission Affaires européennes et internationales avec la préparation d'un séminaire sur la lutte contre la haine en ligne, et au groupe de rédaction des Notes de la Licra animé par Dominique Morel.

Plusieurs visioconférences ont été organisées, notamment à l'attention de collectifs en Espagne, situés dans la ville de Cordoue, et en Argentine, à Buenos Aires, pour présenter et expliquer la position de la Licra face au racisme et à l'antisémitisme en Europe et en France.

Enfin, les activités culturelles de la Licra ont également consisté en la poursuite des actions propres à la commission : par exemple, la labellisation de nouvelles pièces de théâtre et de nouveaux films. Des groupes de travail spécifiques à la mise en place de projets ont été animés : L'Universalisme en fête - Lire contre la haine et les Quatrièmes Journées des Justes - Journées franco-suisses des Justes, de la fuite des huguenots au XVIII^e siècle à celle des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. La pandémie nous a contraints à reporter ces

deux grandes manifestations culturelles qui auront lieu au début de l'été puis de l'automne 2022.

La Licra à Avignon 2021 a pu se tenir et a remporté un vif succès. La plaquette de la Licra pour Avignon, reconnaissable entre toutes grâce à l'affiche créée comme chaque année par Bruno Théry, est de mieux en mieux reçue par le public des festivaliers. Les rencontres et « bords de scène » sont bien accueillis – avec une mention particulière cette année pour le débat entre la plasticienne et chorégraphe Mylène Benoit et la rabbin Delphine Horvilleur sur le thème le matriarcat, quand le passé éclaire l'avenir, dans le cadre des Ateliers de la pensée, dont la direction du festival d'Avignon nous a confié que c'était le débat qui avait rencontré le plus grand succès auprès du public.

Une refondation du fonctionnement administrative de la commission est en cours et la première réunion de la nouvelle commission est prévue le samedi 15 janvier 2022. ●

Rapport d'activités de la commission

2021

*Par Bernard Ravet et Hélène Bouniol,
président et vice-présidente de commission*

.....

Depuis 2018, la Licra est engagée dans un plan de développement d'actions en milieu scolaire permettant aux élèves de mieux comprendre et d'agir face aux mécanismes du racisme et de l'antisémitisme, avec le soutien de partenaires institutionnels tels que la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) et le ministère de l'Éducation nationale.

En 2021, son déploiement a été poursuivi auprès des élèves des premier et second degrés dans un grand nombre de territoires. Toutefois, les interventions se sont interrompues en mars et avril 2021 à cause du confinement et de la fermeture des établissements scolaires pour cause de crise sanitaire.

Tout au long de l'année, la formation et l'échange de pratiques ont guidé l'action éducative de la Licra avec l'organisation de visioconférences et de webinaires.

Le travail de la commission Éducation, renommée Réseau Éducation Licra, est de mettre en œuvre les différents partenariats, de poursuivre la prise en compte des problèmes de racisme et d'antisémitisme sur tout le territoire et de répondre à de nouvelles problématiques comme la haine sur internet et la radicalisation.

Structurer les équipes éducatives de la Licra

Depuis le début de l'année 2021, la Licra développe son service Éducation, avec pour objectif d'agrandir son équipe de permanents en lien avec des intervenants professionnels, en appui des intervenants bénévoles afin de couvrir l'ensemble du territoire métropolitain et de venir en aide aux sections locales rencontrant des difficultés à répondre aux demandes d'établissements scolaires et universitaires. A ce jour, le service éducation comprend la chargée de mission Education, Audrey Koulidiati, la responsable des opérations, Nathalie Rosell, le président, Bernard Ravet, et la vice-présidente, Hélène Bouniol.

La nouvelle organisation de l'équipe éducative de la Licra a pour objectifs : de répondre à une demande grandissante de la communauté éducative, de produire de nouveaux modules d'intervention thématiques, et d'accompagner des projets d'établissement dans la durée avec des actions éducatives, sociales et citoyennes qui touchent les jeunes mais aussi leurs familles.

Intervenir dans un grand nombre de territoires

Forte de ses 53 sections, la Licra intervient sur l'ensemble du territoire dans les écoles maternelles et élémentaires, les établissements du second degré d'enseignement général et professionnel - collèges, lycées et classes relais - privilégiant les quartiers de la politique de la ville (QPV). Les thématiques des interventions sont la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. En dépit du contexte sanitaire particulièrement strict, les demandes d'interventions se sont poursuivies – soulignant l'importance de ce type d'actions. Afin de répondre au plus grand nombre, la Licra travaille à former de plus en plus d'intervenants scolaires.

De plus, la Licra a signé avec la Ville de Sarcelles un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme incluant un volet éducation et des projets d'établissement en continu sur les 3 prochaines années et a été retenu par le conseil départemental de l'Essonne pour sensibiliser les collégiens de ce département aux dangers de la haine en ligne et prévenir la radicalisation sur les réseaux sociaux. L'équipe éducation travaille également avec le service jeunesse et périscolaire de la mairie de Neuville-sur-Orge, la ville de Roubaix dans le cadre du Plan laïcité et éducation à la citoyenneté et la cité éducative de Maubeuge.

En 2021, 13 511 élèves ont été sensibilisés, ce qui correspond à 553 interventions réalisées.

Favoriser le travail en réseau

Le réseau Éducation de la Licra favorise les échanges de bonnes pratiques entre les intervenants scolaires des différentes sections locales. L'idée est de capitaliser sur l'existant et de concevoir de nouvelles ressources.

Le Collectif Vigilance Collèges Lycées (VCL) né au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, rassemble des enseignants qui luttent contre les atteintes à la laïcité et pour la liberté pédagogique dans les établissements du secondaire. Des membres de la commission Éducation ont rencontré des représentants de VCL, dans le but de mettre en place un partenariat. Les membres du collectif solliciteront les équipes de la Licra pour organiser des interventions scolaires dans leurs établissements et expérimenter d'autres actions comme le service civique citoyen.

La Licra souhaite créer un réseau de jeunes ambassadeurs, avec des élèves porteurs des valeurs de la Licra afin de les promouvoir auprès de leurs camarades. Ils joueront également un rôle auprès de leurs parents. Ils seront formés puis accompagnés par des « parrains » bénévoles de la Licra. Ce réseau national de jeunes militants permettra d'alimenter notre réflexion sur les questions éducatives et les sujets qui touchent la jeunesse notamment via les réseaux sociaux. Le projet est accessible via ce lien : <https://www.licra.org/wp-content/uploads/DEPLIANT-AMBASSEDEURS-V2.pdf>

La section locale Auvergne Rhône Alpes de la Licra qui a réalisé 130 interventions auprès de plus 3000 élèves, a lancé une étude d'impact afin d'étudier certains aspects sociaux des interventions, tels que les éléments redondants avec les enseignants, la pertinence du vocabulaire utilisé et les effets après l'intervention. Si les interventions sont appréciées, et que les enfants adhèrent aux valeurs de la République, l'exercice au quotidien reste mitigé. Cette étude qui dure quatre ans concerne un collège de l'agglomération lyonnaise. Les interventions sont faites avec un étudiant-chercheur dans six classes de sixième. Deux interventions sont organisées par classe, la deuxième permettant de comprendre ce que les élèves ont retenu de la première. Les résultats intermédiaires de l'étude mettent en relief les discours et les pédagogies les mieux adaptés.

Formez les intervenants de la Licra

La formation de nos intervenants est assurée par des sessions de formation organisées par l'École des Militants et la commission Éducation, la formation in situ lors des interventions scolaires en situation d'accompagnant, ainsi que la documentation personnelle, et le travail en groupe dit d'analyse de la pratique, prenant la forme de tours de table sur des questions-réponses posées par des élèves.

En 2021, ce sont 4 sessions de formation qui ont été dispensées à une cinquantaine de bénévoles des sections de Montbrison-Forez, Romans, Roanne, Lyon et Puy-en-Velay ainsi que de la région Ile de France pour intervenir dans les établissements scolaires.

Produire des nouvelles ressources

En septembre 2019, la commission s'est mobilisée pour faire émerger les questions posées par les élèves, tous niveaux confondus, et systématiquement relevées lors des interventions. Quatorze thèmes ont été définis avant que ne débute le processus d'écriture collaborative. Les intervenants en milieu scolaire ont contribué à un premier niveau d'écriture, puis un groupe de travail s'est réuni régulièrement pour rédiger les réponses adaptées. Dans un souci de cohérence et d'harmonisation, une relecture d'ensemble a été effectuée par un groupe de membres du bureau exécutif. De ce travail collaboratif est né le livret *Questions Élèves/Réponses Licra*.

Les Ateliers thématiques de la Licra sont issus de la volonté des membres du réseau de partager leur expertise et leur expérience d'un sujet. Si le format des ateliers est variable, leur point commun est l'échanges de savoirs et de bonnes pratiques. L'unique contrainte est la production d'un compte rendu afin que ces travaux collectifs puissent bénéficier à l'ensemble de notre réseau.

- *Atelier « Construire un atelier citoyen à partir du numérique » piloté par Jean Alvarez* : Les comportements en ligne sont de plus en plus complexes. Cet atelier a pour objectif de réduire la fracture numérique dans les réseaux d'éducation prioritaire et d'aider les enfants à avoir un usage rationnel et responsable d'internet tout en développant leur esprit critique.
- *Atelier « Préparer une intervention sur la laïcité à l'école élémentaire et au collège » piloté par Liliane Rosenberg* : Quelles sont les méthodes et les outils pédagogiques permettant aux enfants des classes élémentaires et de collèges de comprendre la laïcité, d'échanger, témoigner et débattre selon leur niveau, leur maturité et leur vécu ?
- *Atelier « Vous avez dit Islamisme ? » piloté par Chantal Bosse-Vidal* : L'objectif de cet atelier est de comprendre les origines historiques, géopolitiques de cette idéologie qu'est l'islamisme politique.
- *Atelier « Réseaux sociaux et Internet » piloté par Henry Paszt* : Cet atelier présente le fonctionnement d'internet et des réseaux sociaux afin d'avoir une meilleure connaissance des dangers auxquels s'exposent les enfants en ligne. 63 % des 13-18 ans ont déjà été exposés à un contenu choquant.

Dans le cadre la panthéonisation de Joséphine Baker le 30 novembre 2021, la commission Éducation a réalisé un dépliant « Joséphine Baker au Panthéon » avec l'aide de l'école de design « Les Maristes » de Marseille. 24 réalisations graphiques ont été produites par les élèves. Après consultation au sein de la Licra, c'est la réalisation de Loïc Rosa qui a obtenu la majorité des voix et qui donc a été retenue pour illustrer le dépliant diffusé par la Licra dans le cadre des interventions scolaires : <https://www.licra.org/wp-content/uploads/Loic-ROSA-depliant-JB-bords-perdus.pdf>. L'ensemble des réalisations des élèves ont été publiées sur les réseaux sociaux de la Licra.

Proposer des rendez-vous numériques

Le contexte de pandémie a permis de développer de nouveaux formats numériques pour poursuivre la formation et l'accompagnement des intervenants scolaires et plus largement de la communauté éducative. C'est ainsi que sont nés les webinaires intitulés « les Rendez-Vous des Experts », ouverts à tous sur inscription et diffusés en live sur Facebook.

Le rendez-vous du 13 janvier était dédié aux « Théories du complot chez les adolescents » présenté par Bernard Ravet et avec Rudy Reichstadt, fondateur et directeur du

site de référence ConspiracyWatch.info, en lien avec son dernier livre *L'opium des imbéciles : essai sur la question complotiste*. Celui du 30 mars questionnait « La radicalisation des jeunes au sein de l'École » avec Jacqueline Costa-Lascoux, juriste, sociologue, directrice de recherche au CNRS, chercheuse associée au Cevipof, déléguée à la prévention de la radicalisation pour la Licra. L'invité du rendez-vous sur « La laïcité à l'École » du 19 juin était Alain Seksig, ancien instituteur, inspecteur général de l'Education Nationale, Secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité de l'Education. Le 28 septembre, c'est Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris qui est intervenu sur « Les religions, l'école et la laïcité, partie 1 ». Le 26 octobre, Yann Boissière, rabbin du Mouvement Juif Libéral de France (MJLF), a participé à la partie 2 du webinaire sur « Les religions, l'école et la laïcité ».

Les productions ayant mobilisé d'autres ressources que la seule commission Education

Développer le campus numérique de la Licra

Sapio, le campus numérique de la Licra, est né de la volonté de proposer aux enseignants et élèves des établissements secondaires, des ressources pour aborder des thèmes sensibles, à la une de l'actualité : « Racisme », « Antisémitisme », « Discriminations », « Radicalisation », « Négationnisme », « Complotisme », « Antiracisme », « Laïcité », « Mémoire » et « Sport ». Sapio apporte des repères sous la forme principale de vidéos courtes, de 2 à 3 minutes chacune, de deux types : des vidéos dessinées d'abord, qui font le point sur des questions régulièrement soulevées en cours, dès lors que sont évoqués certains sujets en lien avec les programmes scolaires, ou des points de crispation auxquels doit faire face l'institution scolaire ; des interviews d'experts, ensuite, présentées sous la forme d'un jeu de questions/réponses relatives aux différents thèmes : elles sont une aide pour les enseignants qui peuvent mettre à niveau leurs connaissances sur des sujets complexes comme la négation des génocides, la haine en ligne ou encore le complotisme. Des spécialistes de ces sujets ont participé à la construction et à la validation des différentes ressources : Gwénaële Calvès, Jacqueline Costa-Lascoux, Emmanuel Debono, Valérie Igounet, Tristan Mendès France, ou encore Rudy Reichstadt. Les ressources sont accompagnées d'outils destinés à faciliter leur prise en main et leur mise en œuvre dans des contextes pédagogiques. Ils prennent en compte la diversité des publics en proposant, pour les mêmes ressources, différents niveaux de lecture et de langage. En 2021, SAPIO a cumulé plus de 92 000 vues sur les réseaux sociaux.

Sapio existe aujourd'hui sous la forme d'un site Internet <https://www.sapio.co> et d'une chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/c/Sapio-co>

Les notes de la Licra

Dès 2020, une série de livrets intitulé *Les Notes de la Licra* auxquelles ont participé plusieurs membres du bureau exécutif de la Licra, Abraham Bengio, Alexandra Demarigny, Dominique Morel, Stéphane Nivet, Francois Rachline, Antoine Spire, et Corinne Tapiero, a été mis à disposition de nos militants afin de les remettre aux élèves après leurs interventions scolaires. Les objectifs sont multiples :

- Offrir un support écrit venant compléter chaque intervention en milieu scolaire sur les thèmes abordés (racisme, antisémitisme, complotisme, liberté d'expression, laïcité, fake news...)
- Nourrir d'avantage la réflexion des élèves déjà sensibilisés par un intervenant de la Licra
- Proposer aux professeurs des éléments de langage sur lesquels s'appuyer pour préparer leurs cours sur la citoyenneté et l'apprentissage des valeurs républicaines

Abordant chacun un thème précis, chaque livret est ponctué par une vidéo accessible via un QR code sur la 4e de couverture, chacun mettant à l'honneur une grande figure de l'antiracisme et de l'universalisme.

Les notes de la Licra n°1 :



Les notes de la Licra n°2 :



En 2021, deux nouveaux livrets ont été publiés : « Fake-news et complotisme » accessible via ce lien <https://www.licra.org/wp-content/uploads/Livret-2.pdf>, et « Liberté d'expression » via ce lien https://www.licra.org/wp-content/uploads/LIVRET_Liberte-dexpression-2.pdf. •

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Rapport d'activités de la délégation

2021

*Par Margie-Giuseppina Bruna, Déléguée à la diversité,
à l'enseignement supérieur*

Intensifier la politique de formation des référents des établissements

Dans le cadre du renforcement du réseau de personnes-ressources dans les établissements d'enseignement supérieur, la Licra a proposé des formations dans le but de les aider à prévenir et à traiter les phénomènes racistes, antisémites et discriminatoires. Ainsi, elle a promu et animé des formations destinées aux principaux acteurs du monde de l'enseignement supérieur et notamment les référents racisme et antisémitisme, les référents laïcité ainsi que les personnels du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ces sessions de formation ont été proposées principalement de manière présentielle mais également par le biais de la visio-conférence du fait du contexte de la pandémie de Covid-19.

Sensibiliser les campus universitaires et les grandes écoles

Des conférences et des débats ont été proposés aux étudiants des universités et des grandes écoles afin de sensibiliser les nouvelles générations aux droits humains, à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, et afin d'encourager leur engagement citoyen. Le président de la Licra est notamment intervenu le 26 janvier 2021 auprès des étudiants de l'EM Lyon lors d'une conférence sur le thème « Jusqu'où va la liberté d'expression ? ». Cette conférence de sensibilisation a été organisée, en collaboration avec l'association Forum, pour toutes les étudiantes et tous les étudiants des 3 campus français.

La Licra a également participé en 2021 aux Assises nationales contre le négationnisme avec la Paris School of Business. Organisées en partenariat avec la Licra par Frédéric Encel, géopolitologue et professeur, les Assises sont, depuis 2010, le point de ralliement de nombreux intellectuels, chercheurs et journalistes spécialisés sur la question.

En 2021, une convention de partenariat a été signée avec Sciences Po Paris et ses différents campus, notamment ceux de Reims et du Havre, afin de proposer un module sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les

discriminations à l'ensemble des élèves responsables d'associations. Dès le mois d'octobre à la fin de l'année 2021, près de 11 sessions – en présentiel et en distanciel – ont été organisées rassemblant plus de 200 élèves. Ces sessions ont permis d'aborder et de dialoguer sur les thèmes suivants : les causes du racisme et les biais cognitifs, les discours de haine en ligne, la prévention et la lutte contre les discriminations. Plusieurs sessions ont également été proposées en anglais, sur les campus anglophones. La convention se poursuivra en 2022 avec de nouvelles sessions à destination des élèves. En parallèle, grâce à la mise en place de cette convention, l'association du Prix Mirabeau, concours d'éloquence rassemblant des élèves de tous les I.E.P. de France, et présidé par des élèves de Sciences Po Paris en 2021, a sollicité la Licra afin de sensibiliser tous les élèves participant au concours lors de sessions prévues en janvier 2022.

Dans le cadre du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020, piloté par la Dilcrah, la Licra, en lien avec le Défenseur des droits et l'Association française des managers de la diversité, met également à disposition sa plateforme d'aide juridique gratuite aux personnels mais aussi aux étudiants. Cette action fait suite à la contribution de la Licra au Copil « Lutte contre les discriminations » du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ayant accouché notamment d'une fiche réflexe dédiée au sujet.

Accompagner à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

La Licra a eu des échanges suivis avec le réseau d'universitaires Vigilance Universités sur les problématiques propres aux universités en matière de discriminations, de manquement à la laïcité et de communautarisme. Elle est également sollicitée régulièrement par des établissements d'enseignement supérieur pour des avis, dans nos champs de compétence, à l'échelle du siège et des sections.

Afin d'accompagner son réseau de partenaires, la Licra a développé des outils éducatifs. Du fait du Covid-19, elle a investi le monde des ressources en ligne proposant des contenus spécifiques pour les universitaires sur le Campus numérique Sapio. Elle a accompagné le projet documentaire « Les derniers » de Sophie Nahum sur la

mémoire de la Shoah. Un calendrier antiraciste a également été mis en œuvre sur les réseaux sociaux. En complément, le journal historique de la Licra, *le DDV*, le Droit de Vivre, a été entièrement transformé en revue moderne où une large place a été accordée à des universitaires, dans les rubriques régulières aussi bien que dans les numéros thématiques, autour des enjeux de la laïcité, de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, ainsi que la promotion du vivre-ensemble républicain. A titre d'exemple, le numéro de septembre 2021 portait sur « L'école contre le racisme » et celui de décembre 2021 sur les « discriminations » et a pu dénombrer plusieurs contributions d'universitaires.

Comprendre les problématiques de discriminations au travail et mesurer l'efficacité et l'impact des démarches diversité en entreprise

Le projet de recherche-action pluriannuel « Index diversité » porté par la Licra et la chaire « Entreprise Inclusive » de l'IPAG Business School, s'insère et contribue aux débats autour de la mesure de la diversité en entreprise et dans la fonction publique ainsi qu'aux études de socio-efficacité et d'impact des démarches de non-discrimination et de diversité.

Ce projet est mené par Isabelle Quentin-Lévy, déléguée exécutive adjointe à la diversité, et Maria Giuseppina Bruna, déléguée exécutive à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la diversité à la Licra et directrice-fondatrice de la chaire

IPAG « Entreprise Inclusive ». Les travaux menés dans le cadre de ce projet de recherche-action se placent à la jonction de préoccupations politiques, managériales et citoyennes. Elles embrassent une approche académique rigoureuse, pénétrée de neutralité axiologique, de distanciation critique et de réflexivité, afin d'explorer des sujets sensibles, de grande actualité et à forte prégnance socio-organisationnelle. Initié en 2020, le projet a pris de l'ampleur en 2021 et est appelé, bien entendu, à se poursuivre dans les années à venir. Des travaux de terrain ont été notamment menés en concertation avec plusieurs acteurs professionnels spécialisés dans l'élaboration et l'utilisation de systèmes d'évaluation de situation et de mesure d'impact des démarches de diversité et d'inclusion en entreprise, par exemple, Mixity.

Représentée par Maria Giuseppina Bruna et Isabelle Quentin-Lévy, la Licra a, par ailleurs, été auditionnée dans le cadre du projet européen « *Négocier la diversité dans les espaces publics européens – PLURISPACE* », porté par le Centre de Relations Internationales de Sciences Po (CERI - SciencesPo), en collaboration avec l'Université de Bristol (GB), l'Université d'Oslo (Norvège) et l'Université Pompeu Fabra (Espagne).

Par ailleurs, la thèse de doctorat en sciences de gestion initiée en décembre 2021 par Isabelle Quentin-Lévy à l'Université de Montpellier (sous la codirection de Marion Polge et Maria Giuseppina Bruna) constituera l'une des pièces maîtresses et des contributions clés du projet de recherche-action « Index diversité ».

FORMATION

Rapport d'activités de la délégation

2021

Par Dominique Morel, trésorier de la Licra,
délégué à la formation aux entreprises

Constats et Objectif

L'entreprise est un lieu où l'expression de l'altérité et la relation à l'autre semblent désormais ternies par des clivages sociaux culturels. L'origine, la culture, la formation, l'appartenance à une classe sociale, le lieu de résidence, l'apparence physique et leur cortège de présupposés, de préjugés et de stéréotypes sont autant de facteurs qui sont devenus des moyens ouverts d'exprimer parfois avec violence des exigences et revendications auxquelles les dirigeants et décideurs semblent de moins en moins préparés. Ce qui, il y a quelques années pouvait relever du fait divers que l'on exprimait de façon anecdotique devient de plus en plus fréquent, oppressant et anxiogène sans que des réponses évidentes et pratiques semblent pouvoir être apportées à l'entreprise, ses dirigeants et salariés.

Une prise de conscience à laquelle il est désormais indispensable d'apporter une réponse concrète à ces questions, est évidente.

L'objectif pour la Licra est de faire bénéficier de son analyse et de son expérience, de les partager avec les entreprises et leurs dirigeants pour tenter de faire reculer toutes formes de racisme et de discrimination et favoriser l'égalité des chances.

1. Un trait de désunion entre le vocabulaire de l'entreprise et le langage courant

Le monde de l'entreprise et son management ont développé un vocabulaire dont le sens révèle une sorte d'amortisseur lénifiant sur la manière de poser certaines questions et d'y apporter une réponse.

Au terme Diversité, il faut rattacher les questions de racisme et de fait religieux.

Au terme RSE, il faut rattacher la manière de considérer les discriminations.

Au terme RPS, il faut relier les formes de harcèlements, de la prise en compte de la notion de justice organisationnelle, du respect de la règle et de la gestion de sa transgression et du statut de l'erreur.

L'entreprise en elle-même ne discrimine pas, elle n'est pas raciste, elle est juste dans ses principes et fondements... ce sont les individus qui composent l'organisation et qui la représentent qui sont susceptibles de discriminer, d'être injustes, d'être racistes.

La conséquence majeure est une forme de déni de responsabilité sur ces questions.

2. Les préoccupations des chefs d'entreprise

Le chef d'entreprise a pour préoccupation et pour responsabilité principale le maintien de l'efficacité économique de son organisation.

Sa formation le destine davantage à se préoccuper des questions techniques, de la gestion de la production, du contrôle des coûts, de la recherche des synergies, de la politique commerciale.

Ces questions humaines rentrent rarement de manière constante dans son champ de compétence et il y a un déni de responsabilité dans l'anticipation des difficultés qui à ses yeux relèvent plus de faits de société en général et non de sa société en particulier.

Enfin il est délicat pour un décideur d'afficher son impuissance et de ne pas trouver de façon naturelle les solutions adaptées à un problème mal posé et formulé de manière inappropriée.

3. Les angles morts de la gestion

Ils résultent de deux facteurs évoqués précédemment : celui de ne pas voir (absence de volonté) et celui de ne pas être capable (incapacité technique) de nommer et de traiter ce qu'il voit, constate ou qu'on lui rapporte.

Dans la gestion du fait entrepreneurial, le facteur humain prend toujours le pas sur l'objet de l'organisation, le lien entre les personnes est toujours plus important que l'enjeu. Cette évidence est le plus souvent oubliée. Ce qui engendre mal être et dysfonctionnement, tensions et conflits, et en définitive absence de dialogue car on attend de l'extérieur (régulation d'un fait de société) une solution qui doit être trouvée dans les espaces de communication intérieurs de l'entreprise. En effet on ne peut répondre de manière uniforme à une question posée de façon générale alors qu'il faut prendre en compte les spécificités culturelles, l'activité et l'objet de l'entreprise.

4. La solution adaptée doit venir de l'entreprise dont il faut évaluer la spécificité et ne pas dépendre uniquement d'un cadre législatif général

Il faut prendre en considération cinq sujets à traiter

1. Comment se construit la règle dans l'organisation, comment est-elle énoncée, comment gère-t-on sa transgression ?
2. Comment est définie la notion de justice organisationnelle ? Comment la mesure-t-on dans les différentes sphères d'appartenance de l'organisation ? Comment la fait-on respecter et comment la fait-on évoluer ?
3. Comment fait-on pour réduire les angles morts dans le pilotage humain de l'entreprise évoqués précédemment ?
4. Comment intègre-t-on la notion de soumission à l'autorité à l'intérieur de l'organisation alors que la référence extérieure est celle de l'insoumission à l'autorité relayée par les médias et devenue un lot quotidien ?
5. La transmission des savoirs, du savoir-faire, des savoir-être dépassent désormais les contours de la sphère interne de l'entreprise, les attitudes et comportements trouvent leur référence dans des cercles d'appartenances externes à l'entreprise, dans les médias, les réseaux sociaux, les influenceurs et groupes de discussions.

5. Les conditions de la réussite

Elles dépendent de plusieurs facteurs :

Une **capacité** de faire sien les constats qui précèdent et une **volonté** de faire accompagner...et de rechercher les meilleures compétences externes. (Licra)

Se sentir impliqué et non seulement concerné par le sujet. Le fait d'être impliqué est la seule attitude qui autorise à comprendre ce qui est compliqué dans un phénomène et donc de l'expliquer pour le faire évoluer.

Il faut privilégier les **prises de conscience** plutôt que les **attitudes de conviction**.

Ce n'est pas en utilisant des **arènes de diatribes** que l'on résoudra ces questions mais en créant des **espaces sacrés de dialogues** entre les cultures

• Nos partenariats

La Licra a noué des partenariats actifs avec L'Oréal, le PSG, Kangourou Kids et Sciences Po Paris, forme leurs équipes et les conseille notamment au service de leur RSE. ●

FORMATIONS POLICE- GENDARMERIE

Rapport d'activités de la délégation

2021

*Par Patrice Bilgorai, chargé national des formations Police-Gendarmerie
et Dominique Morel, trésorier de la Licra,
délégué à la formation aux entreprises*

Bilan de l'année 2021 des interventions police et gendarmerie

La Licra intervient dans les écoles de police et de gendarmerie depuis plus de dix ans. C'est par la volonté partagée de voir les forces de police et de gendarmerie davantage impliquées et concernées par la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, d'améliorer et renforcer le partenariat en matière d'aide et d'accueil des victimes, qu'une nouvelle convention cadre a été signée entre la Licra et le ministère de l'Intérieur.

Un nombre d'interventions important et inédit sur le territoire français métropolitain

Conformément aux engagements pris par notre association, la Licra a intensifié ses interventions en formation initiale auprès des écoles de police et de gendarmerie. Ainsi, sur l'année 2021, la Licra totalise un nombre de 56 interventions auprès des forces de l'ordre ; touchant 7 249 élèves.

- Écoles nationales de police : 33 interventions pour 4053 élèves
- Écoles de gendarmerie : 18 interventions pour 2521 élèves
- ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : 1 intervention pour 70 élèves
- Plateforme en ligne violences sexistes et sexuelle de Guyancourt : 1 intervention pour 65 élèves
- Écoles nationales de police : 33 interventions pour 4053 élèves
- Forums des associations : 3 interventions pour 540 élèves

Total d'interventions : 56 auprès de 7249 élèves

Sur l'année 2021, la Licra a réalisé 33 interventions auprès de plusieurs promotions d'élèves gardiens de la paix au sein de huit écoles nationales de Police : Saint-Malo, Oissel, Roubaix, Sens, Montbéliard, Périgueux, Nîmes, Reims et Toulouse et du centre de formation de police de Chassieu.

De novembre 2020 à novembre 2021, la Licra a réalisé 18 interventions auprès des cinq écoles de gendarmerie nationale, à Chaumont, Dijon, Tulle, Châteaulin et Montluçon. Au sein des écoles de gendarmerie, les interventions ont

été planifiées par la Direction générale de la gendarmerie nationale sur des créneaux communs avec la Dilcrah et l'association Flag!

Au total en 2021, l'association est intervenue à 51 reprises dans les écoles devant plus de 6 500 élèves gardiens de la paix et élèves gendarmes confondus.

La Licra est également intervenue devant les élèves-commissaires de l'École nationale supérieure de la police nationale (ENSP) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. À cette occasion, l'association a évoqué le contenu des interventions réalisées auprès des élèves gardiens de la paix. Elle a également expliqué le fonctionnement du service juridique de la Licra et ses actions à l'encontre de la haine en ligne et de l'ensemble des faits racistes et antisémites qui lui sont signalés, y compris la lutte contre les discriminations et l'accueil des victimes.

La Licra est également intervenue à Guyancourt auprès des opérateurs de plateforme de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes de la Police nationale, au cours de leur formation initiale dans le cadre d'un module sur les discriminations et tout type de haine. En effet, cette plateforme a vocation à s'élargir aux infractions liées aux discriminations et au cyberharcèlement.

Pour la première fois, la Licra est intervenue dans les écoles de gendarmerie à trois reprises dans le cadre des forums d'associations de victimes. Les sections les plus proches de ces écoles sont intervenues afin de partager avec les élèves leur accueil des victimes au niveau local ainsi que les autres actions de leur section.

Un contenu harmonisé et validé par les directions générales de la police et de la gendarmerie nationale et les écoles

L'association a pour la première fois construit et proposé un nouveau module au niveau national afin d'assurer la cohérence et l'harmonisation de ces interventions dans toutes les écoles de police et de gendarmerie. La Licra parle désormais d'une même voix, ce qui lui a permis d'obtenir la confiance et de renforcer sa présence auprès des écoles. Chaque militant s'approprie le contenu du module, l'enrichit et le nourrit également de sa propre expérience, notamment en matière d'accueil de victimes.

Concernant le contenu, la Licra partage et échange avec les élèves gendarmes et élèves gardiens de la paix, sur son expérience d'accueil de victimes de racisme et d'antisémitisme et sur l'importance de les accueillir dans des conditions convenables. Elle évoque des cas concrets de dossiers dans lesquels les militants ont été amenés à accompagner des victimes et à entreprendre avec elles des démarches pour faire valoir leurs droits. L'association souligne également la nécessité de renforcer sa collaboration avec les forces de l'ordre afin d'améliorer l'accueil des victimes de racisme et d'antisémitisme. Cette collaboration s'appuie sur la complémentarité entre les missions des forces de l'ordre (recherche d'un auteur des faits en vue de sa condamnation) et celles de la Licra (réparation de la victime).

L'association réaffirme et explique aux élèves l'universalisme, une valeur essentielle qui guide ses engagements et ses actions. La Licra combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme et accueille à ce titre toutes les victimes, quelles que soient leur religion, leur couleur de peau et leurs origines. La Licra apporte également, et sans conteste, son soutien aux forces de l'ordre lorsqu'elles sont elles-mêmes victimes de racisme et/ou d'antisémitisme.

Enfin, afin de lutter contre le racisme et l'antisémitisme, la Licra aborde la notion des biais cognitifs et des comportements inhumains qui sont à l'origine ou entretiennent les stéréotypes, préjugés et comportements racistes ou antisémites.

Le message porté par la Licra est également adapté et évolue en fonction des retours des écoles mais aussi des questions et réactions de l'auditoire durant les interventions, par exemple, concernant des questions sur le racisme antiblanc ou sur la distinction entre le racisme et l'antisémitisme.

Ce module a été validé à la fois par la Direction Centrale du Recrutement et de la Formation de la Police Nationale et par le Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale, tant sur la forme que sur le fond.

De plus, les retours obtenus par les écoles à la suite des interventions sont pour la plupart élogieux, confortant ainsi les actions de l'association en formation initiale.

Lors des interventions en écoles de police et de gendarmerie, la Licra s'est vu octroyer un créneau d'intervention d'une heure, sauf exceptions. Or, le temps imparti est très contraint et laisse le temps d'échange souvent insatisfaisant alors qu'il constitue également un temps de formation et d'appropriation. Les élèves n'ont pas ou peu de place pour leurs questions, portant souvent sur des sujets qui ne sont pas abordés par l'intervenant. Enfin, l'intervenant ne peut aller au bout de la réponse attendue par le ou les élèves.

Des interventions animées par une équipe de militants actifs et motivés

Les interventions sont assurées, pour la première fois, par une équipe de militants motivés et formés pour sensibiliser les forces de l'ordre. Chaque militant a pris connaissance du contenu des interventions, par le biais d'une présentation active du module. Une salariée reste également à leur disposition pour les aider à maîtriser le module et à organiser les interventions. En 2021, 22 militants se sont investis dans les interventions en écoles de police et de gendarmerie. Cette équipe s'est étoffée tout au long de l'année, regroupant au total 33 militants de la Licra. Cette équipe comprend des militants de 12 sections différentes. Elle a l'avantage de couvrir presque l'ensemble du territoire métropolitain français et de pouvoir assurer la totalité des interventions proposées. Leur engagement a permis à la Licra d'assurer, en 2021, un nombre important d'interventions.

Des perspectives riches et prometteuses pour l'année 2022

Renforcer et pérenniser nos interventions

La Licra vient d'être sollicitée pour intervenir à l'École des officiers de la gendarmerie nationale de Melun en février 2022. Elle interviendra également auprès des gendarmes-adjoints sur le terrain (GAV APJA), notamment au sein de l'école de gendarmerie de Fontainebleau.

De plus, la Licra Nîmes a également été sollicitée par le Groupement départemental de la gendarmerie nationale (GDGN) pour intervenir auprès des cadets de la gendarmerie en 2022. La gendarmerie nationale, l'éducation nationale et les réservistes citoyens de la gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des cadets de la gendarmerie afin de promouvoir leur sens civique et développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs. Les formations se déroulent le samedi ou durant certains congés scolaires.

Améliorer nos modalités d'intervention

La Licra s'est vu proposer, par la Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale (DCRFPN), la réalisation de deux vidéos pédagogiques à destination de l'espace numérique de travail des élèves, constituant un prérequis avant les interventions. Ces vidéos ont été tournées au mois de novembre 2021 dans les locaux de la Licra, sous la direction de la Section de Production Multimédia de la DCRFPN. Dans une première vidéo, Mario Stasi, président de la Licra, présente l'association, revenant sur sa création avant de souligner les valeurs, les combats de la Licra et le large spectre de ses actions pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme. La seconde vidéo revient plus en détail sur la notion d'universalisme et sur les moyens déployés par notre association en matière d'aide et d'accueil des victimes. Ces vidéos permettent de varier les modes de communication et de dynamiser

les interventions, afin de dégager un temps d'échange plus important avec les élèves.

Côté gendarmerie, le CEGN a revu les modalités d'intervention tripartite Licra/DILCRAH/Flag! avec un passage à 1h30 pour les interventions de la Licra. Cela permettra de pallier le manque de temps et de développer des échanges approfondis avec les élèves. La Licra souhaiterait, pour plus de cohérence, que puisse être réalisé en gendarmerie un équivalent des vidéos réalisées avec le concours de la DCRFPN mais cette fois à destination de l'ENT des élèves gendarmes.

Approfondir la formation des militants et l'accueil des victimes

La Licra poursuit le développement de l'accueil des victimes au sein des sections locales à travers le partage d'expériences. Un module a été développé à destination de tout militant désireux d'accompagner les victimes d'actes racistes ou antisémites ou qui souhaite enrichir sa pratique. Ce module porte sur les modalités et l'organisation des permanences d'accueil ainsi que sur des bases juridiques permettant de faire de l'accès aux droits. Cinq sessions de formation ont eu lieu en 2021 à Metz, Reims, Strasbourg et Paris. Un stage de formation sera également mis en place dès janvier notamment sur les connaissances des institutions, le développement des actions communes avec les forces de l'ordre et sur le contenu et l'organisation des interventions. La mobilisation des sections sur l'ensemble du territoire initiée va se poursuivre afin que les sections de la Licra puissent toutes proposer un accueil de victimes.

L'association est en train de travailler sur un questionnaire pour aider les forces de l'ordre à recueillir les plaintes des victimes de racisme et d'antisémitisme. Cet outil a vocation à aider les forces de l'ordre à saisir les spécificités des différentes infractions liées au racisme et à l'antisémitisme,

et à établir des questions-types précises afin de mettre en évidence la motivation particulière de ces infractions.

En parallèle, l'association tend à mettre en valeur les bienfaits de cet accueil et réaliser une typologie des cas de victimes de racisme et d'antisémitisme par le biais de récits construits. Les militants ont eu l'occasion, au cours des différentes interventions, de partager des récits avec les élèves gendarmes et gardiens de la paix.

Développer la formation continue et les actions communes dans les territoires

Le 20 janvier, la convention départementale qui lie la Licra Nîmes et la Direction départementale de la sécurité publique et le Groupement départemental de gendarmerie nationale sera reconduite. La première convention fut signée en novembre 2012. Cette convention, outre les actions de formation et de sensibilisation dans le cadre de la formation initiale et continue des policiers et gendarmes, prend en compte, les actions innovantes menées depuis plusieurs années : expositions, échanges-débats, films sur la thématique du racisme et de l'antisémitisme. Des actions qui pourront (comme le souligne cette convention) opportunément favoriser le rapprochement entre lycéens, collégiens, les forces de l'ordre et les élèves policiers.

La Licra a également développé un partenariat avec la Maison de protection des familles du Gard concernant la finalisation d'une mallette pédagogique sur les thématiques du racisme et de l'antisémitisme. Cette mallette sera utilisée par les gendarmes dans le cadre de leurs interventions en milieu scolaire. La Licra a proposé, par ailleurs, une formation des mêmes gendarmes sur la prévention de la radicalisation.

A l'invitation du général Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale, la Licra va pouvoir développer les actions de sensibilisation auprès des unités opérationnelles de gendarmerie, en lien avec ses sections locales. ●

JURIDIQUE

Rapport d'activités de la commission

2021

Par Ilana Soskin, présidente de commission

La Licra dispose d'un réseau de plus de 100 avocats militants, intervenant à titre bénévole, répartis sur l'ensemble du territoire.

La commission Juridique, présidée par Me Ilana Soskin, se réunit une fois par mois pour analyser et émettre un avis juridique sur des dossiers remontés via les signalements reçus par le service juridique ou mis en avant dans l'actualité. Si une infraction est constituée et que la commission valide

l'intervention de la Licra, le dossier est alors confié à un avocat membre de la commission. En 2021, près de 100 procédures ont été ouvertes (signalement au parquet, plainte simple ou plainte avec constitution de partie civile, citation directe, intervention volontaire, etc.)

La présence de la Licra aux côtés du parquet représente la plupart du temps une valeur ajoutée. Par ailleurs, la Licra ne peut intervenir sans un accord exprès de la victime lorsque celle-ci est identifiée.

• Aider les victimes de racisme et d'antisémitisme

Le siège de la Licra dispose d'une permanence juridique gratuite à l'attention des victimes ou témoins en matière de racisme et d'antisémitisme. Cette permanence permet de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit des victimes.

Les victimes peuvent contacter le service juridique soit en contactant la permanence téléphonique au 01 45 08 08 08 (gratuite et ouverte tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) ; soit en remplissant le formulaire présent sur le site de la Licra intitulé « Signaler un fait de racisme / d'antisémitisme » (accessible en suivant ce lien : <http://www.licra.org/signaler>).

Le service juridique traite chaque signalement et conseille les victimes au cas par cas afin de leur faire connaître leurs droits. En plus du service d'aide aux victimes du siège national situé à Paris, la Licra accueille et conseille les victimes de racisme et d'antisémitisme partout en France par le biais de ses sections locales. Il existe une soixantaine de sections réparties sur l'ensemble du territoire national. Sur l'année 2021, près de 250 victimes ont été reçues par les sections de la Licra.

Les chiffres ci-dessous prennent uniquement en compte les victimes qui s'adressent à la permanence juridique du siège de la Licra, à Paris. Entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021, plus de 1000 signalements (hors contenus haineux sur Internet) ont été traités par le service juridique du siège de la Licra.

Les modes de signalement sont les suivants :

- Internet : 55%
- Appels : 42%
- Courriers : 2%
- Autres : 1%

Les modes de signalement qualifiés de « autres » concernent des saisines du service juridique par l'intermédiaire des sections locales ou d'autres membres de l'association.

Sur les 1036 signalements reçus, 526 faits rapportés étaient susceptibles de recevoir une qualification pénale, 296 affaires étaient non pénalement qualifiables, 172 en dehors de l'objet social de la Licra (haine anti-LGBT,

sexisme, problèmes de logement etc.) et 42 ne peuvent être classés en raison de l'absence de réponse des victimes.

Sur les 526 faits pénalement qualifiables¹, la répartition par infraction était la suivante :

- Propos racistes : 256
- Discrimination : 235
- Violences : 52
- Menaces : 41
- Dégradations : 14
- Contrôle au faciès : 7
- Autre : 5

Les faits qualifiés de « autres » concernent des qualifications diverses telles que la dénonciation calomnieuse ou le fichage.

Sur ces 525 faits pénalement qualifiables, 244 ont été suivis d'une action judiciaire : pénale, civile ou administrative (soit 45,7%) et 103 signalements ont fait l'objet d'une information sur la possibilité d'entamer des poursuites judiciaires. Les 281 signalements restants n'ont pas donné lieu à une action judiciaire, cette réponse n'étant pas forcément adaptée à la situation ou à la volonté de la victime. La Licra a alors simplement informé ou accompagné les personnes dans d'autres types d'actions telles que la médiation, la saisine du Défenseur des droits, la sollicitation d'un représentant du personnel, la rédaction d'un courrier de signalement.

Les lieux les plus récurrents de ces manifestations de racisme et d'antisémitisme sont les suivants²:

- Travail : 192
- Voisinage : 115
- Espace public : 96
- Scolaire : 80
- Communication : 80
- Administration : 46
- Relations privées : 46
- Forces de l'ordre : 45
- Services : 43
- Logement : 33
- Soins : 20
- Loisirs : 17
- Sport : 12
- Transports : 12
- Espace privé : 8
- Banques : 3

1. Le delta entre ces 525 faits pénalement qualifiables et les 609 infractions mentionnées dans le diagramme s'explique par le fait que certains signalements recouvrent plusieurs qualifications pénales.

2. Les « types de racisme » et les lieux de survenance de ces faits tiennent compte des 844 faits pénalement qualifiables ainsi que des signalements non pénalement qualifiables car même si ces derniers ne semblent pas tomber sous le coup de la loi pénale, ils témoignent du sentiment de racisme dont ont fait l'expérience les personnes ayant procédé à un signalement.

La répartition entre les signalements concernant l'antisémitisme et le racisme est la suivante :

- Racisme : 70%
- Antisémitisme : 30%

Les « types de racisme » signalés à la Licra³ :

- Anti-maghrébin / Anti-musulman : 279
- Anti-noir : 214
- Anti-origine / Anti-étranger : 54
- Anti-asiatique : 26
- Anti-blanc : 18
- Anti-tsiganisme : 13
- Autre : 13
- Anti-ultra marin : 6
- Anti-migrants : 6

Les « types de racisme » qualifiés de « autres » sont des cas particuliers plus rares de racisme contre une nationalité en particulier (cf. anti-portugais ; anti-allemand).

Développer le soutien psychologique aux personnes victimes de racisme et d'antisémitisme

La convention, signée le 21 décembre 2015 entre la Licra et France Victimes, permettant aux victimes de racisme et d'antisémitisme de recevoir une prise en charge psychologique, a fait l'objet d'un lancement officiel le 28 octobre 2016 sous la forme d'un comité de pilotage, en présence de la Dilcrah et du SADJAV (ministère de la Justice). Le pôle d'aide aux victimes de la Licra au siège a, entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021, utilisé le formulaire de saisine réciproque créé à l'occasion de cette convention à 92 reprises.

Lutter contre les discours haineux en ligne

La Licra met à la disposition des internautes un formulaire « signaler un contenu raciste sur Internet » par lequel ils peuvent informer la Licra de toute publication qui leur semble constitutive d'une infraction à caractère racial (formulaire accessible en suivant ce lien : <http://www.Licra.org/signaler>).

Entre le 1er novembre 2020 et le 1er novembre 2021, le service juridique a reçu et traité plus de 1800 signalements. Après analyse des 1865 publications, 844 ont été reconnues comme pénalement qualifiables. Les signalements non comptabilisés avaient, soit d'ores et déjà été supprimés par les plateformes en ligne, soit ne relevaient pas de la compétence de la Licra.

Les signalements pénalement qualifiables ont fait l'objet d'une demande de retrait, et/ou d'une action pénale selon une décision concertée avec la commission Juridique (signalement au parquet ou plainte). Etant précisé que 28 signalements ont finalement fait l'objet d'une action pénale.

La répartition des 1865 signalements en fonction du type de plateforme est la suivante :

- Réseaux sociaux : 73% (Twitter : 60,10% / Youtube :

20,87% / Facebook : 13,74% / VK : 3,82% / Tik Tok : 0,81% / Instagram : 0,51% / Discord : 0,15%)

Sur les 1865 signalements une grande majorité (73%), correspondant à 1361 signalements, portent donc sur des publications postées sur les réseaux sociaux, qui sont distingués comme suit : Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, TikTok, VK et les autres médias en ligne à savoir, les sites internet, les blogs, les forums.

Sur les 844 signalements qualifiables reçus, la répartition des signalements entre antisémitisme et racisme est la suivante :

- Racisme : 30,97%
- Antisémitisme : 69,03%

Par rapport à 2020, il semble qu'un changement de paradigme soit à l'œuvre. En effet, si en 2020 la répartition était égale entre les signalements qualifiables à caractère raciste (51%) et ceux à caractère antisémite (49%), en 2021, la tendance est à l'augmentation des signalements qualifiables à caractère antisémite.

Sur les 262 signalements reçus concernant une situation de racisme, la répartition en fonction du « type » de racisme est la suivante :

- Anti-maghrébin / Anti-musulman : 111
- Anti-noir : 98
- Anti-migrant : 29
- Anti-blanc : 12
- Anti-asiatique : 10
- Anti-tsigane : 5
- Autre : 29

La Licra observe une augmentation constante des signalements au regard des chiffres antérieurs : 985 en 2019 et 1336 en 2020.

Dans la droite lignée de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire, la majorité des signalements reçus témoigne de la prolifération des théories complotistes et de la résurgence de contenus antisémites sur les réseaux sociaux. Des pics de signalements ont été observés lors de moments clés à savoir la reprise des combats dans le conflit israélo-palestinien, les raids numériques (i.e. April Benayoum, Miss Provence 2020), la coupe de l'Euro de football avec des messages haineux à l'encontre de Kylian Mbappé, ou encore lors des différentes manifestations anti-passe sanitaire.

Durant l'été 2021, le service juridique a vu fleurir, essentiellement sur les réseaux sociaux, de nouveaux slogans sur internet (i.e. « Qui » ?) mais encore une vague de détournement des symboles de la Shoah et notamment des étoiles jaunes provenant de certains mouvements contestataires au passe sanitaire. La commission Juridique de la Licra a considéré que cela posait un problème éminent de respect à la mémoire et la souffrance des victimes de la Shoah. Utiliser le symbole de l'étoile jaune, c'est participer à la banalisation de la Shoah.

3. Idem.

Dans ce contexte, le service juridique de la Licra, accompagné par la commission Juridique, a tenté de trouver des moyens d'action en réponse à ces dérives. La Licra a par exemple signalé et interpellé plusieurs plateformes de commerce en ligne qui faisaient commerce de l'étoile jaune « non vacciné ». Ces plateformes ont retiré les produits litigieux et ont présenté leurs excuses. En outre, la Licra est intervenue dans le cadre du dossier mettant en cause Cassandra Fristot, qui avait défilé avec une pancarte

listant le nom de personnalités et le slogan « Qui ? » lors d'une manifestation à Metz l'été dernier. Concernant la lutte contre l'antisémitisme sur les réseaux sociaux, la Licra a également renforcé ses liens avec les grandes plateformes et des réunions ont été organisées afin de mieux lutter contre la désinformation, le complotisme et l'antisémitisme dans le contexte sanitaire particulier de la pandémie de Covid 19. ●

LAÏCITÉ

Rapport d'activités des États généraux de la laïcité

2021

Par Jacqueline Costa-Lascoux,
Déléguée à la prévention de la radicalisation

Après le lancement des États généraux de la laïcité, par la ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, des membres de la Licra ont créé un groupe de réflexion⁴ sur le thème « Comment faire vivre la laïcité ». Animé par Jacqueline Costa-Lascoux, le groupe s'est réuni à neuf reprises, de mai à décembre 2021. Plusieurs membres du groupe ont fourni des articles pour la revue et le site de la Licra. Les thématiques abordées ont emprunté deux directions : répondre à l'actualité et engager une réflexion de fond sur la laïcité au regard des valeurs de la Licra.

⋮ L'actualité de la laïcité

Contribution de la Licra aux États généraux de la laïcité

Un questionnaire, élaboré par Claude Secroun, adressé en juin 2021 aux sections locales, a permis que 58 propositions « Licra » soient soumises aux internautes sur le site de la consultation publique « États généraux de la laïcité ». Le site a fait l'objet de 500 000 consultations. L'action a mobilisé 24 sections, qui ont montré la diversité et la complémentarité des actions « Licra ».

Les résultats des consultations du campus numérique, Sapio, ont été joints à la contribution de la Licra aux États généraux de la laïcité, les vidéos les plus regardées étant, dans l'ordre : - Se moquer d'une religion, est-ce du racisme ? - La laïcité, qu'est-ce que c'est ?

Une note a été adressée au ministère sur les actions de la Licra, notamment sur l'affirmation des principes républicains et de la laïcité dans la prévention de la radicalisation, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la haine en ligne.

Relations avec la Grande Mosquée de Paris

La convention signée en 2021 entre la Licra et la Grande Mosquée de Paris, marque l'adhésion de celle-ci, formalisée dans une Charte étendue à plusieurs autres fédérations musulmanes⁵, à la laïcité et aux principes républicains. Sans ignorer les interrogations suscitées par cet événement majeur, piloté par François Rachline pour la Licra, le groupe a estimé que la laïcité ne saurait se confondre avec l'ignorance des religions en tant que faits de civilisation. Par ailleurs, la dissymétrie inévitable entre une organisation religieuse et une association laïque ne semble pas un obstacle à un travail commun d'information et de réflexion, de précision terminologique et d'analyse sémantique - la Licra a pour mission d'œuvrer avec tous ceux qui défendent les principes républicains, quelle que soit leur confession.

Réponse aux discours de haine

Le groupe des États généraux de la Licra s'est réuni au moment où le vote de la loi du 24 août 2021 et la proximité de l'élection présidentielle déclenchaient de vives polémiques. Régulièrement, le groupe a donc débattu

4. Fabielle Angel, Abraham Bengio, Annette Bloch Alain Blum, Philippe Foussier, François Rachline, Bernard Ravet, Victoria Rey, Claude Secroun.

5. Depuis le 25 décembre 2021, les trois fédérations de musulmans qui avaient refusé de signer la Charte des principes de l'islam de France l'ont désormais signée.

des moyens de rétablir les faits historiques et d'apporter des éléments de réponse rationnelle, sans vouloir imposer une ligne dogmatique. Plusieurs membres du groupe ont écrit dans *le DDV* à ce sujet. Le travail se poursuivra dans les mois à venir.

La profondeur historique et culturelle de la laïcité

Journées des Justes

Les *Journées des Justes* de juin 2022, coopération entre la France et la Suisse, sont organisées par Abraham Bengio et Alain Blum, côté français. La thématique de la laïcité est intégrée dans le programme de la première journée dédiée aux jeunes : elle aura valeur d'exemplarité sur l'universalisme au-delà des divisions religieuses, ethniques, identitaires... Une réunion préparatoire s'est tenue à Thonon-les-Bains, le 17 septembre 2021, au cours de laquelle un film-annonce a été tourné par Arthur Loubatié au Mémorial des Justes. Cet événement franco-suisse, par sa dimension internationale, s'accompagnera d'un travail sur les mots pour favoriser une compréhension commune.

Labellisation de spectacles ou d'œuvres

Abraham Bengio a proposé que la commission Culture apporte sa réflexion sur la diversité des messages culturels autour de la laïcité. Ainsi, un label Laïcité pourrait être délivré à des spectacles et des œuvres vivantes. À titre d'exemple, Corinne Berron et Hélène Serres, comédiennes et intervenantes scolaires de la Licra en Ile-de-France sont les auteurs d'une pièce de théâtre qui mérite ce label : *100% Marianne*. La laïcité et les principes républicains ne se résument pas à des lois, ils puisent leur force dans des idées et des philosophies qui inspirent des créations.

Le travail d'éducation et de transmission

Débat intergénérationnel

Les jeunes ont une perception de la laïcité souvent différente de celle des générations précédentes (cf. les enquêtes IFOP/Licra publiées dans *le DDV*). Ainsi, ils ont tendance à banaliser la signification du port de signes religieux ; de même, le concept d'intérêt général ne semble guère faire sens. Le groupe a donc souhaité associer des lycéens et des étudiants en leur donnant la parole, afin de mieux répondre aux interrogations de la société civile de façon intergénérationnelle.

Tous les membres du groupe ont porté témoignage des actions qu'ils mènent en ce sens. Fabielle Angel, notamment, a mis en œuvre, en Alsace, un projet de « quiz laïcité » dans le cadre du réseau des jeunes de la Licra, dont elle est responsable. Par ailleurs, Victoria Rey a commencé une série d'entretiens par questions ouvertes sur le même thème. Claude Secroun fait état de vidéos qui ont été tournées à Reims.

Transmission

Tous les débats du groupe ont abordé la question de l'éducation et de la transmission. Bernard Ravet, président de la commission Éducation de la Licra, et Annette Bloch, qui sont intervenus aux Universités d'automne de la Licra (8 au 10 octobre 2021), ont montré l'importance de travailler sur les méthodes d'animation et d'enseignement : comment partir des élèves, de leur parole, de leurs perceptions, au lieu de commencer par un rappel à la loi ; comment utiliser différents supports d'expression (la « méthode des vignettes », le théâtre, les jeux de rôles, la vidéo...) ; comment associer les parents ? À partir de ces expériences, l'idée de constituer une « banque de ressources Licra » apparaît essentielle.

Fête de la laïcité

À l'approche du 9 décembre, le groupe « États généraux de la laïcité » a souhaité célébrer la laïcité. C'est ainsi qu'un recueil de textes écrits par ses membres a été établi, éclairant la thématique à partir de points de vue différents, illustrant les talents de chacun, mais entrant en résonance les uns avec les autres de façon harmonieuse. Arthur Loubatié a publié ces textes le 9 décembre 2021 sur le site de la Licra avec un relais sur les réseaux sociaux. Ils seront également repris dans la newsletter, avec un encadré « Laïcité ». Le titre retenu est *La Licra fête la laïcité*. ●

MÉMOIRE, HISTOIRE & DROITS DE L'HOMME

Rapport d'activités de la commission

2021

*Par François Rachline, ancien président de la commission
et Stéphane Encel, nouveau président de la commission*

• Sous la présidence de François Rachline

La commission MHDH a développé et proposé plusieurs travaux notamment par le biais d'auditions, sur la question de l'immigration en France avec Didier Leschi, directeur de l'OFPPA, et sur le projet de loi visant à conforter les principes de la République, avec le député LREM, Guillaume Vuilletet.

La Licra représentée par Alain David et Galina Elbaz, a également poursuivi son action auprès de la CNCDH, en participant aux travaux sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et en contribuant au rapport annuel de la CNCDH.

En collaboration avec le Comité stratégique de la Licra, Gilles Kepel est intervenu à propos de son livre *Le Prophète et de la pandémie*. De même, Dounia Zedira a présenté et échangé avec les membres de la commission sur l'impact que peut revêtir les avancées scientifiques sur les droits de l'Homme. Son intervention met en évidence ce qui soulève des questions majeures dans le domaine de l'éthique biomédicale.

En parallèle, la commission MHDH s'est impliquée dans un travail en réseau en lien avec les autres commissions et comités de la Licra. Ainsi, Alexandra Demarigny et François Rachline ont contribué à l'élaboration des *Notes de la Licra*, à visée pédagogique, destinées à être distribuées dans les lieux scolaires où interviennent les militants de la Licra. De même qu'ils ont contribué, au côté d'Alain David, à la

publication d'articles dans le journal de la Licra, le *Droit de vivre*. Les liens avec le think tank de la Licra, *Le Cercle de la Licra*, présidé par Martine Benayoun, ainsi qu'avec la prospective, menée par Gérard Unger, ont été assurés par François Rachline.

• Sous la présidence de Stéphane Encel

Plusieurs recensions et commentaires d'ouvrages ont eu lieu en réunions de commission MHDH, et notamment sur le rapport *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie* de Benjamin Stora, et le rapport *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994)* de Vincent Duclert.

En novembre 2021, la projection d'un documentaire autour de Joséphine Baker, a été organisée, en présence du réalisateur, Jérémie Rozen, dans la ville de Villers-sur-Mer, sous l'égide de la municipalité, ainsi qu'à Paris.

Des lectures autour du livre de Mila, par un quorum de lecteurs, dans des librairies parisiennes, puis à travers la France, sont en cours d'organisation. Dans le cadre de cette action, sera développé un événement inaugural, en présence de personnalités et de Mila. De même que différents événements vont être mise en œuvre autour d'Hélios Azoulay, compositeur, musicien, auteur, passeur d'histoire(s), à propos des thèmes de la Mémoire et de la transmission. Enfin, un abécédaire des notions clés, des personnages et événements est en cours d'élaboration pour nourrir la réflexion et l'argumentaire des membres de la Licra. ●

Rapport d'activités de la délégation

2021

Par Philippe Schmidt, délégué au numérique

La délégation numérique de la Licra a été créée en 2019, à la suite de l'élection de Mario Stasi. Elle est présidée par Philippe Schmidt et se réunit une fois toutes les deux semaines afin d'échanger sur le développement de projets et centraliser les informations concernant le numérique au sein de l'association. Ainsi, les services des affaires européennes et internationales et le service juridique y interviennent systématiquement. Dès lors que des projets impliquent d'autres services de l'association et sont liés aux thématiques de la délégation, ces derniers y sont conviés. Ainsi, le service éducation de la Licra a pu présenter son projet de livret numérique.

Implications dans les projets internationaux et européens

Le projet Re-ACT (Remember and Act!) est financé par la Commission Européenne et coordonné par l'INACH (International Network Against Cyber Hate). La Licra, ainsi que l'association tchèque Romea et l'entreprise Synyo en sont partenaires.

L'objet de ce projet est d'entreprendre des recherches sur les liens entre les théories antiziganistes et antisémites et d'analyser comment ces anciens stéréotypes sont réactualisés aujourd'hui en ligne. Ces recherches ont mené à la publication de plusieurs rapports et documents analytiques disponibles sur le site <https://react.inach.net/>. Le consortium du projet Re-ACT a également créé une plateforme éducative regroupant de nombreux documents sur l'antisémitisme, l'antiziganisme et d'autres formes de haines, afin de mieux connaître et debunker ces discours haineux :

<https://rememberandact.eu/>

La Licra est aussi investie dans le projet européen Get the Trolls Out, coordonné par l'association britannique Media Diversity Institute (MDI). Six autres associations sont engagées dans ce projet : l'association allemande Amadeu Antonio Stiftung, l'organisation European Union of Jewish Students, l'association hongroise Center for Independent Journalism, l'association grecque Karpos, l'association belge European Network on Religion and Belief et l'association polonaise Never Again. L'objectif de Get the Trolls Out est de lutter contre les discriminations et l'intolérance fondées sur l'appartenance à une religion.

Les partenaires effectuent de la veille sur les réseaux sociaux et sur les médias traditionnels afin d'étudier les tendances de haine pour mieux les combattre. Chaque mois, des articles sont mis en ligne afin d'analyser les tendances haineuses dans les différents pays européens partenaires du projet. Les associations rédigent des rapports sur ces tendances. Ainsi, le dernier rapport traite des liens entre les théories conspirationnistes anti-vaccin et antisémites :

<https://getthetrollsout.org/resources/conspiracy-theories>

La Licra collabore avec les différentes institutions de l'Union Européenne. Elle est membre du réseau international de l'INACH qui regroupe une trentaine d'ONG luttant contre la haine en ligne.

Avec l'INACH, elle met à profit son expertise dans les discours de haine en ligne et coordonne des exercices de monitoring financés par la Commission Européenne. L'objectif de ces exercices est de signaler des discours haineux illégaux sur les réseaux sociaux et d'analyser comment les plateformes les modèrent. Ces exercices mesurent si ces dernières respectent le code de conduite de l'Union Européenne, visant à combattre des discours de haine en ligne, mis en place en mai 2016.

En 2021, la Licra et l'INACH ont coordonné deux exercices de monitoring. Un exercice officiel, avec une équipe de 19 ONG venant de différents pays européens, et un « shadow monitoring » comprenant une équipe de 5 ONG. Les résultats de ces exercices sont disponibles sur le site internet de l'INACH : <https://www.inach.net/category/publications-cyber-hate/>.

En plus de travailler avec l'INACH au sein du projet Re-ACT et de coordonner des exercices de monitoring, la Licra participe régulièrement aux événements organisés par le réseau, que ce soit lors de tables-rondes, de webinaires ou de conférences annuelles. Grâce à cette proximité avec l'INACH, présidée par Philippe Schmidt, la Licra bénéficie de contacts privilégiés avec de nombreuses associations dans le monde.

La délégation numérique maintient une veille législative concernant la promulgation de nouvelles lois en rapport avec le numérique. Dans le cadre de cette veille, une analyse des articles de la loi confortant le respect des principes de la République adopté en août 2021, concernant le numérique, a été rédigée. Afin d'assurer une veille notamment juridique pérenne, la délégation a décidé de créer les « Ateliers du Numérique de la Licra », des webinaires qui ont pour objectif d'ouvrir un cercle de réflexion sur les actualités numériques.

La Licra entretient des liens avec les différentes plateformes et réseaux sociaux afin d'échanger et d'améliorer la lutte contre les discours de haine en ligne. Elle a un statut particulier, celui de « trusted flagger » et un partenariat de confiance avec les plateformes suivantes : Facebook et Instagram (l'entreprise Meta), Twitter, Google, YouTube, TikTok, Snapchat et Jeuxvideo.com.

Grâce à ce statut, les publications signalées par la Licra sur ces réseaux sont traitées avec plus d'attention et de célérité par les modérateurs des plateformes. Elle peut également travailler avec les plateformes sur l'amélioration des règles de modération, afin de mieux en comprendre la législation française antiraciste. ●

PARTENARIAT LICRA - GRANDE MOSQUÉE DE PARIS (GMP)

Rapport d'activités de la mission

2021

Par François Rachline, délégué au partenariat Licra - GMP

⋮ Raison du rapprochement

Parmi les initiatives courageuses du recteur, en poste depuis janvier 2019, Chems-eddine Hafiz, figure la rédaction d'une *Charte des principes de l'islam de France*. Sur les huit fédérations musulmanes en France, cinq l'ont signée le 18 janvier 2021, puis les trois dernières le 21 décembre 2021. Celle-ci affirme les mêmes valeurs que celles défendues par la Licra : reconnaissance de la primauté des lois de la République, laïcité, égalité hommes-femmes, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, universalisme.

⋮ Qui est Chems-eddine Hafiz ?

Précédemment avocat dans un cabinet des Champs Élysées, auteur du *Manifeste contre le terrorisme islamiste* publié en septembre 2021, et adversaire irréductible des salafistes et des Frères musulmans, il agit suivant une ligne républicaine et antiraciste. Il est, avec Mario Stasi, le signataire de la convention signée le 19 mai 2021.

⋮ Ce que prévoit la convention, signée le 19 mai 2021

L'objectif de la convention est de formaliser les relations et la volonté commune des deux parties de travailler ensemble à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Il s'agit notamment de renforcer les

actions de sensibilisation et d'information sur ces sujets, en particulier auprès des publics jeunes. Les principaux points de la convention entre la Licra et la GMP sont :

- le renforcement des actions de sensibilisation et d'information concernant le racisme, l'antisémitisme, les discriminations à caractère racial, par tout moyen et notamment la mise en œuvre de conférences, la réalisation de dépliants, de vidéos, d'expositions, ou encore d'ouvrages.
- L'amélioration de la prise en charge des victimes du racisme, en particulier antimusulman.
- La mise en rapport des sections de la Licra avec les correspondants de la GMP.

⋮ Mise en œuvre de l'accord

La priorité est accordée aux actions pouvant se dérouler dans toute la France, au niveau des sections. À cette fin, une première réunion à la GMP a réuni le 4 décembre 2021 une vingtaine de présidentes et de présidents de section de la Licra et leurs correspondants de la GMP. Elle a permis d'identifier, pour leur majorité, des interlocuteurs locaux avec lesquels engager des relations. Inversement, il est convenu que la Licra informera la GMP de tout dérapage ou action locale d'imams en contradiction avec les principes fondamentaux rappelés dans la *Charte des principes de l'islam de France*. ●

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES

Rapport d'activités de la commission

2021

Par Galina Elbaz, présidente de commission

.....

En 2016, une sous-commission de la commission Juridique, appelé LicraDiscr, a été créée, pour traiter exclusivement des dossiers de discrimination à caractère racial. Depuis sa création, cette sous-commission a traité au niveau judiciaire près de 50 dossiers de réclamations de victimes. Elle intervient également hors contentieux judiciaire pour faire cesser une inégalité de traitement qui prend sa source dans l'origine, en intervenant auprès des employeurs, d'une collectivité publique ou encore d'un fournisseur de services, en adressant des courriers de rappel à la loi.

Le 5 décembre 2021, lors de la modification des statuts de la Licra, la LicraDiscr est devenue une commission indépendante nommée commission de Prévention et Lutte contre les discriminations raciales.

..... Sensibiliser et agir contre les discriminations

Au niveau judiciaire, les dossiers concernent majoritairement des discriminations fondées sur l'origine dans l'emploi privé devant les juridictions prudhommales, procédures au titre desquelles lorsqu'un faisceau de preuves des faits de discrimination raciale sont établis, la Licra intervient volontairement aux côtés des victimes dans le procès, à leur demande. Dans le cadre d'un partenariat privilégié, elle saisit systématiquement les services du Défenseur des droits dans tous les dossiers pour lesquels elle intervient judiciairement.

La commission participe également à des actions de sensibilisation auprès de jeunes en service civique, dans les centres de formations ou encore les établissements scolaires du secondaire. Elle continue à travailler activement à la création d'une offre de formation complète pour les entreprises et s'associe également à des projets universitaires de recherches sur ce sujet.

En tant que membre actif du réseau RéPaRe de la ville de Paris ou encore du comité d'entente origines du Défenseur des droits qui réunit deux fois par an les associations antiracistes pour faire le point sur leur action en matière de lutte contre les discriminations, elle met son expertise au profit d'autres acteurs de la lutte contre les discriminations. Maître Galina Elbaz, en charge de cette commission a notamment été auditionnée le 15 juin 2021 par Monsieur Jean Luc Romero,

adjoint à la mairie de Paris, dans le cadre de la Mission Promesse Républicaine mise en œuvre par la ville. Cette audition a permis de présenter l'action contentieuse de la commission et les propositions d'amélioration des politiques publiques nationales et locales en matière de lutte contre les discriminations.

Auprès des préfetures via les Comités Opérationnels de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBTQI+ (Corah), mais également auprès des services ministériels ou encore des institutions représentatives nationales, elle tente de participer à l'amélioration des politiques publiques.

Les travaux menés par la commission ainsi que ses réflexions et propositions d'actions ont été présentés et expliqués dans un numéro spécial de la revue de la Licra, *le DDV* paru en décembre 2021, autour d'un dossier spécial de 37 pages intitulé « Combattre la discrimination raciale ».

..... Faire évoluer la réponse pénale et judiciaire dans son ensemble

La Licra a mis en place un mailing d'envergure nationale à destination de l'ensemble des Parquets de France. Ce mailing a pour objectif de répertorier les coordonnées des magistrats nommés référents discriminations dans chaque parquet, en application de la circulaire de Madame Rachida Dati du 11 juillet 2007 qui crée les pôles anti-discrimination dans chaque parquet.

La Licra a également interrogé les magistrats des parquets sur le nombre d'enquêtes ouvertes pour des faits de discriminations, sur le nombre de poursuites pénales engagées, et sur le nombre de classements sans suite à l'issue des dépôts de plainte des victimes.

La Licra déplore que les magistrats référents discriminations n'organisent pas des réunions pluriannuelles avec les associations en charge de la lutte contre les discriminations, sur le même modèle que les réunions organisées par le parquet presse en matière de discours de haine notamment au tribunal judiciaire de Paris, afin de faire remonter les affaires et les dossiers des victimes. Le délit de « discrimination » ne semble pas susciter du ministère de la Justice une mobilisation à la hauteur de l'enjeu. Ainsi, la possibilité prévue par la loi de recourir au testing comme

mode de preuve, est peu mobilisée, alors que c'est outil efficace à disposition des magistrats du parquet (cf. affaire Licra Châlons-en-Champagne, discriminations à l'accès boîte de nuit L'Alegra).

Il est nécessaire d'éduquer et de former les différents acteurs de la chaîne judiciaire, les policiers, les gendarmes, les magistrats du siège et du parquet ainsi que les conseillers prudhommaux, à la question juridique des discriminations.

Un module spécifique de formation initiale et continue auprès de l'École nationale de la magistrature (ENM) devrait être encouragé, dans le domaine spécifique du droit de la non-discrimination. Cette formation permettrait plus de pédagogie pour définir la discrimination, la qualifier, la traiter et identifier en quoi cette infraction spécifique est différente des autres infractions racistes prévues et sanctionnées par la loi du 29 juillet 1881.

Compte tenu de l'importance de la discrimination ethnoraciale dans l'emploi, la Licra milite en faveur d'un barème plancher des indemnités auxquelles sont condamnées les entreprises qui discriminent, le quantum économique des condamnations jouant un rôle dissuasif pour empêcher la répétition. La Licra plaide également pour une mobilisation

de tous les acteurs afin de faire mieux connaître les discriminations du quotidien vécues par les publics les plus fragilisés et les moins susceptibles de faire valoir leurs droits, tels que les étrangers en situation irrégulière, davantage victimes de travail dissimulé, de traite des êtres humains et d'esclavage moderne.

• Favoriser les actions de formation

Les 12 et 14 avril 2021, la Licra est intervenue devant les élèves de l'ENM. Emmanuel Debono, rédacteur en chef du DDV a présenté l'histoire du mouvement antiraciste. Puis, Galina Elbaz a introduit la loi de la presse du 29 juillet 1881.

Le 4 décembre 2021, une formation à l'oralité et à l'histoire de la Licra a été organisée et dispensée par Alain Jakubowicz, avocat et Président d'honneur de la Licra, et Emmanuel Debono.

Tout au long de l'année 2021, la Licra a souhaité renforcer son réseau de militants en capacité à accueillir les victimes de racisme et d'antisémitisme en proposant un module de formation et d'échange d'expériences. Six sessions ont pu être organisées afin d'apporter des outils aux accueillants et d'en former de nouveaux. ●

SPORT & JEUNESSE

Rapport d'activités de la commission

2021

Par Rachel Khan, présidente de commission

• Aide aux victimes et accompagnement juridique

Avec le soutien du ministère chargé des sports, la Licra a réalisé un nouveau dépliant à destination des acteurs du sport pour mieux faire connaître son assistance juridique gratuite au service des victimes de racisme et d'antisémitisme dans le sport. Ce dépliant a été diffusé aux instances sportives nationales et décentralisées. La Licra intervient dans le cadre de la procédure disciplinaire pour soutenir les joueurs victimes d'infractions à caractère racial notamment par une présence lors des commissions de discipline. Seulement 19% des faits qui nous sont rapportés ont fait l'objet d'une procédure disciplinaire de la part de l'instance sportive responsable.

La Licra anime également des formations juridiques pour prévenir les discriminations et le racisme dans le sport. Ainsi, une formation a été mise en place à destination des dirigeants et des membres du staff des clubs de football professionnel sur leur responsabilité juridique en cas de discriminations et de propos haineux sur le terrain ou

sur les réseaux sociaux. Ce module de formation a été validé par la Ligue de Football Professionnel (LFP) le 9 septembre 2021.

Enfin, la Licra s'est particulièrement mobilisée en 2021 sur les réseaux sociaux pour alerter et souligner que les violences et les propos haineux à caractère racial dans les stades devraient être punis.

• Lutte contre les discriminations et les infractions à caractère racial

Le stage de citoyenneté est une mesure qui peut être prononcée par le parquet comme alternative aux poursuites pénales. Il a pour objectif principal, à travers des modules pratiques, de responsabiliser les auteurs dans leur fonction de citoyen et de leur faire prendre conscience de leurs droits et devoirs.

La Licra propose d'animer ces stages de citoyenneté pour des auteurs de faits racistes ou antisémites réalisés dans un contexte sportif. Ces interventions permettent une

véritable sensibilisation des auteurs d'infractions à caractère racial dans le sport (sportifs, supporters, etc.) et ce dans un objectif plus global de prévention. Ces stages s'appliquant en grande majorité aux mineurs et aux primo-délinquants.

Partenariat triennal avec la Ligue de football professionnel

Depuis 2019, la LFP et la Licra sont unis autour d'un partenariat triennal pour encourager les signalements de faits racistes dans les stades lors des rencontres de Ligue 1, Ligue 2 et de la Coupe de la Ligue via le formulaire <https://www.licra.org/lfp>.

Il s'agit de traiter les dérives signalées via les spectateurs, les supporters, des observateurs bénévoles et de les faire remonter à la LFP afin de voir ensemble quelles réponses y apporter. La Licra participe également aux travaux menés par la LFP dans le cadre de sa politique RSE ainsi qu'aux actions de prévention des discriminations et du racisme expérimentés par la ligue en lien avec les clubs professionnels sur le territoire national.

Dans le cadre de ce partenariat, la LFP, EA Sports et la Licra ont décidé de créer un T-shirt aux couleurs de l'association pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme dans le football. Il sera téléchargeable sur le jeu en ligne FUT (FIFA Ultimate Team) en mars 2022.

Le 23 novembre 2021, la LFP a décidé de renouveler la convention avec la Licra jusqu'au 30 juin 2024.

Sensibilisation des jeunes sportifs

Depuis 2016, la Licra a intégré le programme Open Football Club du Fondaction du football et intervient auprès des jeunes footballeurs dans les centres de formation et les pôles espoirs. Plusieurs interventions ont eu lieu en 2021 dans les centres de formation de clubs de football professionnel (PSG, Stade de Reims, Racing Club de Strasbourg, AS Saint-Etienne) et de sport amateur (Pôle espoir de la Fédération Française de Football à Nancy, Racing Mutes Académie Strasbourg, Persévérante Sportive Romaneise, Dojo Romaneis, ASPTT Châlons-en-Champagne) soit environ 390 jeunes sportifs sensibilisés. En 2022, des interventions auprès des clubs de Rouen, de Rennes et de Strasbourg sont prévues.

Elle intervient également auprès de jeunes sportifs et de futurs éducateurs dans des CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) et des écoles nationales de sport. En 2021, les militants de la Licra Auvergne Rhône-Alpes sont intervenus auprès de 20 jeunes du Pôle espoirs basket de 13 à 16 ans, 16 jeunes du Pôle centre de formation de la JAVCM (basket) de 16 à 20 ans et 7 jeunes du Pôle handi-natation de 14 à 20 ans.

Cette action de formation est complétée par les 4 vidéos du parcours sport de Sapio, le campus numérique de la Licra.

Les sections du Havre et de Rouen, en lien avec une dizaine d'associations, ont par ailleurs été sollicitées par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Maritime pour

la rédaction d'un livret à destination des 6-11 ans sur le thème de la citoyenneté au sens large (inclusion, mixité/égalité, violences sexuelles, incivilités/violences, racisme/antisémitisme, homophobie/transphobie, laïcité, sexisme ordinaire, maltraitements, discriminations). Cet outil à la fois pédagogique et ludique, pourra être mobilisé lors de stages sportifs, de cycles d'interventions dans les écoles et centres de loisirs.

Mesures de responsabilisation en partenariat avec la Fédération Française de Football et le ministère chargé des Sports

En 2016, la Licra mettait en place au Camp des Mille sa première mesure de réparation, avec le District du Rhône de Football. L'objectif était d'aller plus loin que les sanctions prévues par les textes disciplinaires et d'expérimenter une nouvelle approche. La banalisation du racisme, qui conduit très rapidement à la violence des mots et des gestes, appelle des réponses spécifiques et adaptées. Sanctionner est nécessaire, mais construire est indispensable. C'est dans ce cadre que la Fédération Française de Football a décidé de reconduire ces mesures auprès des Districts de l'Aude, du Grand Vaucluse et de la Manche. Ce projet a abouti à une convention avec le ministère des Sports signée le 23 novembre 2021, habilitant l'association à réaliser ces mesures de réparation, auprès du mouvement sportif amateur.

Le sport vecteur de fraternité et de citoyenneté

Le 12 septembre 2021, la Licra AURA a organisé son traditionnel tournoi de la fraternité. Cet événement faisant du football un vecteur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a réuni 120 enfants de 10 à 11 ans, licenciés de clubs de football de la Ligue AURA, ainsi que les parents et les éducateurs sportifs.

Le 30 septembre 2021, dans le cadre du projet européen « Changing the Chants », la Licra a organisé un workshop avec ses partenaires notamment la Ligue de football professionnel, la Fédération Française de Football, la Fondaction du football, le Mémorial de la Shoah et plusieurs sections actives dans le domaine du sport. L'occasion de discuter des incidents racistes et antisémites dans les stades et de trouver des solutions concrètes.

Le 14 octobre 2021, dans le cadre de la semaine parisienne de lutte contre les discriminations, la Licra a organisé un webinaire « Comprendre et lutter contre les discriminations dans le sport ». Ce fut un moyen pour la Licra d'apporter au grand public une visibilité sur les outils et méthodes utilisés et/ou développés par les acteurs du monde du sport, pour prévenir et lutter contre les discriminations dans le sport.

Les sections de la Licra de Châlons-en-Champagne, Nice-Côte d'Azur, de la Drôme et du Bas-Rhin ont participé en octobre 2021 aux semaines européennes de lutte contre le racisme de FARE (Football Against Racism in Europe).

Du 22 novembre au 14 décembre 2022, la section de la Drôme a organisé l'exposition « Tous humains » en partenariat avec l'Espace Pierre Mendès France de Poitiers au Dojo Romanais. Ce vernissage et les interventions réalisées ont touché 980 judokas de tout âge.

Les 18 et 19 décembre 2021, la section de Châlons-en-Champagne a organisé au gymnase Jean-François Kieser les Rencontres CDE futsal contre le racisme, qui ont réuni 180 filles et garçons de 13 à 16 ans licenciés de clubs de l'agglomération et de tout le département de la Marne.

Ces actions des sections de la Licra qui ont rassemblé environ 1270 personnes en 2021, font du sport un vecteur de la citoyenneté et de la fraternité. Cependant, certaines actions menées chaque année en direction de la jeunesse n'ont pu être réalisées en 2021 pour cause de crise sanitaire : annulation d'événements (festival Solidays, Culture au Quai...) et report de projets en partenariat avec des MJC, des maisons de quartier, des centres sociaux, des missions locales...

Depuis janvier 2021, Rachel Khan préside la commission Sport et Jeunesse de la Licra. Et en mai 2021, Audrey Koulidiati, nouvelle chargée de mission, est venue renforcer la commission. ●

SUIVI ET DÉVELOPPEMENT DES SECTIONS

Rapport d'activités de la délégation

2021

*Par Pierre Pieniek et Alain Blum, délégués au suivi
et au développement des sections*

Les deux délégations aux sections ont pour objectifs de solidifier les présences locales de la Licra et de mailler le territoire national avec de nouvelles sections ou délégations. Elles sont pensées dans un esprit de co-construction commune avec les équipes dirigeantes des sections. Il est essentiel de développer et d'amplifier cette dynamique, initiée depuis mars 2019, lors de la prochaine mandature.

Les deux délégations au suivi et au développement des sections bénéficient de l'appui de Nathalie Rosell, responsable des opérations, qui prépare, coordonne et organise le soutien logistique et matériel, en lien avec l'équipe des permanents du siège national. La plupart des réunions se tiennent en visioconférence ce qui permet d'organiser un temps d'échange mensuel avec les sections de chaque région. Depuis décembre 2021, une réunion nationale, se tenant une fois tous les deux mois, regroupe tous les présidents de section afin de leur proposer des sessions de formation de dirigeants de sections

Une démarche innovante de suivi et de développement des sections

La démarche mise en œuvre est marquée par quatre étapes, impondérables :

- une phase d'état des lieux,
- un travail d'animation de réseaux,
- un apport de ressources, de formation et de soutien,
- et un dialogue constant et ininterrompu entre le national et les sections.

Il s'agit de soutenir les sections en leur apportant des moyens logistique, matériel voire financier et des outils pour se développer. En parallèle, les délégations aident à repérer les opportunités locales, les pistes de partenariat et à coconstruire un plan d'action à l'échelle d'un territoire. Cette méthodologie permet d'aider à l'implantation de nouvelles sections ou délégations dans les régions, et au développement du bénévolat et au renouvellement des forces vives. Les délégations, en faisant preuve de bienveillance, d'écoute et de souplesse, encouragent les nouvelles actions en lien avec le tissu local. L'objectif est d'avancer progressivement vers un travail collectif dans chaque région, afin de permettre la mise en place volontaire d'associations régionales.

Un premier bilan des territoires

L'animation est conduite à l'échelle régionale, et est complétée par un soutien permanent aux sections et à la création de nouvelles sections ou délégations.

En Ile-de-France

La dynamique est portée par Véronique Angel, présidente de la commission Ile-de-France, avec le lancement de chantiers thématiques en collaboration avec des militants pilotes dans les domaines de l'éducation, de l'accueil des victimes et du développement du bénévolat.

Un séminaire de travail a été organisée avec les sections d'Ile-de-France, le 13 mars 2021, avec pour thème le développement des adhésions et du bénévolat. Ce séminaire a donné lieu à la réalisation d'un schéma d'accueil et de fidélisation des adhérents.

En parallèle, la commission Éducation initiée par Hélène Bouniol intervient dans les différents territoires, notamment dans les Quartiers Politique de la Ville, où les sections ne sont pas toujours présentes.

Plus d'une cinquantaine de bénévoles a pu bénéficier d'une offre de formations dans les thématiques suivantes : accueil des victimes, interventions dans les écoles, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, etc.

Des événements fédérateurs ont été organisé comme le Concert de la fraternité, le 4 novembre 2021 à Boulogne-Billancourt par la section d'Issy-les-Moulineaux et le siège national de la Licra.

Des partenariats ont été développé avec des collectivités telles que la ville Sarcelles, celle de Boulogne-Billancourt, celle de Paris, le conseil départemental de l'Essonne, et le conseil régional Ile-de-France.

En Normandie

Les sections normandes partagent une forte envie de coopération régionale. Ainsi, un séminaire de réflexion s'est tenu sur la stratégie de développement territorial. En complément, deux journées de formation pour assurer des interventions scolaires se sont déroulées les 16 et 23 janvier 2021. Des partenariats sont en cours avec la MJC Fécamp, les missions locales de Fécamp et du Havre, les mairies du Havre et de Quevilly, Sciences Po – campus du Havre, l'université du Havre, le stade Malherbe de Caen, le club de tennis de Fécamp, le district de football de Normandie, et le mémorial de Caen.

Une nouvelle délégation a été créée dans le Calvados, à Caen. Une autre délégation est à l'étude à Caen.

En Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté

Malgré le caractère très étendu de ces deux régions, des réunions de travail régulières ont lieu et témoignent d'une envie des sections de travailler ensemble. Toutefois, une approche plus fine, sans doute découpée en plusieurs territoires, permettrait de mieux appréhender les problématiques propres au Grand-Est et à la Bourgogne-Franche-Comté.

Une nouvelle équipe de bénévoles a permis de faire renaître la section de Metz. Une nouvelle délégation de la Licra est à l'étude à Belfort.

Les sections de Reims et de Strasbourg ont accueilli deux formations à l'accueil des victimes en juin 2021.

De nombreux partenariats avec les collectivités existent, ponctués d'actions très régulières : avec les villes et agglomérations de Strasbourg, de Nancy, de Metz, de Reims, de Châlons-en-Champagne, de Dijon, et de Besançon, avec Sciences Po – campus de Reims, l'université de Strasbourg, et avec les instances sportives telles que le Stade de Reims, DFCO, ou encore AS Nancy.

En Auvergne-Rhône-Alpes

L'animation régionale historique est portée par la section de la Licra Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), qui a une fonction de centre de ressources pour les 9 sections et délégations de cette région.

Les deux sections Licra, Aura et celle de la Drôme, se sont professionnalisées avec l'emploi de salariés, de services civiques et d'adultes-relais. La section de Roanne est également en phase de développement avec des perspectives de professionnalisation.

En parallèle, le tissu local des sections est marqué par une redynamisation importante : à Saint-Etienne par exemple, à Bourg-en-Bresse et à Clermont-Ferrand avec la création de sections, au Puy-en-Velay avec une nouvelle délégation, et à Annecy avec un projet de délégation. Un travail est en cours de réalisation à Grenoble pour relancer la section.

Afin de conforter cet élan, un séminaire, tous les trimestres, est organisé avec les présidents de section de la région.

De nombreux événements sont organisés dans ce cadre : les Journées des Justes, le festival d'Avignon par exemple. Des réunions et des formations thématiques régionales sont régulièrement proposées dans les domaines de la communication, de l'éducation, de la culture, et de l'accueil des victimes.

Des partenariats existent avec l'Etat, la région Auvergne-Rhône-Alpes, la métropole de Lyon, les municipalités proches de Lyon, la Dilcrah, les préfectures du Rhône et de la Drôme, le conseil départemental de la Loire et de la Drôme.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'animation régionale nécessite d'être solidifiée sur le long terme. Les sections de Marseille et de Nice, qui employaient toutes deux un salarié, n'ont pu le pérenniser. De même qu'une plus grande implication régionale dans l'organisation du festival d'Avignon, permettrait de fédérer davantage les sections de cette région.

Des partenariats ont été développés avec les villes de Marseille et de Nice, les conseils départementaux des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la préfecture des Bouches-du-Rhône, le rectorat de Nice, et la direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est.

En Nouvelle-Aquitaine

L'animation régulière de rencontres permet de valoriser des synergies intersections prometteuses en dépit de la non-participation de certaines sections telles que Périgueux et de Pau-Bayonne.

Des formations ont été proposées aux militants des sections de la région sur « Intervenir en milieu scolaire » le 10 janvier 2021 avec l'École des militants, et « Développer le bénévolat » le 17 mars 2021 avec Fabielle Angel, déléguée au Bénévolat au Bureau Exécutif de la Licra.

Plusieurs projets innovants ont été développés avec la mise en œuvre d'une émission récurrente avec Radio Bergerac, l'implication des militants d'Agen autour de la laïcité, la réalisation de pavés mémoriels avec la ville de Limoges, l'organisation de concerts en partenariat avec l'Éducation nationale et l'Opéra de Bordeaux.

Des partenariats existent avec le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les conseils départementaux du Lot-et-Garonne et de la Haute-Vienne, le rectorat, et l'École d'avocats de Bordeaux.

En Centre-Val-de-Loire et Pays-de la Loire

La section Licra Loiret a enclenché une belle dynamique enclenchée sur le territoire d'Orléans, permettant également la création d'une délégation dans l'Eure-et-Loir, rattachée à la Licra Loiret. D'autres projets de délégations dans le Cher et le Loir-et-Cher sont à l'étude.

Des partenariats sont en cours de développement avec le CERCIL, les universités d'Orléans, de Tours et d'Angers, la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique, ou encore le FC Nantes. Une formation a été organisée sur le thème des interventions scolaires en janvier 2022 avec les militants de la Licra Loiret. Deux services civiques sont également en lien avec la section de Nantes.

Des premiers résultats prometteurs

- Augmentation du nombre de bénévoles actifs en Ile-de-France,
- création et renaissance de sections à Metz et Orléans-Loiret,
- créations de délégations en cours à Caen, à Belfort, au Puy-en-Velay, dans le Loir-et-Cher, dans le Cher, dans le Berry, et dans l'Eure-et-Loir,
- organisation de formations à l'attention des militants des sections : intervention en milieu scolaire, aide aux victimes, etc.
- développement de sections porteuses de projets innovants avec l'aide financière du siège de la Licra.

Quelques éléments pour 2022

L'objectif est de poursuivre ce travail d'animation régionale et nationale des sections notamment dans des régions où il n'a pas pu être initié à ce jour, et notamment l'Occitanie, les Hauts-de-France, et la Bretagne. Il est également essentiel de renforcer la professionnalisation des sections avec l'acquisition de local, l'emploi de services civiques, et la mutualisation de salariés.

Le développement de la formation continue des dirigeants de sections et des militants, en lien avec la démultiplication des feuilles de route territorialisées, sont essentiels pour assurer la pérennité du maillage associatif local de la Licra. Aussi, la création de délégations et l'évolution de celles-ci en sections, sont décisives.

Enfin, les deux délégations aux sections vont poursuivre leur mission d'encourager la participation des sections aux événements nationaux de la Licra et de soutenir la présence de représentants de sections locales dans les commissions statutaires de la Licra. ●

« Le racisme est
toujours parmi
nous, mais il est
de notre devoir
de préparer
nos enfants à
faire front, et
espérons-le, nous
vaincrons »

- *Rosa Parks*

« Le racisme est une peur
devenue folle, et c'est ce
qu'il faut éviter à tout prix
si l'on veut que l'humanité
survive »

- *Germaine Tillion*



sections

La Licra sur le terrain

Rapports d'activités des sections

2021

Rapport d'activités des sections locales de la Licra

• Auvergne-Rhône-Alpes

Si l'année 2021 a été marquée par la reprise des activités traditionnelles de la Licra, elle l'a aussi été par la mise en œuvre de projets innovants nous permettant de toucher de nouveaux publics et de conforter notre légitimité sur tous les territoires.

Des commissions dynamiques

Ce sont plus de 2300 élèves qui ont pu participer au cours de l'année scolaire aux interventions de nos militants. L'étude de cohorte, programmée sur quatre ans, se poursuit et permet de mesurer l'impact de nos interventions auprès d'un groupe d'élèves rencontrés chaque année et durant tout leur cursus au collège.

Les permanences hebdomadaires d'accueil des victimes restent ouvertes chaque lundi et une antenne vaudoise a également été inaugurée. Plus de 50 personnes ont été accompagnées par la Licra Aura qui s'est constituée partie civile pour sept d'entre elles.

Avec les bords de scène, les expositions, et le développement du théâtre forum, la commission Culture a été présente aux côtés des artistes et du public notamment au théâtre des Célestins pour la pièce - Bord de scène *Palpitante et Dévastés*.

Les grands rendez-vous annuels, notamment la remise du prix Gilbert Dru et le tournoi de la fraternité, ont été maintenus et ont rencontré un franc succès tant d'un point de vue du nombre de participants que concernant la qualité des échanges.

Formation, production de documentaires, nouveaux partenariats pour tisser des liens de confiance

Le développement du collectif de formateurs porte ses fruits et c'est auprès du Crous grenoblois que les militants ont dispensé deux journées de formation sur le thème « Repérer et éviter les situations de racisme dans l'entreprise - réagir ».

Cette initiative sera renouvelée en 2022 auprès de l'IEP de Lyon et de la métropole de Lyon.

Documentaire Conscient rap Union

La Licra Aura s'est associée à la Fedevo (fédération vaudoise de hip hop) afin de réaliser trois documentaires autour du rap conscient. L'objectif est autant de déconstruire les préjugés qui frappent les cultures urbaines que d'aller à la rencontre d'un public jeune, 15-35 ans, afin d'échanger sur le racisme et l'antisémitisme, sur la misogynie ainsi que sur l'importance des mots.

L'accueil, dans les MJC, comme auprès des élus locaux et des partenaires associatifs, est plus qu'encourageant et incite à une large diffusion. ●

• Châlons-en-Champagne

Vendredi 10 septembre : les militants ont animé un stand sur la 75ème foire de Châlons au sein du village des associations, aux côtés d'associations et structures locales partenaires. Pas question de manquer ce grand rendez-vous annuel d'envergure internationale! Ce fut l'opportunité de faire passer les messages de la LICRA à un public nombreux et divers, notamment à plusieurs responsables politiques.

« Comment les jeunes peuvent-ils contribuer à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme? »

Thème choisi par un groupe de dix élèves de 1ère GA du Lycée privé polyvalent Ozanam de Châlons. Ceux-ci, désireux de poursuivre une réflexion engagée en classe de seconde et de la relayer auprès d'autres jeunes, ont invité la Licra de Châlons à venir sensibiliser les élèves de leur établissement. Plusieurs rencontres de travail ont eu lieu entre la présidente, ce groupe initiateur et ses professeurs afin de les aider à élaborer leur projet.

C'est ainsi que le jeudi 27 mai, cette dernière a pu réaliser trois interventions successives auprès des classes de seconde soit 180 élèves. Questions nombreuses, échanges très animés et riches ! Un temps fut réservé à un questionnaire d'évaluation transmis par Internet aux élèves sous forme de Kahoot, dont le résultat ne fit que traduire le vif intérêt des jeunes participants pour les sujets traités.

Journée du samedi 6 novembre : 8ème édition du « Tournoi citoyen de football contre le racisme » inscrit dans les « semaines FARE ». Cette année, en dépit de l'épais brouillard recouvrant le paysage châlonnais, 170 filles et garçons de 9 à 17 ans issus des clubs de football de Châlons-en-Champagne, de son agglomération et du département ont répondu à l'appel.

L'événement s'est déroulé sur deux sites distincts dans une ambiance amicale et a été largement et favorablement relayé par les médias locaux dont le journal de France 3 Champagne-Ardenne.

Cette action a été prolongée par des rencontres de futsal contre le racisme durant tout le week-end des 18 et 19 décembre qui accueillirent 180 jeunes licenciés de 13 à 17 ans. ●

Drôme

Malgré ce contexte difficile, la commission éducation drômoise s'est formée dans le cadre de deux formations à l'école des militants. Nos intervenants ont été présents dans 7 établissements du département (2 lycées, 3 collèges et 2 écoles primaires) sur les thèmes des identités, du racisme, de l'antisémitisme et de la lutte contre les discriminations, ce qui représente 26 interventions auprès de 477 élèves. Pour la première fois cette année, nous sommes intervenus auprès des délégués du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) pour qu'ils deviennent les ambassadeurs des valeurs défendues par la LICRA dans leur établissement et auprès de leurs camarades. Concernant la commission Sport, nous avons organisé une intervention LICRA dans le cadre du développement du PEF (Programme d'Education Fédéral) auprès de la PSR (Persévérante Sportive Romane) association sportive de football de Romans sur Isère. A cela s'ajoute, l'installation de l'exposition « Tous humains » en partenariat avec l'Espace Pierre Mendès France de Poitiers exposé au DOJO Romains. Parallèlement, nous avons exposé « Enfants réfugiés d'hier et d'aujourd'hui » à la Maison de Quartier Saint-Nicolas dans le cadre du Festival des Solidarités. Pour continuer sur les actions culturelles, nous avons organisés 5 représentations théâtrales de « La révolte des couleurs » de la compagnie ThéArt&co et « Guerre si ça nous arrivait » avec la compagnie les Transformateurs auprès de deux établissements scolaires (collège et école primaire). Enfin, nous avons organisé un voyage mémoriel au Camp des Milles au profit de deux classes de CM2. ●

Dunkerque et littoral

L'année 2021 a vu la reprise timide de nos interventions et activités. Tout d'abord une intervention dans un collège pour 4 classes de 5ème : discussion autour du racisme et des discriminations suite à la projection de films, puis le centre technique d'insertion du Dunkerquois nous a sollicité, comme chaque année, pour animer une réunion-débat pour 4 groupes d'adultes autour des thèmes du racisme et des discriminations. La section a participé à plusieurs commémorations dans la région de Dunkerque. En Novembre, nous avons présenté, pendant 15 jours à l'Hôtel de Ville de Coudekerque Branche, une exposition du Mémorial de la Shoah sur « Les Justes de France ». A cette occasion, nous avons accueilli 2 conférenciers -Mme Delmaire et M. Rigaut- qui ont développé 2 thèmes : « Justes parmi les Nations, l'exemple du Nord de la France » et « Justes, un titre et ses usages ». Environ 80 personnes ont assisté à ces conférences ou sont venus voir l'exposition et nous avons eu la visite de 3 classes de CM1-CM2 ainsi que de 8 classes de 3ème avec lesquelles nous avons pu échanger sur l'histoire des Justes. Des membres de la section sont intervenus en fin d'année à l'Ecole Nationale de Police de Roubaix. L'année 2022 s'annonce très riche en interventions et actions. ●

Le Havre

Malgré une année 2021 si particulière à cause de la pandémie et de la crise sanitaire, nous avons pu réaliser certaines actions mais les interventions scolaires n'ont pas été possibles, notamment pendant le confinement et beaucoup ont été annulées.

En raison de cette situation inédite, l'événement le plus important a été la tenue des Universités d'Automne en octobre 2021 dans des conditions à peu près normales, ce qui n'avait pas été possible en 2020.

1° Réalisation d'une vidéo en mars 2021

- La fédération des étudiants du Havre nous a proposé de participer à la semaine de l'innovation sociale qui a eu lieu du 15 au 19 mars sous forme de vidéo et qui présente plusieurs associations.
- Mercredi 3 mars : tournage d'une vidéo de 10mn par le président et le vice-président de la fédération des étudiants du Havre FED'L avec Laetitia BAYIHA et Dominique YOUNG. Après un bref historique, nous avons présenté la LICRA, ses objectifs, ses missions et ses actions au niveau national et local. Nous avons particulièrement insisté sur les interventions en milieu scolaire, universitaire et sportif, sur l'accueil des victimes et le rôle juridique de l'association ainsi que sur l'importance des Universités d'Automne qui se déroulent tous les ans au Casino du Havre.
- Cette vidéo a donc été largement diffusée auprès de tous les étudiants du Havre qui fréquentent les Universités et les grandes écoles.

2° Travail et réunions pour la création d'une délégation à CAEN autour d'un événement culturel.

Plusieurs réunions en visioconférence avec l'aide du siège ont eu lieu pour préparer la création d'une délégation à CAEN en 2022 dans le cadre d'un événement culturel « Le chemin de fumée » de Rachel Hausfater qui est une lecture musicale à laquelle participe Guillaume/Salomon ELLIA comme musicien. Cet événement rassemblera des classes des établissements scolaires du Calvados : après la lecture musicale, aura lieu un échange avec l'auteure et des représentants de la LICRA

Fin décembre, Stéphanie HUET, Fabien BORIES et Guillaume ELLIA ont rédigé un courrier officiel à Mario STASI, président national et à Ari SEBAG, secrétaire général, pour demander la création de la délégation de CAEN qui restera rattachée administrativement à la section du Havre.

Ce projet verra le jour en 2022

3° Rédaction d'un article dans un livret « Sport/ Respect » pour le CDOS

En avril 2021, le Comité départemental Olympique et sportif de Seine Maritime nous a contactés afin de rédiger un article présentant la LICRA et ses actions dans le domaine sportif à destination de jeunes de 7 à 11 ans.

Après plusieurs visioconférences auxquelles a assisté Serge VITTECOQ, référent de la commission sport et la rédaction de plusieurs textes proposés par Dominique YOUNG, Serge VITTECOQ et Jérémie ZHANG (stagiaire Sciences PO) une version a été retenue qui deviendra définitive en 2022.

4° Forum Sciences PO du jeudi 26/8/2021

Dominique YOUNG et Mostafa YOUNG de la section du Havre de la LICRA ont assisté à ce forum qui a eu lieu pour la première fois cette année en présentiel afin de mettre en relation des étudiants de seconde année avec des associations pour en choisir une qui leur convient dans le cadre de leur parcours civique.

Chaque association a pu présenter ses différentes actions et, au terme de la réunion, nous avons tenu un stand où les étudiants pouvaient nous rejoindre pour obtenir des informations complémentaires et des documents.

Dès le lendemain, une étudiante a proposé sa candidature que nous avons retenue et nous l'avons rencontrée le 1er septembre.

Morinne CHANE-KUANG-SANG est donc devenue notre stagiaire bénévole de l'année 2021/2022 et une nouvelle adhérente de notre section du Havre.

5° Universités d'automne des 8, 9 et 10 octobre 2021

Cet événement a pu avoir lieu et a réuni environ 200 personnes sur le thème : La France une et indivisible ?

Moment phare de la vie de notre association, il a particulièrement été apprécié après l'annulation de cet événement en 2020.

Nous avons participé à l'élaboration de la liste des invités en relation avec le siège et la Mairie du Havre, à la distribution des affiches et au transport des différents invités du samedi après-midi.

Plusieurs bénévoles se sont investis dans ces différentes tâches : Mauricette Lambert et Robert Lambert (décédé le 3/10), Rosy Ebondo, El Mostafa YOUNG et Dominique YOUNG.

Après l'événement, un compte-rendu a été rédigé par Laetitia Bayiha et Morinne CHANE-KUANG-SANG (stagiaire Sciences PO).

Pour chaque atelier du samedi matin, un militant s'est porté volontaire pour rédiger un compte-rendu.

6° Réunion à la Grande Mosquée de Paris de décembre 2021

Le 4/12/2021 : nous avons participé à un déjeuner de travail avec Chems-eddine HAFIZ, Recteur de la Grande Mosquée de PARIS de présidentes et présidents de sections ainsi que des représentants de la Fédération de la GMP. Ce déjeuner a permis de lancer de manière concrète les axes développés dans la convention de partenariat signée en mai 2021 entre la Licra et la GMP. L'objectif principal est de mettre en œuvre un partenariat sur des

fondations saines et solides en évitant les écueils et en nouant ou en renforçant au niveau local les liens entre les sections et les correspondants de la GMP. Celui qui nous a été désigné pour la section du HAVRE est Nasser MAOUCHE des MUREAUX dans les Yvelines que nous contracterons en 2022.

7° Intervention sur la LAÏCITE au lycée SCHUMAN de CAUCRIAUVILLE en décembre 2021

Le jeudi 9 décembre 2021, des bénévoles de la section du Havre ont participé à des interventions sur le thème de la laïcité dans 5 classes de seconde du lycée SCHUMAN de Caucriauville (Le Havre ville haute), à l'initiative de Nicolas HUGUENIN, professeur d'histoire et géographie et membre de la Licra, dans le cadre d'un projet d'enseignement moral et civique pour les classes de seconde.

Après un cours d'une heure de leur professeur rappelant l'histoire de la laïcité de la Révolution à nos jours et analysant quelques textes théoriques et notamment certains articles de la loi de 1905, nous sommes intervenus 1h pour présenter notre association et expliquer pourquoi la Licra s'intéresse à la laïcité avant d'échanger et de dialoguer avec les élèves par le biais de questions écrites sur un papier. Ces questions ont montré l'intérêt des élèves pour cette thématique mais aussi pour le rôle de notre association et pour le sens de notre engagement personnel. Des explications sémantiques ont été demandées sur certains mots clés : racisme, antisémitisme, négationnisme, signes ostentatoires, lieu public et espace public, neutralité à l'école.

Françoise LAINE, Mostafa et Dominique YOUNG ont participé à ces interventions en tant que bénévoles avec Nicolas HUGUENIN et 2 de ses collègues d'histoire.

D'autres professeurs qui accompagnaient leur classe ont pu participer également à ces échanges. ●

• Nancy

Conférences : le 15.3.2021 à l'INSPE, dans le cadre de la semaine contre le racisme par Grégoire Bouvier, avocat honoraire et ancien président, le 9.12.2021 par le président Armand Wrobel accompagné de Grégoire Bouvier à l'INSPE dans le cadre de la journée de la laïcité, le 15.12.2021 à l'Hôtel de Ville de Nancy par Franck Schwab, professeur et président de la Régionale de l'APHG, « génocides du 20e siècle, essai de définition. »

- Commission juridique : dépôt de plainte avec la directrice générale de l'ICN de Nancy contre un professeur ayant tenu des propos antisémites, accompagnement de plusieurs victimes de racisme.
- Commission éducation : interventions à la FFF au CREPS d'Essey, pour 34 jeunes footballeurs, au Lycée Loritz, au collège « Croix de Metz » de Toul et au Lycée Mangin de Sarrebourg, auprès de 200 élèves environ.
- Présentation de la LICRA au Rotary-Club de Sarrebourg.

La section de Nancy était également partenaire des JECJ pour une projection de la pièce « le livre de mamère » d'albert Cohen avec Patrick Timsit, le 4.10.2021.●

**Consultez toutes
les actions 2021
des sections de la
Licra**



« Ce n'est pas par la tête que
les civilisations pourrissent.
C'est d'abord par le cœur »

- Aimé Césaire

Les sections de la Licra

Par région

Détail de nos sections locales

• AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Auvergne-Rhône-Alpes

Président : Alain BLUM

Ville : Lyon

Adresse : 1, rue Lavoisier 69003 Lyon

Tel : 04 78 95 22 87

Bourg-en-Bresse

Présidente : Philippe MARGA

Ville : Bourg-en-Bresse

Clermont-Ferrand

Président : Didier COLY

Ville : Clermont Ferrand

Drôme

Président : Pierre PIENIEK

Tél : 09 87 00 68 98

Adresse : 1 rue Bayard

Ville : 26100 Romans Sur Isère

Grenoble

Président : Mohamed DJERBI

Ville : Saint-Martin-le-Vinoux

Le Puy-en-Velay (délégation)

Délégué : Bernard MARTIN

Ville : Le Puy-en-Velay

Montbrison Forez

Président : Patrice BLAISE

Ville : Montbrison

Roanne

Président : Julien LEVINGER

Ville : Roanne

Saint-Étienne Agglomération

Président : Florence BOUDOUSSIER

Ville : Saint-Étienne

Thonon-les-Bains

Président : Michel BEL

Ville : Larringes

• BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon

Président : Jérôme CONSCIENCE

Ville : Besançon

Dijon

Président : Françoise TENENBAUM

Ville : Dijon

• CENTRE-VAL DE LOIRE

Eure-et-Loir (délégation)

Délégués : Claude LONDNER et Michel SUCHODOLSKI

Loiret

Président : Philippe COQUELET

Ville : Orléans

Tours

Président : Gervasio SEMEDO

Ville : Tours

• GRAND EST

Colmar

Présidente : Pol-Roger LEVY

Ville : Colmar

Châlons-en-Champagne

Présidente : Nelly BEAUFORT

Ville : Châlons-en-Champagne

Metz

Président : Jean-Pierre Burger

Ville : Metz

Mulhouse

Président : Rodolphe CAHN

Ville : Mulhouse

Nancy

Président : Armand WROBEL

Ville : Nancy

Reims

Président : Francine BELLOUR

Ville : Reims

Site internet : www.licrareims.fr

Strasbourg

Présidente : Fabielle ANGEL

Ville : Strasbourg

Site : <http://www.licra67.org/>

HAUTS-DE-FRANCE

Dunkerque

Président : Evelyne LEROY

Ville : Dunkerque

Lille

Président : Laure MICHEL

Ville : Lille

Picardie

Président : Dine BOUACHA

Ville : Beauvais

ÎLE-DE-FRANCE

Antony Sceaux

Président : Jean-Michel MASSON

Ville : Sceaux

Boulogne Sèvres Chaville

Président : Isabelle QUENTIN-LEVY

Ville : Sèvres

Commission Île-de-France

Présidente : Véronique ANGEL

Hurepoix

Président : Angel TAPIA

Ville : Etampes

Ivry-sur-Seine

Président : Valentin WOLFF

Ville : Ivry-sur-Seine

Issy-les-Moulineaux Meudon

Président : Alain LEVY

Ville : Issy-les-Moulineaux

Neuilly La Défense

Président : En cours d'élection

Ville : Neuilly-sur-Seine

Paris

Président : David-Olivier KAMINSKI

Ville : Paris

Seine-et-Marne

Président : Bernard ZAOU

Ville : Combs-La-Ville

Val d'Yerres

Président : Michèle AKERBERG

Ville : Yerres

Vanves

Président : Monique ABECASSIS

Ville : Vanves

Vincennes

Président : Maurice GOZLAN

Ville : Saint-Maur-des-Fossés

NORMANDIE

Caen (délégation)

Délégués : Salomon ELLIA, Stéphanie HUET LE GRAND

Ville : Caen

Eure (délégation)

Délégué : Jérôme PASCO

Fécamp

Président : Philippe LEMONNIER

Ville : Fécamp

Rouen

Président : Jean Marie TIERCELIN

Ville : Rouen

Le Havre

Président : Dominique YOUB

Ville : Le Havre

NOUVELLE-AQUITAINE

Agen

Président : Nasser MENNI

Ville : Agen

Bayonne / Pau

Président : Philippe APELLE

Ville : Pau

Bergerac

Président : Jean-Jacques PENNE

Ville : Bergerac

Bordeaux

Président : Sarah BROMBERG

Ville : Bordeaux

Limoges

Président : Jean François BIARDEAUD

Ville : Limoges

Périgueux

Président : Betty WIEDER

Ville : Périgueux

OCCITANIE

Gers - Castelnau-Barbarens

Président : Daniel RAAB

Ville : Castelnau-Barbarens

Montpellier

Président : Jean-Luc BONNET

Ville : Montpellier

Nîmes

Président : Daniel BENFREDJ

Ville : Nîmes

Toulouse

Président : Gérard FOLUS

Ville : Escalquens

PAYS DE LA LOIRE

Angers

Président : Hanan ZAHOUANI

Ville : Angers

Nantes

Président : Alain BEVEN-BUNFORD

Ville : Saint-Herblain

Site : <https://www.licra44.com/>

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Aix-en-Provence

Président : Magdalena SCHRAEDER

Ville : Aix-en-Provence

Avignon

Président : Claude NAHOUM

Ville : Avignon

Marseille

Président : Gérard Michael BOHBOT

Ville : Marseille

Nice

Président : Alexandre AIMO-BOOT

Ville : Nice

INTERNATIONAL

Autriche

Président : Alexander EMMANUELY

Espagne – Barcelone

Président : Isaac LEVY

États-Unis – New York

Présidente : Martine RUBENSTEIN

Monaco

Président : Eric FISSORE

Ville : Monaco

Suisse

Président : Philippe KENEL

Ville: Genève

Suisse – Genève

Président Licra Suisse

Ville: Genève

Suisse – Neuchâtel

Président Licra Suisse

Ville: Genève

Suisse – Valais

Président Licra Suisse

Ville: Genève

Suisse – Vaud

Président Licra Suisse

Ville: Prilly ●

« L'éducation est l'arme
la plus puissante que
l'on puisse utiliser pour
changer le monde »

- *Nelson Mandela*

revue universaliste Le DDV



Le DDV, revue universaliste et antiraciste

2021

Rapport d'activités du DDV (Le Droit de Vivre) par Emmanuel Debono, rédacteur en chef

Le Droit de Vivre est entré dans une nouvelle phase de son histoire avec la nomination de l'historien Emmanuel Debono comme rédacteur en chef d'une nouvelle formule trimestrielle de la revue. L'objectif de cette nouvelle formule, dont le premier numéro a paru en décembre 2020, est de s'adresser à un lectorat plus large que celui des seuls adhérents de la Licra.

⋮ Ligne éditoriale

La rédaction s'est attachée à affirmer auprès du grand public une ligne éditoriale fidèle aux valeurs et aux missions de la Licra : défendre et promouvoir l'universalisme dans un monde de plus en plus miné par un danger de fragmentation, participer activement au débat public, prendre sa part dans la bataille culturelle et intellectuelle et dans la défense des principes républicains, faire jaillir auprès du plus grand nombre ce qui est utile à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre le négationnisme, contre les théories du complot.

Cette ligne éditoriale est revendiquée en couverture de la revue depuis le numéro d'automne 2021 avec la mention « Universalisme & antiracisme ».

⋮ Des dossiers thématiques complets

Dans chaque numéro du DDV, un dossier thématique riche et fouillé vise à donner au lecteur les clés de compréhension du débat public.

- Dans le numéro 681 de décembre 2020 : « Idéologie décoloniale : un antiracisme d'exclusion » (28 pages)
- Dans le numéro 682 de mars 2021 : « Laïcité, what else ? » (33 pages)
- Dans le numéro 683 de juin 2021 : « Prisons identitaires : par ici les sorties ! » (33 pages)
- Dans le numéro 684 d'automne 2021 : « L'école contre le racisme » (29 pages)
- Dans le numéro 685 d'hiver 2021 : « Combattre la discrimination raciale » (37 pages).

Le « grand angle » du n° 686 du printemps 2022 a été consacré au 50e anniversaire de la loi contre le racisme du 1er juillet 1972 (40 pages)

⋮ Compréhension du monde et boussole universaliste

Le DDV propose chaque trimestre des enquêtes, des reportages et des analyses pour comprendre l'actualité internationale et nationale au prisme de la défense de l'universalisme et de la lutte contre le rejet de l'Autre.

Des articles consacrés à l'actualité internationale ont notamment permis de mieux comprendre les violences racistes outre-Atlantique (n° 681) ; la négation turque du génocide arménien (n° 681) ; l'oppression des Ouïghours en Chine (n° 681) ; la guerre dans le Haut-Karabakh (n° 682) ; la montée du racisme au Brésil (n° 682) ; les enjeux de l'élection de Joe Biden (n° 683) ; la situation des réfugiés rohingyas (n° 684) ; la situation des chrétiens d'Orient (n° 684) ; la résistance des femmes en Afghanistan (n° 685), la répression en Russie avec l'interdiction de l'ONG Memorial (n° 686), l'antisémitisme en Pologne (n° 686)...

Des articles détaillés ont permis de mieux saisir des phénomènes auxquels la société française est confrontée : le terrorisme islamiste (n° 681) ; le monde de l'entreprise face aux revendications religieuses (n° 682) ; le phénomène de la biologisation du religieux (n° 683) ; les pièges de la notion de diversité (n° 683) ; le racisme inter et intracommunautaire (n° 684) ; les discriminations dans le monde du travail (n° 685) ; l'importance de la reconnaissance de la tragédie des harkis (n° 685)...

⋮ Points de vue et angles d'attaque

Le DDV propose des rendez-vous réguliers à travers différentes rubriques se voulant autant de points de vue désormais indispensables face à un confusionnisme menaçant les principes républicains.

Avec « Territoire des extrémismes », l'historienne Valérie Igounet, spécialiste du négationnisme, décrypte la logique et la rhétorique des mouvances séparatistes, de l'extrême droite et autres prêcheurs de haine.

Dans « Au fil du temps », l'universitaire et écrivain François Rachline prend de la hauteur pour analyser un sujet d'actualité à l'aune de l'étude des civilisations et de l'histoire de la philosophie.

Sous l'intitulé « Complotologie », Rudy Reichstadt, fondateur et directeur de Conspiracy Watch, éclaire les multiples aspects du phénomène conspirationniste, à l'échelle nationale et internationale.

Des universitaires, via la rubrique « En chaire et en os », partagent les résultats des recherches récentes en sciences humaines qui animent les échanges entre intellectuels.

Et, parce que l'humanisme ne se conçoit pas sans humour, une page entière est dans chaque numéro consacrée aux coups de crayon incisifs du dessinateur Xavier Gorce.

Les pages Culture du DDV offrent par ailleurs des recensions d'ouvrages indispensables ou encore des comptes rendus de manifestations culturelles : arts plastiques, arts visuels, théâtre, musique...

■ Démocratisation du savoir

Le DDV participe à une véritable démocratisation du savoir en faisant s'exprimer sous formes d'articles ou d'entretiens des intellectuels spécialistes dans leurs domaines, des universitaires et des chercheurs dont les travaux font autorité, ou encore des responsables d'institutions reconnues.

Le lecteur a ainsi la possibilité de prendre connaissance d'analyses originales et exigeantes habituellement réservées à des publications ne s'adressant qu'à des spécialistes.

Ils ont écrit dans *le DDV* en 2021 : Séraphin Alava, Aurélien Aramini, Jean-Louis Auduc, Isabelle Barbéris, Serge Barbet, Abraham Bengio, Manuel Boucher, Jean-Luc Bonniol, Alexis Buixan, Patrick Cabanel, Gwénaële Calvès, Chahla Chafiq, Jean-François Chougnet, Gilles Clavreul, Jacqueline Costa-Lascoux, Alain David, André Delpuech, Alexandra Demarigny, Franklin Deuil, Manuel Diatkine, Benoît Drouot, Laurent Dubreuil, Galina Elbaz, Sarah Fainberg, Mikaël Faujour, Philippe Foussier, Yvan Gastaut, Sébastien Gökalp, Jérémy Guedj, Nathalie Heinich, Évelyne Heyer, Laurent Joly, Pierre Juston, Audrey Kichelewski, Catherine Kintzler, Leslie Kouhana Kalfa, François Kraus, Smaïn Laacher, Arnaud Lacheret, Jack Lang, Sébastien Ledoux, David Lefranc, Patrick Martin-Genier, Marie-Anne Matard-Bonucci, Tristan Mendès France, Isabelle de Mecquenem, Karan Mersch, Déborah Münzer, Stéphane Nivet, Jean-Pierre Obin, Hélène Orain, Frédéric Potier, Bruno Quélenec, Bernard Ravet, Frédéric Régent, Laurella Rinçon, Iannis Roder, Daniel Sabbagh, Agnès Sajaloli, Paul Salmona, Dominique Schnapper, Nedjib Sidi-Moussa, Pierre Sidon, Sébastien Urbanski, Pierre-André Taguieff, Marie-Anne Valfort...

Le DDV les a interviewés en 2021 : Djaïli Amadou Amal, écrivaine ; Valérie Andanson, secrétaire nationale de la Fédération des enfants déracinés des départements et régions d'outre-mer ; Jean-Marc Ayrault, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ; Alexandre Bande, expert auprès de la Fondation pour la mémoire de la Shoah ; Nelly Beaufort, présidente de la Licra de Châlons-en-Champagne ; Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT ; Fatima Besnaci-Lancou, historienne ; Pierre-Jérôme Biscarat, membre de la commission Enseignement la Fondation pour la mémoire de la Shoah ; Nicolas Bonnal, conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation ; Simon Burkatzki, avocat ; Hamit Bozarlani, historien et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Liseron Boudoul, grand reporter à TF1 ; Frédéric Callens, responsable des ressources du musée de l'Immigration ; Gilles Clavreul,

préfet et ancien dilcrah ; Emmanuelle Daviet, médiatrice des antennes de Radio France ; Aude Duret, magistrate ; Frédéric Encel, géopolitologue ; Hélène Franco, magistrate ; Yvan Gastaut, historien ; Sabrina Goldmann, avocate ; Guillaume Gonin, en charge des politiques mémorielles de la région Nouvelle-Aquitaine ; Christine Guimonnet, secrétaire générale de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie ; Claire Hédon, Défenseuse des droits ; Nathalie Heinich, sociologue, directrice de recherche au CNRS ; Alain Jakubowicz, avocat ; Élisabeth Landi, enseignante et vice-présidente du conseil d'administration de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ; Françoise Lantheaume, responsable de l'équipe de recherche Redisco ; Dominique Laurens, procureure ; Annaïg Lefeuvre, responsable du Cercil ; Claude Lemand, galeriste et donateur auprès l'Institut du monde arabe ; Didier Leschi, préfet de la République et directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration ; Dominique Manotti, écrivaine ; André Markowicz, traducteur ; Marie-Anne Matard-Bonucci, présidente de l'association Alarmer ; Tristan Mendès France, maître de conférences associé à l'université Paris Diderot et spécialiste des cultures numériques ; Tania de Montaigne, essayiste ; Caroline Nisand, magistrate ; Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale ; Frédéric Régent, maître de conférences en histoire à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Frédéric Potier, préfet et ancien dilcrah ; Corinne Rozotte, photographe ; Ismaël Saïdi, auteur ; Paul Salmona, directeur du musée d'art et d'histoire du Judaïsme ; Pierre Savy, directeur des études pour le Moyen Âge à l'École française de Rome ; Alain Seksig, secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité ; Perrine Simon-Nahum, philosophe et historienne ; Claire Soussen, médiéviste ; Mario Stasi, avocat ; Martine Storti, militante féministe ; Grégory Weill, magistrat ; Michel Zaoui, avocat...

■ Pluralisme et témoignages

Des personnalités publiques de premier plan ont accordé au DDV de longs entretiens. La diversité de leurs profils est emblématique du pluralisme auquel la revue est attachée :

- Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les hommes et les femmes (n° 681)
- Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris (n° 682)
- Corinne Narassiguin, secrétaire nationale à la Coordination du Parti socialiste (n° 682)
- Guillaume Lacroix, président du PRG (n° 683)
- Édouard Philippe, ancien Premier ministre (n° 684)
- Sophie Elizéon, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (n° 684)
- Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre (n° 685)
- Claire Hédon, Défenseuse des droits (n° 685)

Les colonnes de la revue ont également été ouvertes via des « tribunes » et des « cartes blanches » à des personnalités d'horizons différents mais ayant en commun d'inscrire leur combat dans une visée universaliste : Fatiha Agag-

Boudjahlat, essayiste (n° 685), Marika Bret, auteure (n° 684), Michaël Delafosse, maire de Montpellier (n° 682), Sarah El Hairry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement (n° 685), Raphaël Enthoven, philosophe (n° 681), Abdoulaye Kanté, policier (n° 684), Rachel Khan, auteure (n° 682), Claire Koç, auteure (n° 683), Hector Poullet, écrivain (n° 685), Philippe Val, journaliste (n° 681), Zhang Zhang, violoniste (n° 683)...

⋮ Arrêt de la vente en kiosque

Le DDV pâtit d'un manque de moyens et de savoir-faire en termes de marketing. Et cela dans un contexte de crise pour la presse.

La vente en kiosque de la revue n'a pas répondu aux attentes de la rédaction, avec seulement quelques centaines d'exemplaires vendus.

La vente en kiosque a donc été arrêtée à partir du n° 685 d'hiver 2021. Ce numéro a été proposé en consultation gratuite via les réseaux sociaux, mais cette offre découverte n'a pas non plus rencontré le succès escompté.

Le tirage du DDV a diminué en conséquence. Il a été de 3 000 exemplaires pour le n° 685 d'hiver 2021 contre 15 000 exemplaires pour le n° 681, premier numéro paru dans la nouvelle formule en décembre 2020 (à noter que le prix du papier a connu parallèlement une augmentation considérable en un an).

Un important travail reste à faire pour faire connaître *le DDV* et inciter à s'y abonner.

⋮ Publications en ligne

Le site www.leddv.fr a été créé en mars 2021. Il a connu près de 220 051 visites de mars à décembre 2021, soit une moyenne de 696 visites par jour. Sur cette période, 125 articles ont été publiés, dont 55 textes originaux non publiés dans la version papier (69 % de l'ensemble).

Les publications en ligne sont l'occasion de toucher un lectorat très large.

Elles ont notamment permis au DDV de contribuer utilement à démystifier et combattre la propagande d'extrême droite d'Éric Zemmour à travers une série d'une dizaine de textes originaux.

Citons la tribune de l'historien Simon Epstein, « Zemmour d'un point de vue juif », publiée le 2 novembre 2021, qui a cumulé 68 844 vues, ou encore l'article fouillé de Gaston Crémieux « Éric Zemmour, glaive et bouclier de l'extrême droite », publié le 7 octobre 2021, qui a cumulé les 32 630 vues.

Les enquêtes Ifop publiées par *le DDV* ont été particulièrement relayées et utilisées, notamment les enquêtes en deux volets sur « Les jeunes et la laïcité » (en mars et décembre 2021) et sur « La zemmourisation des esprits » (en octobre et novembre 2021).

Quant à l'interview de l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve du n° 685 d'hiver, une fois mise en ligne, elle a été abondamment reprise dans toute la presse nationale.

⋮ Bilan

Après plus d'un an d'existence, la nouvelle formule du DDV est perçue comme une revue intellectuelle de haut niveau. Mais le lectorat visé par la revue reste encore à conquérir.

La rédaction mise désormais essentiellement sur les abonnements.

La revue offrant d'importantes ressources pédagogiques, des campagnes doivent être menées auprès du monde enseignant.

La rédaction mise aussi sur des abonnements de soutien de la part de tous ceux qui comprennent l'enjeu du combat universaliste. Elle souhaite que les adhérents de la Licra continuent de s'abonner, de se réabonner et promeuvent autour d'eux la revue comme un outil indispensable du combat antiraciste.

L'information, l'éducation et la connaissance sont les trois activités principales du militantisme antiraciste de la Licra. La lecture du DDV doit être comprise par les adhérents comme un geste d'engagement à part entière. ●

Laïcité chérie, combats avec tes défenseurs !

Le mot du président - n°682 - Mars 2021

Par Mario Stasi, Président de la Licra

.....

La laïcité n'est pas gravée au fronton des mairies. Elle n'appartient pas à la devise républicaine. Elle y aurait pourtant sa place, aux côtés de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, tant il est vrai qu'elle irrigue, chaque jour, notre société. Alors qu'elle a été instituée dans nos principes et dans notre droit pour nous réunir, elle n'a sans doute – et je le déplore – jamais autant divisé. Le sujet est devenu hautement inflammable. À sa simple évocation, on voit surgir à l'horizon le front de ses contempteurs, dans un camaïeu de nuances qui va du dubitatif crédule, prêt à habiller la laïcité d'épithètes démissionnaires, à l'intégriste farouche qui entend bien lui faire la peau.

Au-delà des polémiques, il y a deux visions de la société qui s'affrontent dans ce débat et dont les racines sont anciennes : l'universalisme et le communautarisme. La première trouve sa source dans les Lumières, dans cette lente émancipation des écritures révélées, passées au tamis de la raison et de la liberté offerte à chacun d'y souscrire ou non. Elle repose sur la Nation, ce pacte commun, ce socle partagé de valeurs, de principes et de règles. Il est, chacun le sait, bien davantage que la simple addition des intérêts particuliers. C'est une vision qui confère à l'individu, dans cet ensemble, une capacité à s'accomplir selon ses choix et son libre arbitre. C'est un cadre dans lequel chacun n'est défini que par ce qu'il est, un citoyen, « libre de s'inventer soi-même », pour reprendre les mots d'Henri Peña-Ruiz.

« Il nous faut assumer d'être les défenseurs infatigables de l'universalisme. »

La seconde trouve sa source, en définitive, dans notre Ancien Régime, lorsque la communauté d'appartenance primait sur l'individu, quand la foi – ou l'absence de foi –, déterminait ad vitam votre vie, votre place dans la société et votre poids politique. C'est une vision où la communauté d'appartenance dispose de règles propres, en dehors des règles générales, où les corps intermédiaires étouffent la liberté politique d'un individu aliéné à leur tutelle. Dans cette vision, il n'y a plus, en définitive, de nation possible mais un archipel de nations qui se disputent entre elles le droit d'être les victimes des autres.

Il y a dans ce cas d'espèce cette revendication historique à rendre notre République divisible en groupes définis par des appartenances, des origines, des religions, des cultures. À ce jeu des subdivisions, la liste est aussi longue que l'infinité du nombre Pi et les possibilités d'enfermement de l'individu dans une différence ou un particularisme le sont bien davantage.

Il nous faut assumer d'être les défenseurs infatigables de l'universalisme et refuser de congédier notre idéal au motif qu'il a des adversaires tenaces, obstinés, nombreux, voire armés. Mais ce combat exige de la patience et du sang-froid. Il serait en effet dangereux de céder aux sirènes identitaires qui, depuis l'extrême droite, tentent de nous détourner de la trajectoire républicaine et qui comptent bien, pour y parvenir, profiter des mauvais courants générés par la houle communautariste. Surtout, ce combat n'est pas un affrontement entre dieux aux cimes de l'Olympe. Il est là, sous nos yeux, dans la vie quotidienne : dans nos écoles, dans nos entreprises, dans nos rues, dans nos clubs sportifs, dans nos universités. Il a pour l'heure un visage : celui de la lutte contre l'islamisme. Il a une réalité : celle de ces femmes qu'on asservit dans un état de minorité inacceptable, de ces enfants qu'on déscolarise pour les endoctriner, de ces jeunes à qui l'on explique que la laïcité serait « islamophobe », de ces juifs que l'on assassine dans une épicerie pour sacrifier à l'antisémitisme de Daech... Ce combat, il a le visage de Samuel Paty, un simple professeur décapité par un islamiste devant le collège où il enseignait la liberté et où il voulait faire de chaque élève un citoyen éclairé.

En recevant à l'Hôtel de ville de Paris, le 8 octobre 2012, le prix de la laïcité, Charb déclarait : « J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent. » Les ennemis de la laïcité l'ont fait taire le 7 janvier 2015. Il nous incombe le devoir de ne pas nous taire, de reprendre le sillon tracé par les Lumières pour combattre les prétentions politiques des religions et garantir aux individus la liberté absolue de conscience, avec pour seule limite l'interdiction, elle aussi absolue, d'opprimer une autre conscience. ●

Une longueur d'avance sur nos libertés

Édito - n°682 - Mars 2021

Par Emmanuel Debono, Rédacteur en Chef du DDV

Le 13 avril 1940, dans une classe de l'école primaire de la rue Béranger (Paris, 11^e arrondissement), un instituteur qui traite devant ses élèves de la persécution des protestants en France, au XVII^e siècle, rapproche la politique de Louis XIV de celle du chancelier Hitler chassant les juifs d'Allemagne. Juifs bellicistes et planqués, explique-t-il, ils ne sont chez eux nulle part : « Ce n'est pas une religion, c'est une race. » Le message est bien reçu par quelques élèves qui, à la récréation, rouent de coups deux de leurs camarades, juifs et bien Français. Les plaintes des parents n'y font rien. L'instituteur récidive peu après. Dans le courrier que la Ligue internationale contre l'antisémitisme adresse alors au directeur de l'école, on lit que « ces incidents sont de nature à favoriser chez les enfants un état d'esprit absolument déplorable et contraire à l'enseignement laïque et républicain ». Les références à la laïcité sont alors quasiment inexistantes dans le militantisme antiraciste. Celle qui figure dans ce signalement renvoie à un devoir de tolérance, dont l'École doit être le foyer. L'antiracisme est pensé comme une lutte contre l'intolérance, en grande partie religieuse, en référence aux guerres civiles qui ont ensanglanté le passé. La crainte de la désunion est spécialement probante en 1940, au moment où le besoin d'union nationale se fait particulièrement sentir.

• Résurgence

Le sujet de la laïcité est tout aussi peu abordé dans l'après-guerre. Le tournant capital en la matière survient à l'automne 1989, lors de l'affaire des foulards de Creil. La laïcité envahit alors le champ de l'antiracisme et celui des médias au contact de revendications portées par les intégristes. Avec d'autres, la Licra y répond par un langage de fermeté, en cohérence avec son histoire. Ça n'est pas l'altérité qui est en cause mais la pression et l'entrisme politico-religieux. Ce qui pèse sur les institutions amène l'association à rappeler avec force certains principes : « Les convictions religieuses et les opinions politiques ne doivent pas pénétrer dans l'école sous peine de mettre en péril le caractère universaliste de son enseignement. » Le propos renvoie aussi à la dualité dans laquelle s'inscrit la laïcité : « Hors de l'école publique et laïque chacun a le libre droit d'affirmer son attachement à une foi, à une philosophie, à un idéal. » La clé est bien celle de deux espaces complémentaires pour garantir une même liberté. L'articulation entre les deux est la pièce maîtresse de l'édifice : qu'on y touche et la République vacille. On comprend pourquoi les intégristes travaillent à annihiler cette construction duale, pourquoi les accommodants cherchent à l'adapter, les opportunistes à la pervertir.

• Modernité

Il faut chérir ce qui rend libre, libre de croire ou de ne pas croire, d'exercer son esprit critique et son libre arbitre. Priser ce qui protège individuellement et collectivement contre les aspirations hégémoniques d'une lame de fond subversive, l'islamisme, porteuse d'une doctrine mortifère. Soigner la laïcité comme un acquis vital de la République, à l'heure des assauts et des compromissions. Une interrogation revient, avec plus ou moins de naïveté : le temps n'est-il pas venu d'adapter un vieux principe à la société actuelle ? Les nuages qui s'amoncellent invitent au contraire à la défense de sa dimension avant-gardiste. Quand on veut tuer une idée, on dit qu'elle est « ringarde »... Or la laïcité n'est ni à dépoussiérer, ni à réformer. Elle n'est pas davantage à fétichiser, tentation vaine quand souffle un vent mauvais qui arase les valeurs et abat les totems. La modernité se loge précisément là : dans le plébiscite de tous les jours d'une idée confortant chacun dans ses droits fondamentaux, dans le refus de baisser la garde face aux coups de boutoir de l'intégrisme, dans l'opposition à sa récupération par l'extrême droite, dans le rejet du sectarisme des nouvelles militances qui huilent les rouages de la cancel culture et du renoncement.

• Volontarisme

La laïcité n'est pas garante de la justice sociale. Ce n'est pas sa finalité première. D'aucuns prennent pourtant prétexte des fractures sociales et territoriales pour la désigner comme un instrument d'oppression et de discrimination. Ce faisant, ils ne font que reporter sur elle les abus commis en son nom et la chargent des insuffisances de la République. Les chantiers sont immenses en la matière, celui de la (re)construction du tissu social, celui de la confiance dans les institutions, celui de la formation citoyenne. L'action effective contre les inégalités peut favoriser, en l'occurrence, l'adhésion à un principe qui, en certains territoires, confine à l'abstraction. Ce numéro du Droit de Vivre aborde une thématique aujourd'hui cruciale, sous un angle pluridisciplinaire et critique. Cette voie française de la sécularisation est appréhendée dans l'épaisseur historique, sa nature complexe et ses spécificités, au miroir des défis actuels. La « laïcité », dans le plus simple appareil, car la République ne peut se payer de mots. ●

Sous un orage de pluies acides...

Le mot du président - n°683 - Juin 2021

Par Mario Stasi, Président de la Licra

.....

Nous traversons – et nous subissons – un âge identitaire. Une pluie d'assignations et de revendications liées aux obsessions de notre époque s'abat sur notre socle commun qui prend l'eau et s'érode, peu à peu. Un jeune d'origine maghrébine est souvent appréhendé comme un « musulman », comme si l'athéisme, ou toute autre option religieuse, était inenvisageable le concernant.

Dans bien des esprits, les traits physiques, la couleur de peau, demeurent ce qui définit l'individu en premier mais également en dernier lieu. La judéité excite le fantasme identitaire, qui ne se discute pas et expose à la vindicte de préjugés qui peuvent mener jusqu'au passage à l'acte. Appartenir à la communauté rom assure d'éprouver physiquement la stigmatisation dans toute sa violence. Le « blanc » sert à son tour de défouloir à des racistes ineptes et dangereux qui ne savent voir en lui rien d'autre que l'héritier d'un colonialisme censé perpétuer sa domination par un « racisme d'État ». Quant au non-blanc, il est lui aussi condamné à porter le fardeau de l'histoire, figé à jamais, comme dans un musée de cire, dans la posture d'un descendant d'esclaves. Nous vivons une époque politique où l'on veut nous imposer, comme le redoutait Aimé Césaire, une « vision carcérale de l'identité ».

Ce piège fait son miel de l'incompréhension et de la peur, de la recherche frénétique de la petite différence, et d'un goût aujourd'hui prononcé pour la radicalité. Ce qui prend parfois l'apparence d'une fièvre – en témoignent l'emballement médiatique et la promptitude avec lesquels le monde intellectuel et politique s'empare des polémiques –, doit être observé avec vigilance, nuance, et attention. Il y a l'écume mais aussi des lames de fond. Racialisme, islamisme ou identitarisme d'extrême droite sont autant de pluies acides d'un même orage s'abattant sur notre civilisation et qui prospèrent sur la haine de soi et de l'universel, tout en l'irriguant jour après jour...

Sous couvert de concurrence et d'affrontements, il y a comme une entente tacite : les uns et les autres attirent des clientèles qui se nourrissent de leurs excès respectifs ; les frasques

des uns font monter la cote des autres. Quand les racistes prônent la non-mixité, quand les communautaristes mettent certains quartiers en coupe réglée, des militaires à la retraite ou courageusement anonymes accouchent de tribunes séditieuses en promettant de sauver la civilisation, fût-ce au mépris de la République et de la démocratie.

Face aux identités instrumentalisées et malheureuses, nous, antiracistes universalistes, n'avons d'autre objectif que de faire renaître des identités heureuses. Contre cette chape étouffante qui veut faire taire le libre arbitre et l'esprit critique, en pesant de tout son poids pour contrôler notre liberté d'opinion et de création, nous avons la prétention de faire respirer l'universalité de nos valeurs, cette idée que nous sommes des êtres pluriels, le résultat de constructions complexes, le fruit conjugué du hasard, de la nature et de la culture, le produit de parcours multiples et croisés, qui doivent à la volonté mais aussi aux aléas de l'existence. L'universalisme ne saurait être la matrice d'une uniformité qui écraserait et nierait les identités. Dans ce cas, ce projet et cet idéal républicains ne vaudraient pas mieux que le plus grossier des identitarismes. L'universalisme ouvre au contraire à chacun la voie de l'approfondissement de sa singularité, l'accès à la conscience de son unicité dans le rattachement à une humanité commune. C'est le dépassement d'une identité riche et complexe. L'identité est toujours « plus ». Elle n'est pas « que cela ». Elle est en définitive ce que l'on désire qu'elle soit, tout en conservant cette part d'inattendu, d'indéfinissable et de changement, qui ne se laisse ni réduire, ni muséifier. « Ce que nous sommes ne peut passer ni dans un mot ni dans un livre », écrivait Fernando Pessoa.

Ne ménageons donc ni les mots, ni les idées, pour résister aux entreprises de démolition de notre République universaliste qui atomisent et fractionnent le corps social. Déployons le dépassement de notre identité si riche et si complexe pour une humanité commune et sortons de l'âge identitaire ! ●

L'autodétermination contre les présuppositions

Édito - n°683 - Juin 2021

Par Emmanuel Debono, Rédacteur en Chef du DDV

Avoir une approche qui consiste à présupposer la couleur de peau d'une personne à sa place et à supposer le vécu que cette personne aurait pu avoir au regard de cette supposée couleur de peau, c'est une approche raciste que la Dilcrah¹ dénonce. »

À l'occasion d'une manifestation organisée à Tours par une association LGBTI qui entendait « dégager » toute « personne blanche » qui essaierait de « s'incruster dans le cortège² », la nouvelle déléguée interministérielle Sophie Élizéon a su exprimer en quelques mots la nature d'un mal qui ronge notre époque : l'abus de présuppositions.

En d'autres termes, le faux doute, qui n'est pas celui de Descartes mais celui des complotistes prétextant un questionnement légitime pour imposer leur représentation du monde : chaque chose y est à « sa » place, une place prédéterminée, dans la subjectivité et l'esprit de système les plus complets. Ce qui permet théoriquement d'appréhender l'inconnu, en interrogeant, en confrontant, devient ainsi source de catégorisation et de déconsidération. Nul besoin de rencontrer, d'ouvrir les yeux et de s'étonner. Les faits sont là, définitifs, avant même que l'individu ait pu être entendu dans la singularité de son histoire et de ses aspirations.

En sanctionnant ceux qui agressent « à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race », la loi française contre le racisme s'est départie du déterminisme qui caractérisait la formulation initiale de la loi Marchandieu de 1939. Ce décret encadrant la liberté de la presse, considéré comme la première loi antiraciste française, ne parlait que des « personnes appartenant, par leur origine, à une race ou à une religion déterminée ». A été introduite la notion de « supposition de l'appartenance » dans la motivation du délit. Ce dont le législateur a su prendre acte semble aujourd'hui battu en brèche au sein de la société civile.

⋮ Nouvelles classifications des espèces

« Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race », écrivait Maurice Barrès en 1902 dans *Scènes et doctrines du nationalisme*. C'est cette même logique qui prévaut lorsque l'extrême droite déduit la trahison et le danger de la bigarrure chromatique d'une foule postée sur un quai de RER ou d'un groupe d'élèves sur

une photographie de classe. Le libre arbitre est sommé de s'incliner face au déterminisme, l'individu succombe sous le poids de l'apparence, devenue narratif. En d'autres termes, il est question du préjugé, cet indéfectible allié de la discrimination, cette présupposition abusive qui permet de sauter la démonstration et le développement pour passer directement à la conclusion.

On a beau savoir que la définition de traits identitaires est une constante dans l'histoire des sociétés, on ne peut qu'être surpris des nouvelles classifications des espèces qui tendent à dénier aux individus toute capacité d'autodétermination. Mode passagère, écran de fumée ? L'absence de rigueur de la nouvelle taxinomie et les désaccords sans fin chez ses promoteurs inciteraient à le penser. Sauf que cette propension à compartimenter déborde la sphère militante et tend à réhabiliter, d'une manière plus globale, une pensée régressive qui flamboie aux extrêmes mais qui n'est pas sans effet sur le reste de la société.

C'est une des leçons de l'histoire de l'antisémitisme et du racisme, qui mettrait d'accord celles et ceux qui étudient ces phénomènes : nul n'est besoin d'une doctrine élaborée pour entredéchirer l'humanité par excès de présuppositions. Ce goût pour le préjugé est dans l'air du temps et devrait inciter chacun à s'interroger sur ses mobiles, ses vecteurs et leurs conséquences. Par l'introspection notamment, qui est le point de départ de toute émancipation. En 2021, l'écrivain américain Thomas Chatterton Williams livre au lecteur francophone un essai³ que l'on serait tenté d'appréhender comme un bréviaire, tant il contient de pistes enthousiasmantes et concrètes, réfléchies dans sa vie d'homme et éloignées des recettes magiques dont la pédagogie antiraciste est friande. Parmi celles-ci, cette réflexion qui délivre du poids des appartenances présupposées et ouvre la voie à la liberté : « Je suis obligé d'accepter un certain degré d'autodétermination dans ma vie, car je sais que je ne peux pas constamment m'appuyer sur l'idée que je ne fais pas mes propres choix. »

En juillet 1959, l'acteur Yul Brynner, en tournage à Paris, témoignait au journaliste Pierre Dumayet du peu d'importance qu'il conférait à ses origines, avant d'ajouter : « Ce qui est important dans la vie de n'importe quel être humain, c'est ce qu'il a pensé, ce qu'il a fait, ce qu'il a accompli. » Dans un français impeccable, la vedette russo-américaine embrassait l'existence dans un regard

1. Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

2. Prévue le 15 mai, la manifestation a été annulée.

3. Autoportrait en noir et blanc, Grasset, 2021 (voir p. 74-75).

rétrospectif en refusant la prison des origines, cet enfer des présuppositions qui compromet la rencontre et conteste l'évolution.

Ouvrons grand la porte de l'autodétermination ! ●

Se souvenir et apprendre

Le mot du président - n°684 - Automne 2021

Par Mario Stasi, Président de la Licra

.....

Le 16 octobre 2021 marque le terrible anniversaire de l'assassinat du professeur Samuel Paty, décapité un an plus tôt par un islamiste, aux abords du collège du Bois-d'Aulne, où il enseignait la liberté. L'effroi a précédé la colère, l'incompréhension, l'indignation et le recueillement. L'émotion a traversé notre pays, et bien au-delà, provoquant une onde de choc.

Mais l'émotion et l'indignation suffisent-elles ? Elles ne font évidemment pas une politique. Une société dont l'ambition est de faire des individus des citoyens responsables ne se satisfait pas de commémorations, de rassemblements solennels ou de déclarations œcuméniques.

Contre la barbarie, le racisme et l'antisémitisme, il faut éduquer et former. C'est le rôle des enseignants, aux convictions et à la ténacité desquels il faut rendre hommage : ils sont des experts, comme le rappelle la sociologue Françoise Lantheaume dans ce numéro, pour « tenir le cadre » et faire vivre l'école républicaine.

La Licra, de son côté, est engagée depuis des années dans une action de vigilance et de prévention contre ces maux qui fracturent notre République. Nos militants mènent avec pugnacité un travail de sensibilisation et de pédagogie, pour que la connaissance et la raison supplantent l'ignorance et le fanatisme, pour que les Lumières balayent l'obscurantisme meurtrier. Certains ne verront dans ces mots qu'idéalisme. Je leur répondrai qu'ils portent un projet de société, beau et réaliste, fondé sur un combat politique que nous défendons depuis des décennies.

L'exécution de Samuel Paty oblige à garder vive l'ambition d'une République intransigeante et réactive face à la haine que déversent les réseaux sociaux. Désinformation, propagande et messages racistes ou antisémites y prospèrent sans véritables limites, transformant un outil d'information et de savoir en véritable opium.

L'été a été édifiant. Fallait-il s'affubler d'une étoile jaune pour faire entendre son ressentiment ? Fallait-il nécessairement comparer la vaccination à une entreprise génocidaire ? Le passe sanitaire à une mesure nazie ? Cette démesure, fruit de l'ignorance, du complotisme et d'un extrémisme débridé,

ne procède pas, dans la majorité des cas, d'une intention négationniste. Mais l'ignorance, on le sait, peut mener au pire. Elle ne fait pas rempart à la confusion et au relativisme qui fluidifient les discours de haine. Faut-il rappeler que le révisionnisme et le négationnisme se nourrissent des approximations, du relâchement de la vigilance et de la perte de sens ? N'oublions pas qu'ils revendiquent, insolemment, le droit à la liberté d'expression, confondant à dessein la commission des délits avec cette liberté qui nous est chère et pour laquelle la Licra se bat.

..... Joséphine Baker, ambassadrice de la liberté

Qu'il me soit permis de conclure sur l'annonce présidentielle de faire entrer Joséphine Baker au Panthéon le 30 novembre. La Licra soutient cette initiative de longue date. De communiqués en pétitions diverses, nous n'avons cessé d'expliquer en quoi la reconnaissance de Joséphine Baker était à la fois logique et importante pour notre République.

Les liens entre la Licra et Joséphine Baker sont historiques. Lors du 30^e anniversaire de notre association, le 12 mai 1957, la militante antiraciste déclarait : « Peu après mon arrivée, j'ai adopté la nationalité française. Je savais que la France n'était pas mon pays d'adoption mais qu'elle était mon pays ! » La Licra était sa famille et l'ancienne résistante était son ambassadrice.

Les procès en néocolonialisme de ceux qui critiqueront ce choix d'une femme dont la renommée naquit en pleine période coloniale ne manqueront pas, mais ils ne réécriront pas l'histoire : celle qui combattit le racisme aux côtés de nos aînés le fit avec la plus pure intention universaliste, dans la volonté d'élever l'humanité, d'émanciper les corps et les esprits. L'enthousiasme qu'a soulevé le choix élyséen est d'ailleurs sans ambiguïté. Il en dit long sur l'aspiration de notre peuple à faire France, une France forte de son esprit de tolérance et de son appétit pour la liberté, au-dessus des confusions et des divisions.

À Joséphine Baker, la patrie reconnaissante ! ●

La légitimité, la force et le nombre

Édito - n°684 - Automne 2021

Par Emmanuel Debono, Rédacteur en Chef du DDV

En matière de racisme et d'antisémitisme, l'émotion tient souvent lieu de jauge. Le haut-le-cœur qu'inspire un graffiti haineux cède rapidement la place à la conviction que la « bête immonde » est sur le point de dévorer de l'intérieur la Cité. Les médias sociaux, qui tendent à rendre assourdissant le moindre son, conférant en quelques secondes à l'anecdote le statut d'un fait social, constituent une extraordinaire chambre d'écho pour l'indignation, l'écœurement et la panique, qui n'ont besoin que d'une étincelle.

S'en prendre à un symbole de la République tel que Simone Veil compte triple. S'y reprendre à quatre reprises, en plein été, dans une paisible station balnéaire des Côtes-d'Armor, pousse à son paroxysme la résonance médiatique : ainsi acquiert-on la conviction que le mal se manifeste partout et sans fard, narguant les pouvoirs publics... avant que deux tristes sires, dont un sexagénaire, ne soient finalement arrêtés.

Les dégradations ont surgi dans le sillage d'excès liés aux manifestations contre le passe sanitaire. Les uns sous la forme d'analogies fâcheuses, révélant chez certains de sérieuses carences historiques et une absence complète de sens de la mesure. Sur cette problématique, les contributions de ce numéro du Droit de Vivre consacré à l'éducation apportent de précieuses mises au point. Tandis que d'autres expressions de colère, bien davantage que des excès, furent des discours antisémites sans équivoque, sous forme d'affiches ou de pancartes, qui surfèrent sur la contestation, sans qu'il soit véritablement possible de quantifier et de circonscrire la tendance dont ils émanaient.

• Symboles et barrières morales

Entre ces dérives, une zone grise où fut posée la question, récurrente : « Mais où est le problème ? » Le détournement de symboles de la Shoah ? Une forme d'hommage aux victimes juives de la Seconde Guerre mondiale, pour étalonner la frustration et le mécontentement face aux mesures gouvernementales. Le « Qui ? » ? Mais où est le problème ? En est-on vraiment arrivé, comme cela a pu être dit, à ce niveau de censure et de totalitarisme, en France, pour que l'on ne puisse même plus utiliser un simple pronom relatif ?

L'émotion provoquée par ces incidents a découlé de leur forte charge symbolique, de leur répétition et de leur expression à visage découvert. Comme si des barrières morales cédaient définitivement. En réalité, à la faveur d'un mouvement hétéroclite et sans véritable leadership, l'extrême droite a fait ce qu'elle a toujours su faire : s'immiscer dans les angles morts, noyauter les rangs, user de l'esquive et tester les résistances républicaines.

• Prédominance républicaine

L'antiracisme représente le versant délaissé de l'histoire du racisme et de l'antisémitisme. Il lui est pourtant consubstantiel. Les centres et lieux de mémoire l'ont compris, qui valorisent les oppositions et les résistances dans les parcours proposés à leur public. Le site-mémorial du Camp des Milles, ancien camp d'internement et de déportation français, plongerait le visiteur dans un abîme de consternation si la déambulation ne s'achevait par un espace dédié aux « actes justes ». Ce sont tous ces gestes, ces réactions de refus, dans le silence, la nuit et l'anonymat, sous l'Occupation. Il y en eut. Ils sauvèrent des vies. L'honneur un peu aussi.

Nous ne sommes plus sous l'Occupation. L'antiracisme a acquis une position institutionnelle, depuis des décennies. Universaliste, il s'est fait loi, éducation, norme sociale... Les étoiles fantaisistes ont ulcéré une grande majorité de Français. La pancarte du « Qui ? » a suscité un tollé immédiat, relayé par moult déclarations d'élus et interventions pédagogiques, pour que cette manière perverse de propager le fantasme du complot juif soit décryptée et fustigée, sans attendre. Les réseaux sociaux ont amplifié cette riposte salutaire. Ils ont permis la visibilisation et la condamnation de l'infâme. Tout en donnant, il est vrai, l'impression d'une vague antisémitisme, d'un retour de la « Bête »...

En réalité, c'est bien le camp républicain qui s'est imposé dans ce contexte malsain. C'est lui qui a pesé de tout son poids sur cet antisémitisme débridé, frontal, dû-t-il être relaxé par les tribunaux – ce qui ne diminuerait en rien son illégalité. Nous ne pouvons que suivre Sophie Eliezéon, en charge de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, quand elle affirme dans cette revue que « les fraternels sont plus nombreux que les haineux ». La preuve en a été administrée et il y a lieu de s'en féliciter.

Aborder le combat avec l'idée de le gagner, dans les tribunaux ou ailleurs, c'est s'engager sur des bases fragiles, tant la lutte contre le racisme et l'antisémitisme semble une question sans fin. « Je ne sais pas si nous gagnerons un jour, mais je suis convaincu que notre devoir, c'est de nous battre », nous a déclaré Édouard Philippe, dans une réflexion plus large portant sur la République. Il serait temps que les républicains se fassent confiance et se regardent tels qu'ils sont : légitimes, fort et nombreux. ●

La preuve par Baker

Le mot du président - n°685 - Hiver 2021

Par Mario Stasi, Président de la Licra

Le 28 décembre 1953, dans la salle comble de la Mutualité, à Paris, Joséphine Baker prononçait sous l'égide de la Licra (future Licra) un long discours où elle expliquait pourquoi elle luttait contre le racisme. La déléguée internationale à la propagande de l'association – c'était son titre – rendait compte de la situation du racisme dans différents pays, et notamment aux États-Unis. En ces circonstances, la foule parisienne mesurait dans la gravité des paroles de son artiste chérie l'horreur concrète de la ségrégation. Au terme de la soirée, le public avait sans conteste saisi les motivations de celle qui affirmait vouloir combattre la « discrimination raciale, religieuse et sociale partout où [elle] la trouv[ait] ». Le caractère haïssable du racisme avait été rappelé, le message de l'antiracisme était passé. L'hebdomadaire Rivarol, fondé deux ans auparavant pour faire entendre la voix d'une extrême droite en voie de reconstitution, commentait au sujet de « la négresse de la saison » : « Quand on a bâti une carrière et une fortune sur la couleur de sa peau et sur le galbe très particulier de la race noire, n'a-t-on pas mauvaise grâce à se plaindre de la "discrimination raciale" ? » Le camp des vaincus exprimait avec sa bassesse coutumière son racisme ordinaire. La sincérité et l'engagement intégral de la résistante au cours de ces années, qui allait conduire l'oratrice à s'exprimer le 28 août 1963 à Washington, sous son uniforme de la France libre et aux côtés de Martin Luther King, écraseraient d'un suprême mépris l'injure et la calomnie.

La nation reconnaissante

Le 30 novembre 2021, cette « grande femme », artiste accomplie, résistante, patriote ardente, est entrée au Panthéon. La Licra en défendait le projet depuis quatre ans. La cérémonie a montré que la geste républicaine n'avait rien perdu de son éclat ni de son pouvoir d'édification. La force de l'hommage national est venu rappeler que notre pays, si souvent pris en flagrant délit de désunion, de division, est capable de se retrouver dans un narratif national commun, qui met à l'honneur des valeurs à la fois simples et essentielles. Nos valeurs. La nation a donc exprimé sa reconnaissance à la militante qui, lors du 30e anniversaire de notre organisation, le 12 mai 1957, n'avait pas oublié de « supplier » ses amis de la Licra en ces termes : « Ne laissez pas penser aux gens de couleur qu'ils ont eu tort de croire en vous, qu'ils ont eu tort d'avoir confiance en vous. Ce serait tragique. » Les « gens de couleur » étaient alors de plus en

plus nombreux en métropole. Certains avaient à subir les attitudes et comportements discriminatoires des lecteurs de Rivarol et, plus généralement, de ceux pour qui la dignité ne revêt pas une dimension universelle. Cette panthéonisation nous rappelle au pacte républicain. L'écho de la supplique de Joséphine, dans une France coloniale qu'elle savait en proie au racisme, ne doit cesser de se mêler aux accents de cette Marseillaise, qui a résonné pour elle sous le dôme de la nécropole. Il doit retentir dans nos consciences. L'égalité, la lutte contre les discriminations sont des urgences dans une France balayée par des vents mauvais. Pour cela, la République n'est pas désarmée. Des outils juridiques, des politiques publiques existent. Un sondage récemment paru sur leddv.fr a montré l'attachement d'une immense majorité de Françaises et de Français aux lois qui sanctionnent le racisme.

La fraternité à portée de main

La lutte contre la discrimination « raciale », cet autre étage de la fusée antiraciste, à laquelle ce numéro est consacré, constitue un chantier dont notre association entend s'emparer avec une vigueur et un pragmatisme accrus. Nous le devons à Joséphine, à son idéal universaliste qu'il nous arrive malheureusement d'entendre aujourd'hui attaqué, au prétexte qu'il serait une abstraction, un leurre, une illusion... Nous entendons combattre pour l'égalité réelle et la dignité de chacun, qui sont piétinées lorsque certains subissent l'agression du traitement inégal, comme le soulignent les contributions de ce dossier. Alors qu'un candidat à l'élection présidentielle affirme vouloir abroger les lois antiracistes, pour que Rivarol, publication qui continue de bénéficier d'aides publiques – scandale que nous combattons –, puisse continuer de déverser sa haine sur une partie de nos concitoyens, nous affirmons au contraire que nous avons besoin de plus de volontarisme d'État en la matière. Joséphine Baker vilipendait la discrimination. La France généreuse qui l'applaudissait hier tend la main à une France qui aspire aujourd'hui à renouer avec la République une et indivisible. En cette période troublée, sachons lire dans le passé la promesse d'une plus grande fraternité. Loin du mirage d'un âge d'or qui n'a jamais été, elle est à portée de main, dès lors que l'on se donne les moyens et l'ambition d'y croire. ●

Refuser la normalisation

Édito - n°685 - Hiver 2021

Par Emmanuel Debono, Rédacteur en Chef du DDV

Longtemps, la lutte contre la discrimination « raciale » a été le parent pauvre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il faut dire que la discrimination, dans son sens moderne, c'est-à-dire l'inégalité de traitement entre des individus à raison d'un critère illégitime, n'est devenue un sujet de débat public qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Moins immédiatement saisissable que ne l'est un discours de haine explicite, elle n'a reçu qu'une attention tardive dans les politiques publiques. Elle se manifeste aujourd'hui de manière concrète, malgré de nombreuses carences et peu de condamnations. Difficulté de produire la preuve, manque de volontarisme des pouvoirs publics, absence de formation des magistrats, des policiers, des salariés... expliquent, entre autres, que le chantier puisse paraître encore immense.

Le racisme et la discrimination : un continuum

Lutter contre le racisme, ce n'est pas toujours lutter contre la discrimination et l'on aurait tort de se satisfaire d'une posture morale, aussi ferme soit-elle, quand le phénomène met en œuvre tant d'attitudes, de comportements conscients ou inconscients. Lutter contre la discrimination « raciale », ce n'est pas non plus toujours lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Rétablir l'égalité de traitement en toutes circonstances ne conduit pas à dissiper les préjugés et stéréotypes, parfois profondément ancrés dans les mentalités. En réalité, si l'on peut, dès lors qu'il est question d'agir contre ces phénomènes, tabler sur des compétences spécifiques, ce serait une erreur d'ignorer le continuum qui les lie. Claire Hédon, la Défenseuse des droits, nous le confirme, dans un entretien dans ce numéro : « Les discriminations surviennent quasi systématiquement après des propos racistes ou sexistes. » Elle ajoute : « Cela veut dire que les blagues racistes ou sexistes font le lit de discriminations. » Et cela signifie que l'on doit, autant qu'on le peut, reconnecter ces deux domaines, sous peine de se priver d'une partie des outils d'analyse et des moyens d'action.

L'immunité républicaine défaillante

En considérant ce continuum, on ne peut que s'alarmer du processus de « zemmourisation des esprits » qu'est venu illustrer notre sondage Ifop mis en ligne sur leddv.fr le 26 novembre. Trop d'immigrés, France comme pays de « race blanche », juifs davantage attachés à Israël qu'à la France... le candidat Zemmour, il est vrai, n'a rien inventé dans le champ de la xénophobie, du racisme et de la misogynie, mais il est aujourd'hui le principal fournisseur de ce prêt-à-penser qui soulage les esprits, légitime les

mauvaises pensées et le besoin impérieux de les exprimer. Face à une telle libération, régressive, les gestes barrières de l'éducation et du civisme devraient jouer... mais ils présentent des signes de faiblesse. Dans notre grand entretien, Bernard Cazeneuve constate l'affaiblissement du corps républicain face au polémiste et le défaut de « défenses immunitaires », comme celles qui furent opposées en leur temps au Front national. Pour l'ancien Premier ministre, il y a là un problème éthique majeur. Faut-il tendre le micro à un individu qui stigmatise, ment, déforme, provoque à la discrimination ? La haine qu'il distille ne devrait-elle pas dissuader d'aller plus avant ? Cette radicalité de la pensée, qui est aussi le symptôme d'une époque, doit-elle être normalisée au prétexte qu'elle est plébiscitée par une partie des Français ? Car au bout du chemin, c'est bien la différence de traitement qui sanctionne la performance. Répéter à souhait que le prénom induit une bonne ou une mauvaise citoyenneté, qu'islamisme et islam c'est du pareil au même, ou qu'immigration et insécurité forment un tout indissociable, qu'est-ce, sinon légitimer et donner un blanc-seing à la discrimination ?

Un candidat anormal

Tenir pour un candidat normal celui qui réécrit l'Histoire pour en faire une arme d'exclusion massive et justifier l'autoritarisme ne reflète pas une grande sagesse. L'intérêt du programme du principal zélateur du « grand remplacement », concept qui instaure une nouvelle loi des suspects sur la base des « origines », est de ce point de vue très relatif. Car le candidat à la présidentielle souhaiterait que l'on oublie le journaliste, pour que lui soient enfin posées les questions sérieuses sur son projet pour la France. Mais est-il de sujets plus sérieux que l'éthique, a fortiori lorsque l'on brigue la mandature suprême ? Cette étape, qui consiste à scruter et à questionner ses prises de position radicales, dans ses écrits ou ses interventions publiques, nécessite que l'on s'y attarde, encore et encore, car elles ont bel et bien, dans la durée, une valeur programmatique, et n'en sont que d'autant plus alarmantes. Enjamber ce laboratoire idéologique reviendrait au contraire à mettre sous le boisseau cette pensée antirépublicaine et à accepter, davantage encore, que nous soit imposé ce référentiel disruptif. C'est évidemment le désir de celui qui, depuis le début, entend décider souverainement en tout, comme pour mieux incarner et annoncer la rupture. Rien n'oblige à s'y soumettre et à l'accompagner dans cette course à l'abîme. ●

*campus
numérique
de la Licra
Sapio*

Sapio, le campus numérique de la Licra

2021

Rapport d'activités du projet

Sapio, le campus numérique de la Licra (www.sapio.co) est né en 2018 d'un projet développé en collaboration avec différents partenaires dont le Fonds pour le Civisme de Facebook ainsi que la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Le pilotage scientifique et le déploiement de Sapio ont été poursuivis sous la direction d'Emmanuel Debono, historien et rédacteur en chef du DDV (Le Droit de Vivre, revue de la Licra), avec le concours des journalistes du DDV ainsi que plusieurs experts, dont la sociologue Jacqueline Costa-Lascoux.

La première version de la plateforme de ressources de la Licra est en ligne depuis le 9 décembre 2020, permettant d'aborder les thématiques suivantes : le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, la radicalisation, le négationnisme, le complotisme, l'antiracisme, la laïcité, la mémoire et le sport, sous la forme d'un site internet et d'une chaîne YouTube.

Sapio vise à développer l'esprit critique et à proposer des outils numériques, aux jeunes comme aux acteurs éducatifs, pour répondre aux incitations à la haine raciste et antisémite, aux théories du complot, au développement des discours de haine sur Internet, et à la radicalisation.

L'année 2021 a été consacrée à la création et à la production de nouvelles ressources en lien avec des thèmes dominants de l'actualité sociétale française : l'histoire de l'esclavage, le complotisme mais également l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Ces ressources – contenus vidéos mais également articles et textes – ont été mises en ligne tout au long de l'année afin d'alimenter la plateforme et afin de favoriser l'adhésion et l'engagement des différents publics-cible, les personnels enseignants et les élèves. Le travail a été fait en partenariat avec diverses personnalités et institutions telles que le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) ou encore Conspiracy Watch).

La publication d'articles dans la partie « décodage » permet d'offrir des outils pour mieux comprendre et décrypter les problématiques sociétales – impact de la pandémie, remise en question des valeurs républicaines, et banalisation du discours identitaire notamment :

- « Le complotisme à l'ère vaccinale » (Rudy Reichstadt, directeur de Conspiracy Watch),
- « Laïcité : un peu d'histoire et de géographie » (François Rachline, écrivain),
- « Shoah, apartheid... l'histoire n'est pas un supermarché » (Emmanuel Debono, historien),
- « L'inquiétant complotisme des identitaires » (Rudy Reichstadt).

Les contenus vidéo sont au cœur de la plateforme Sapio. Au cours de l'année 2021, ce sont dix nouvelles vidéos qui ont été créées, produits et mises en ligne, portant à 26 le nombre de vidéos dessinées accessibles sur sapio.co : « La loi contre le négationnisme est-elle un obstacle à la vérité ? », « L'antisémitisme, la plus vieille haine du monde, pourquoi ? », « Peut-on critiquer Israël sans se faire traiter d'antisémite ? », « Est-ce que tout le monde est raciste ? », « Les francs-maçons détiennent-ils les clés du pouvoir ? », « Et le complot juif dans tout cela ? », « Vivre dans une société laïque », « Comment reconnaît-on un radicalisé ? », « Pourquoi se radicalise-t-on ? » et « Et les filles, se radicalisent-elles aussi ? ».

Quinze nouveaux textes ont été rédigés, mis en ligne et partagés sur les réseaux sociaux de la Licra, pour offrir le recul nécessaire afin de faire face aux problématiques actuelles et surtout pour se saisir pleinement des avancées historiques de l'antiracisme, notamment d'un point de vue international.

- « Les émeutes de Los Angeles » (1992)
- « Le Canada accorde le droit de vote aux noirs » (1837)
- « Aristides de Sousa Mendes, mort d'un héros » (1954)
- « À Londres, le premier congrès international des Roms » (1971)
- « Sidney Poitier, premier Oscar pour un acteur noir » (1964)
- « La République n'entend plus faire de distinction dans la famille humaine » (1848)
- « L'esclavage, un crime contre l'humanité » (2001)
- « La rafle du billet vert » (1941)
- « La rafle des "indésirables" » (1940)
- « Le génocide pontique, l'autre crime oublié » (1919)
- « Le massacre de Soweto » (1976)
- « Somerset, esclave libéré sur le sol anglais » (1772)
- « L'ONU condamne l'apartheid » (1960)
- « Ces synagogues que l'on brûle » (2002)
- « Au nom des Amérindiens » (1973)

La Licra a fait appel à des professionnels reconnus pour leur connaissance et leur expertise pédagogique en matière de transmission du devoir de mémoire, de partage des valeurs républicaines ainsi que d'éducation aux médias et l'information. Ce sont cinq articles qui ont ainsi été mis en ligne :

- « Devoir de mémoire à l'école : histoire d'une désillusion ? » (Sébastien Ledoux, historien)
- « Enseignement de la Shoah : donner à l'école le temps de jouer son rôle » (Ianis Roder, professeur agrégé d'histoire-géographie)

- « Laïcité : un savoir à reconstruire » (Benoît Drouot, professeur agrégé d'histoire-géographie)
- « La connaissance des médias : une compétence démocratique cruciale » (Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI)
- « Shoah et esclavage : pourquoi et comment transmettre ces passés tragiques ? » (interview croisée d'Élisabeth Landi et Ianis Roder par Benoît Drouot). ●

Partenaire



« À la fraternité,
rien ne peut suppléer »
- *Victor Hugo*

think tank
*Le Cercle
de la Licra*

Le Cercle de la Licra - Réfléchir les droits de l'homme

2021

*Rapport d'activités par Martine Benayoun,
présidente-fondatrice du Cercle de la Licra et vice-présidente*

Le Cercle-Réfléchir les droits de l'homme est un espace de réflexion, de dialogue et d'anticipation, tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Y débattent librement entrepreneurs, chercheurs, experts, associatifs, étudiants, universitaires, intellectuels et artistes. Ils analysent et décryptent les droits de l'homme aujourd'hui, défrichent des idées et des solutions alternatives innovantes les mettant au service de la Licra et d'autres acteurs institutionnels. Les travaux du Cercle sont complémentaires aux travaux des commissions de la Licra.

La Licra combat, le Cercle débat avec une liberté de concevoir, de dire et de penser différent, une vision globale qui prend en compte l'état réel du monde, une volonté d'ouverture et de décloisonnement et une volonté de traiter les sujets dans la transversalité. Les rencontres se font en partenariat avec des think tanks européens. La réflexion est développée avec des laboratoires de recherche et de création théâtrale. Les débats sont menés avec l'École normale supérieure et Sciences Po Paris.

Le Cercle dispose d'une feuille de route (objectif, mission, engagement, organisation, organigramme) et d'une structure (responsables de pôles, conseil scientifique, comité éthique) disponibles et visibles sur www.lecercledelalicra.org. Le conseil scientifique est constitué de 20 personnalités, qui donne les grandes orientations des débats et des entretiens d'experts de l'année. L'équipe d'experts et/ou d'animateurs a pour vocation d'enrichir les travaux du Cercle grâce à des expertises, des relations et des réseaux. Le comité éthique est chargé de fixer les règles de fonctionnement et de gouvernance du Cercle et d'arbitrer si besoin.

La programmation 2021 du Cercle a été principalement axée sur le thème de l'antisémitisme avec 9 publications qui feront l'objet d'un livret avec une préface à destination de plusieurs publics concernés et intéressés : enseignants, journalistes, élus, associations, entreprises, etc. Compte tenu de la crise sanitaire, le Cercle a donné priorité aux publications écrites (notes et entretiens d'experts), aux articles pour *le DDV* (Droit de Vivre, le plus ancien journal antiraciste créé en 1932) à la place des débats en présentiel. Le Cercle de la Licra dispose désormais une rubrique dans *le DDV*.

Le combat antiraciste dévoyé en partenariat avec l'Ecuje

Racialisme, décolonialisme, indigénisme, cancel culture... Au nom de la lutte contre les inégalités et l'antiracisme, une vague identitaire sans précédent bouleverse depuis plusieurs années les fondements de notre universalisme. Quel est ce phénomène dont certaines personnalités se font l'écho ? Quels enjeux idéologiques recouvre-t-il ? Est-il compatible avec les valeurs de la République ? Dans le cadre d'un webinaire en ligne, les intervenants suivants échangeront sur ces problématiques : Gad Ibgui, directeur général de l'Ecuje et de l'Institut Élie Wiesel, Caroline Yadan, avocate et responsable du pôle antisémitisme du Cercle de la Licra, Yana Grinshpun, Maître de Conférence à l'université de Paris III, Sami BIASONI, Professeur chargé de cours à l'Essec, Jean Szlamowicz, linguiste et professeur des universités, co-fondateur de l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires.

Entretien avec David BIASONI, docteur en philosophie à l'École normale supérieure

Il est difficile de saisir les enjeux du retour de la race dans le débat public si l'on s'en tient à l'acception usuelle du terme, c'est-à-dire à son héritage issu d'une différenciation d'essence entre les individus. L'essentialisme biologique et historique d'un Gobineau appartient désormais largement au passé et face à la tentation classificatrice d'un tel racisme, les sociétés contemporaines ont pris le parti de Tocqueville : celui de « l'unité de l'espèce humaine ». Mieux, elles portent le noble projet collectif d'un universalisme qui, à ce qui sépare les hommes, substitue l'idéal de la recherche du commun. C'est ce projet qui a permis à l'Occident d'imposer l'idée des Droits de l'homme, qui a aussi permis la libération des peuples du joug de l'esclavage.

Entretien avec Johann Margulies, écrivain, ancien enseignant à Sciences Po Paris

Racistes, identitaires, essentialistes, ethno-différentialistes, décoloniaux, intersectionnels, indigénistes, antiracistes politiques, dans le débat public les titres et les appellations s'ajoutent et se succèdent pour qualifier ces

nouveaux mouvements réactivant une conception identitaire et raciale. De Houria Bouteldja jusqu'à Rokhaya Diallo en passant par Emmanuel Macron parlant de « mâles blancs de plus de 50 ans », de *Libération* au Monde, de l'Université au monde de l'art, qu'en est-il de la désinhibition par le biais de la dénonciation des discriminations et du racisme dit « systémique ».

Un think tank au cœur de l'actualité qui porte son analyse au-delà des frontières

Depuis 2012, la Licra s'est dotée d'un think tank dont les travaux permettent de produire une réflexion documentée et de contribuer à un débat global au sein de la Licra mais, aussi, dans d'autres enceintes nationales et internationales. Pour parvenir à ces objectifs, le Cercle sollicite les meilleurs experts, chercheurs et universitaires. Ils débattent librement, prenant en compte l'état réel du monde, ils analysent et décryptent des thématiques dans leur transversalité, ils produisent des publications (notes et entretiens) et des vidéos à partir des nombreux débats organisés au sein du Cercle à propos de sujets d'actualité sur lesquels la Licra est attendue. Cet outil intellectuel est à la disposition de tous les publics et, en particulier, des militants de la Licra qui ont besoin d'une réflexion argumentée en amont de leurs actions sur le terrain, les confrontations pouvant être redoutables tant sur le fond que sur la forme. Outre le site du Cercle (www.lecercledealicra.org) grâce auquel chacun d'entre nous peut avoir accès à ces travaux, il est désormais proposé aux lecteurs du DDV une rubrique dédiée aux productions du Cercle, avec une particularité : s'interroger sur ce qui se passe au-delà de nos frontières.

Le Cercle en 10 chiffres

- 44 notes d'experts
- 36 entretiens d'experts
- 43 rencontres publiques filmées
- 5 partenariats (2 en cours avec des think tanks à l'étranger)
- 1 cabinet d'experts
- 1 conseil scientifique renouvelé avec 20 personnalités
- 1 comité d'éthique avec 1 charte éthique
- 1 site internet
- 1 feuille de route et un organigramme
- 1 partenariat avec la BNP ●

« Le raciste est la pire
plaie de l'humanité. Il
triomphe quand on laisse
le fascisme prendre le
pouvoir »

- *Lucie Aubrac*

Équipes Organisation

BUREAU EXÉCUTIF

Composition

2021

Liste des membres du Bureau Exécutif de la Licra

⋮ Bureau exécutif restreint

Mario STASI
Président

Mireille FLAM
Première vice-présidente

Dominique MOREL
Trésorier, délégué à la formation aux entreprises

Ari SEBAG
Secrétaire général

Jacques ZAKS
Trésorier adjoint

⋮ Vice-présidents

Martine BENAYOUN
Vice-présidente, présidente du cercle de la Licra

Annette BLOCH
Vice-présidente, déléguée à l'école des militants

Claude PIERRE-BLOCH
Vice-président, délégué au comité d'honneur

Francois RACHLINE
Vice-président, président de la commission mémoire, histoire, droits de l'homme (jusqu'au 13/09/2021)

Philippe SCHMIDT
Vice-président, délégué au numérique

⋮ Présidents des commissions

Abraham BENGIO
Président de la commission culture

Francois RACHLINE
Président de la commission mémoire, histoire, droits de l'homme (à partir du 14/09/2021)

Gilbert FLAM
Président de la commission affaires européennes et internationales

Sabrina GOLDMAN

Présidente de la commission juridique (jusqu'à février 2021)

Rachel KHAN

Présidente de la commission jeunesse et sport

Francois RACHLINE

Président de la commission mémoire, histoire, droits de l'homme (jusqu'au 13/09/2021)

Bernard RAVET

Président de la commission éducation

Ilana SOSKIN

Présidente de la commission juridique (à partir de mars 2021)

⋮ Délégués

Fabielle ANGEL-METZ

Déléguée au développement du bénévolat

Roger BENGUIGUI

Délégué aux indicateurs et à l'open data antiraciste

Alain BLUM

Délégué au développement des sections

Margie BRUNA

Déléguée à la diversité, à l'enseignement supérieur et à la recherche

Jacqueline COSTA-LASCOUX

Déléguée à la prévention de la radicalisation

Alain DAVID

Délégué à la CNCDH

Alexandra DEMARIGNY

Déléguée adjointe à la Commission MHDH auprès de François Rachline

Galina ELBAZ

Présidente de la Commission prévention et lutte contre les discriminations

Philippe FOUSSIER

Délégué aux relations avec les élus

Gil LOEB

Délégué au militantisme

Jean-Pierre OBIN

Délégué au Projet SINDBAD

Pierre PIENIEK

Délégué aux relations avec les sections

Isabelle QUENTIN-LEVY

Déléguée adjointe à la diversité auprès de Margie Bruna

Philippe SCHMIDT

Vice-président, délégué au numérique

Romain TEUFERT

Délégué adjoint à l'école des militants auprès d'Annette Bloch

Gilles WINCKLER

Délégué aux relations et au développement des sections auprès de Pierre Pieniek

Invités permanents**Patrice BILGORAI**

Chargé des formations police-gendarmerie

Emmanuel DEBONORédacteur en chef du *Droit de Vivre (Le DDV)***Stéphane NIVET**

Délégué Général

Corinne TAPIERO

Directrice générale jusqu'au 31/05/2021

Membres de droit**Pierre AIDENBAUM**

Président d'honneur

Patrick GAUBERT

Président d'honneur

Alain JAKUBOWICZ

Président d'honneur •

CONSEIL FÉDÉRAL

Composition

2021

Liste des membres du Conseil Fédéral de la Licra

Monique ABECASSIS

Présidente de Section - Licra VANVES

Jean-Claude ABECASSIS

Élu - Licra VANVES

Pierre AIDENBAUM

Président d'honneur / Bureau exécutif - Licra PARIS

Alexandre AIMO-BOOT

Président de Section - Licra NICE / CÔTE D'AZUR

Michèle AKERBERG

Présidente de Section - Licra VAL D'YERRES

Fabielle ANGEL

Présidente de section - Licra STRASBOURG

Philippe APELLE

Président de section - Licra PAU BAYONNE

Elie ATTIA

Président de section - Licra MARSEILLE

Daouda BA

Élu - Licra PICARDIE

Nelly BEAUFORT

Présidente de section - Licra CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Antoine BEAUFORT

Élu - Licra CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Michel BEL

Président de Section - Licra THONON-LES-BAINS

Feriel BELHASSEN

ELUE - Licra PARIS

Francine BELLOUR

Présidente de Section - Licra REIMS

Martine BENAYOUN

Bureau exécutif - Licra PARIS

Abraham BENGIO

Bureau exécutif - Licra AURA

Daniel BENFREDJ

Président de Section - Licra NÎMES

Roger BENGUIGUI

Bureau exécutif - Licra AURA

Aadil BENTAIBI

Élu - Licra PICARDIE

Alain BEVEN-BUNFORD

Président de Section - Licra NANTES

Patrice BILGORAI

Président de Section - Licra NÎMES

Jean François BIARDEAUD

Président de Section - Licra LIMOGES

Patrice BLAISE

Président de Section - Licra MONTBRISON FOREZ

Annette BLOCH

Bureau exécutif - Licra AURA

Jean-François BLOCH

Élu - Licra NÎMES

Elie BLOCH

Élu - Licra AURA

Alain BLUM

Président de Section/Bureau exécutif - Licra AURA

Jean-Luc BONNET

Président de Section - Licra MONTPELLIER

Chantal BOSSE-VIDAL

Présidente de Section - Licra NEUILLY-SUR-SEINE

Dine BOUACHA

Président de Section - Licra PICARDIE

Florence BOUDOUSSIER

Président de Section - Licra SAINT-ÉTIENNE
AGGLOMÉRATION

Hélène BOUNIOL

Élu - Licra PARIS

Sarah BROMBERG

Présidente de Section - Licra BORDEAUX & GIRONDE

Margie BRUNA

Bureau exécutif - Licra PARIS

Jean-Pierre BURGER

Président de section - Licra METZ

Rodolphe CAHN

Président de Section - Licra MULHOUSE

Clotilde CHAPUIS

Élu - Licra BORDEAUX & GIRONDE

Didier COLY

Président de section - Licra CLERMONT FERRAND

Philippe COQUELET

Président de section - Licra DU LOIRET

Jérôme CONSCIENCE

Président de Section - Licra BESANCON

Jacqueline COSTA-LASCOUX

Bureau exécutif - Licra AURA

Alain DAVID

Bureau exécutif - Licra DIJON

Alexandra DEMARIGNY

Bureau exécutif - Licra PARIS

Gilles DENIS

Élu - Licra REIMS

Mohamed DJERBI

Président de Section - Licra GRENOBLE

Galina ELBAZ

Bureau exécutif - Licra PARIS

Eric FISSORE

Président de Section - Licra MONACO

Mireille FLAM

Bureau exécutif - Licra PARIS

Gilbert FLAM

Bureau exécutif - Licra PARIS

Gérard FOLUS

Président de Section - Licra TOULOUSE

Philippe FOUSSIER

Bureau exécutif - Licra PARIS

Patrick GAUBERT

Président d'honneur/Bureau exécutif - Licra PARIS

Farida GILLOT

Élu - Licra DIJON

Oren GOSTIAUX

Élu - Licra AURA

Maurice GOZLAN

Président de Section - Licra VINCENNES

René GUITTON

Élu - Licra PARIS

Samira HILLALI

Élue - Licra DIJON

Antony HUSSON

Élu - Licra CHÂLONS -EN-CHAMPAGNE

Alain JAKUBOWICZ

Président d'honneur/Bureau exécutif - Licra AURA

David-Olivier KAMINSKI

Président de Section - Licra PARIS

Philippe KENEL

Président de Section - Licra SUISSE

Rachel KHAN

Bureaux exécutif

Bruno KUTSAR

Élu - Licra CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Henry LACROIX

Élu - Licra AURA

Corinne LAHMI

Élue - Licra PARIS

Philippe LEMONNIER

Président de Section - Licra FÉCAMP

Evelyne LEROY

Présidente de Section - Licra DUNKERQUE

Julien LEVINGER

Président de Section - Licra ROANNE

Pol-Roger LEVY

Président de Section - Licra COLMAR

Alain LEVY

Président de Section - Licra ISSY LES MOULINEAUX

Pierre LEVY

Élu - Licra PARIS

Gil LOEB

Bureau exécutif - Licra VINCENNES

Bernard LONCHAMPS

Élu - Licra STRASBOURG

Jean-Serge LORACH

Élu - Licra PARIS

Louisa MAAREF

Élue - Licra DIJON

Philippe MARGA

Président de Section - Licra BOURG EN BRESSE

Jean-Michel MASSON

Président de Section - Licra ANTONY SCEAUX

Justine MATTIOLI

Élue - Licra PARIS

Nasser MENNI

Président de Section - Licra AGEN

Philippe MERCIER

Élu - Licra NIMES

Laure MICHEL

Présidente de Section - Licra LILLE

Joseph MINGIEDI

Élu - Licra DIJON

Dominique MOREL

Bureau exécutif - Licra

Claude NAHOUM

Président de Section - Licra AVIGNON

Jean-Pierre OBIN

Bureau exécutif - Licra ANTONY SCEAUX

Jean-Jacques PENE

Président de Section - Licra BERGERAC

Pierre PIENIEK

Président de Section/Bureau exécutif - Licra DRÔME

Claude PIERRE-BLOCH

Bureau exécutif - Licra BERGERAC

Madeleine PIGACHE-LANIE

Élue - Licra DRÔME

Muriel QUENTIN-BRODER

Élue / Présidente de Section - Licra BOULOGNE-SÈVRES-CHAVILLE

Isabelle QUENTIN-LEVY

Bureau exécutif - Licra BOULOGNE-SÈVRES-CHAVILLE

Daniel RAAB

Président de Section - Licra GERS-CASTELNAU BARBARENS

Francois RACHLINE

Bureau exécutif - Licra PARIS

Bernard RAVET

Bureau exécutif - Licra DRÔME

Claude REMY
Élu - Licra DRÔME

Betty REVEL
Élue - Licra AURA

Philippe SCHMIDT
Bureau exécutif - Licra PARIS

Magdalena SCHRAEDER
Présidente de section - Licra AIX-EN-PROVENCE

Ari SEBAG
Bureau exécutif - Licra PARIS

Claude SECROUN
Élu - Licra REIMS

Gervasio SEMEDO
Président de Section - Licra TOURAINE

Ilana SOSKIN
Bureau exécutif - Licra PARIS

Antoine SPIRE
Élu - Licra IVRY

Mario-Pierre STASI
Bureau exécutif - Licra PARIS

Angel TAPIA
Président de Section - Licra HUREPOIX

Françoise TENENBAUM
Présidente de Section - Licra DIJON

Romain TEUFERT
Bureau exécutif - Licra DRÔME

Jean-Marie TIERCELIN
Président de Section - Licra ROUEN

Betty WIEDER
Présidente de Section - Licra PERIGUEUX

Gilles WINCKLER
Bureau exécutif - Licra STRASBOURG

Valentin WOLFF
Président de Section - Licra IVRY

Armand WROBEL
Président de Section - Licra NANCY

Dominique YOUB
Présidente de Section - Licra LE HAVRE

Hanan ZAHOUANI
Présidente de Section - Licra ANGERS

Jacques ZAKS
Membre du bureau exécutif - Licra PARIS

Bernard ZAOUÏ
Président de Section - Licra SEINE-ET-MARNE

David ZENOU
Élu - Licra MARSEILLE ●



ANTIRACISTE DEPUIS 1927